



RAPPORT D'ACTIVITE 2013

En application de la loi 2002/276 du 27 février 2002, les régies dotées de la personnalité morale sont tenues de remettre chaque année un rapport annuel en vue de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Centré sur l'exercice 2013, ce rapport donne néanmoins quelques informations sur les perspectives 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2011, PARCUB est un établissement public à double visage puisque la gestion de la fourrière qui est un service public administratif (SPA) a été transférée à la régie par la CUB, nouvelle activité qui s'est ajoutée à l'objet social de PARCUB et à son activité initiale qui relève d'un service public industriel et commercial (SPIC).

Comptablement, la gestion de la fourrière automobile est distincte. Pour autant, la gestion de ce service s'appuie pour partie sur des moyens communs à la gestion du SPIC et du SPA. Concrètement, PARCUB SPIC refacture un certain nombre de charges correspondant aux moyens mobilisés pour contribuer à la bonne gestion de PARCUB Fourrière. Ce dernier service fait l'objet du chapitre 4.

PARCUB a achevé sa phase de remise à niveau de son patrimoine et de redressement financier. PARCUB est rentré désormais dans une 2^{ème} phase : conforter son redressement financier dans un contexte qui est actuellement difficile et d'autre part, se développer en accompagnant la croissance de l'agglomération et ceci dans une logique d'établissement public. Il est à noter qu'au jour de la rédaction du présent rapport, PARCUB est engagé sur 7 parkings à relativement court terme, ce qui matérialise la politique de développement engagée depuis quelques années.

Pour éviter un rapport trop long, il a été pris pour option de remettre des annexes assez conséquentes.

A noter que les rapports des années précédentes sont disponibles sur le site internet de PARCUB.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB **page 3**

**CHAPITRE 2 – ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE –
POINTS MARQUANTS DE L’EXERCICE 2013** **page 4**

2.1 – Les points marquants de la vie sociale 2013 **page 4**
2.2 – La politique tarifaire et les tarifs 2013 **page 6**
2.3 – L’analyse de l’activité sous l’angle de l’évolution de
la fréquentation des parkings **page 9**
2.4 – Un niveau d’investissement et de grosses réparations
qui reste soutenu..... **page 18**
2.5 – Les principales actions menées dans le cadre du développement
de PARCUB **page 21**
2.6 – Les réclamations des clients **page 22**

**CHAPITRE 3 – ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE -
COMPTE 2013** **page 23**

3.1 – Section d’exploitation **page 23**
3.2 – Section d’investissement **page 29**

CHAPITRE 4 – L’ACTIVITE FOURRIERE **page 30**

4.1 – Principales caractéristiques sur le plan juridique **page 30**
4.2 – Caractéristiques essentielles du service public pour l’usage
du service public **page 31**
4.3 – Les éléments marquants de l’année 2013 **page 33**
4.4 – Comptes 2013 **page 35**

ANNEXES

ANNEXE 1 : Organigramme

ANNEXE 2 : Liste des parkings

ANNEXE 3 : Délibération relative aux tarifs 2013

ANNEXE 4 : Evolution de la fréquentation horaire parc par parc et mois par mois

ANNEXE 5 : Evolution des abonnements parc par parc et mois par mois

ANNEXE 6 : Capacité des espaces 2 roues

ANNEXE 7 : Synthèse des sinistres et des réclamations

ANNEXE 8 : Compte administratif

**ANNEXE 9 : Comparatif compte administratif 2013 par rapport au compte administratif 2012
(variation en valeur et en pourcentage) – Extrait du compte de gestion établi par M.
l’Administrateur des Finances Publiques**

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB

PARCUB est la dénomination initialement de la régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement créée par le conseil communautaire du 5 avril 2004. PARCUB a commencé son activité à compter du 1^{er} mai de la même année, soit au jour de rédaction de ce rapport il y a près de 10 ans. L'objet social de la régie a été élargi à 2 reprises. La dernière modification de son objet social est allée de pair avec le transfert de la gestion de la fourrière automobile suite à une délibération du conseil de la CUB.

PARCUB est une régie dotée de la personnalité morale dont le conseil d'administration comprend 11 élus issus de la Communauté urbaine de Bordeaux ayant la qualité d'administrateur et donc qui ont droit de vote. Assistant également aux séances du conseil d'administration sans voix délibérative les représentants de deux associations et deux représentants du personnel.

PARCUB, dont le dernier organigramme à jour à fin d'année 2013 est joint en annexe 1, gère l'ensemble des parcs de stationnement de la CUB qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public et tous parcs dont la régie a acquis directement la propriété ou potentiellement qui lui ont été remis en gestion par des tiers. La gestion des parkings porte sur tous les aspects allant de la gestion courante à la réalisation des investissements.

Depuis sa création, PARCUB a accru concrètement son activité et en cohérence avec l'élargissement de son objet social :

- acquisition du 1^{er} niveau du parking Bonnac en octobre 2009,
- les 2 mandats confiés par la Cub à la régie pour la construction de 2 parkings dans le cadre de la ligne D du tramway sont en cours,
- gestion du service de la fourrière automobile sur le territoire de la Cub à compter du 1^{er} janvier 2011,
- validation par le conseil d'administration de PARCUB en octobre 2012 de la convention de partenariat PARCUB/AQUITANIS pour la construction par PARCUB sur ses fonds propres du parking Bègles les Sècheries d'une capacité de 415 places,
- convention de partenariat avec EPA Bordeaux Euratlantique relative à la construction de 3 parkings publics dans le cadre de la ZAC St Jean Belcier,
- adoption d'une convention en décembre 2013 pour la gestion du parking de surface provisoire quai Deschamps sur une emprise foncière dont est propriétaire l'EPA Bordeaux Euratlantique,
- en 2013, PARCUB a approfondi ou engagé de nouvelles études relatives à divers projets de parking.

Fin 2013, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8411 places VL. Il est à noter qu'à l'exception de 3 parkings situés dans le centre de Mérignac, de Pessac et du Bouscat, que tous les autres parcs sont situés sur la commune de Bordeaux (voir en annexe 2 la liste des parkings).

CHAPITRE 2 – ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013

Sur les premières années de son existence, PARCUB a dû mener un important programme de remise à niveau des parkings qui a été achevé. Le développement de PARCUB, comme cela ressort des éléments énoncés ci-dessus, permet d'accompagner de façon active le développement de l'agglomération. PARCUB est engagé juridiquement à ce jour sur 7 nouveaux parkings.

En ce qui concerne les parkings actuellement gérés, leur nombre, 17, est resté inchangé par rapport à 2012, ce qui était déjà également le cas en 2012 par rapport à 2011.

Seront traités dans ce chapitre les points suivants :

- 1 - Les points marquants de la vie sociale 2013
- 2 – La politique tarifaire et les tarifs 2013
- 3 – L'évolution de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings
- 4 – Un niveau d'investissement et de grosses réparations qui reste soutenu
- 5 – Les réclamations des clients
- 6 – Le déménagement de la fourrière
- 7 – Une matérialisation de la politique de croissance de PARCUB

2.1 – LES POINTS MARQUANTS DE LA VIE SOCIALE 2013

	Dates	Nombre de délibérations
Année 2012 (8 conseils d'administration)		73
Année 2013 (6 conseils d'administration)		69
1 ^{er} conseil d'administration	9 avril	21
2 ^{ème} conseil d'administration	4 juin	6
3 ^{ème} conseil d'administration	25 juin	12
4 ^{ème} conseil d'administration	24 septembre	11
5 ^{ème} conseil d'administration	19 novembre	8
6 ^{ème} conseil d'administration	18 décembre	11

Il est rappelé, qu'au-delà des délibérations adoptées, que chaque conseil d'administration comprend en début de séance diverses affaires qui sont présentées à titre d'information avec :

- un rapport du directeur général faisant le point sur les marchés passés entre deux conseils d'administration,
- une analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnements et de l'évolution des recettes abonnés et horaires,
- un point synthétique sur l'évolution des travaux,
- autres points selon les besoins.

Parmi les délibérations adoptées en 2013, certaines méritent d'être citées :

- Sur le plan financier, le conseil d'administration a arrêté les délibérations usuelles en la matière (budget, compte administratif, décisions modificatives, vote des tarifs, affectation des résultats).
 - Plan à moyen terme actualisé,
 - admission en non-valeur de 46 créances,
 - dispositions spécifiques pour les véhicules écologiques,
 - stations de lavage : bénéfice d'un temps de stationnement de gratuité sous réserve d'achat de jetons,
 - adhésion au Club des Entreprises,
 - abonnement petit rouleur : adaptation des conditions de paiement,
 - contrat de prêt vélo,
 - subvention à l'association sportive du personnel,
 - repas de fin d'année : subvention exceptionnelle au comité d'entreprise,
 - frais de représentation du Directeur Général – Dotation 2014,
- En ce qui concerne le personnel :
 - accord salarial 2013,
 - adaptation du tableau des effectifs,
 - bilan faisant suite à la gestion de la fourrière en configuration définitive – Adaptation de l'organisation,

➤ En ce qui concerne les conventions et les marchés, de nombreuses conventions ont été adoptées par le conseil d'administration dont :

- charte de bonne gouvernance avec la Cub,
- convention de partenariat PARCUB/EPA Bordeaux Euratlantique pour la réalisation de 3 parcs publics de stationnement de la ZAC Bordeaux St Jean Belcier,
 - ville de Mérignac : gratuité partielle pendant les travaux sur le centre-ville de Mérignac dans le cadre de la ZAC et de l'extension du tramway – Avenant n° 2,
 - convention PARCUB/Ville de Pessac relative à la gratuité partielle du stationnement horaire Avenant n° 3,
 - parking Bonnac : convention de délégation de gestion des ouvrages et équipements d'intérêt collectif,
 - convention de partenariat PARCUB/XEROX,
 - parking Bègles les Sècheries :
 - o arguments promotionnels dans le cadre des contrats d'amodiation,
 - o modification des dispositions relatives à l'actualisation du prix initial relatif à l'usage d'une place en amodiation – Engagement de PARCUB à proposer des abonnements à l'issue des amodiations – Possible réduction à la marge du nombre d'amodiations,
 - o Précisions concernant les modalités de vente du terrain d'assiette du parking,
 - o nombre de places
 - site internet de l'espace du stationnement sur Bordeaux Métropole : convention cadre
 - concession et convention de longue durée pour les parkings publics de stationnement de la ZAC Bordeaux St Jean Belcier,

- convention en date du 1^{er} mars 1996 relative à l'indemnisation de l'heure et demi de gratuité de stationnement du centre commercial Mériadeck :
 - o Avenant n° 4
 - o Avenant n° 5,
- parking provisoire quai Deschamps : convention d'exploitation PARCUB/EPA Bordeaux Euratlantique
- convention PARCUB/Association Handicap International

Demande d'approbation de la procédure et autorisation de signature pour les marchés suivants :

- parking Abattoirs - Paludate – Concours de maîtrise d'œuvre –
 - o Désignation des membres du jury de concours et indemnisation des architectes
 - o Prime à verser aux candidats admis à concourir, après remise des prestations
 - o Montant de l'indemnité à verser aux membres du jury architectes DPLG non salariés d'un organisme public,
 - o Sous-seing privé et acte notarié
- marché 2012M0002 : maîtrise d'œuvre du parking Bègles les Sècheries : avenant
- parking de Mérignac : avenant au marché lié aux travaux du tramway,
- marché relatif à la mise en conformité de l'accessibilité des escaliers des parkings St Jean, Centre Commercial Mériadeck et République,
- mise en conformité radioélectrique des parkings,
- marché relatif à la mise en conformité des systèmes de sécurité incendie dans les parkings de Mérignac et de Pessac suite à l'avis de la commission de sécurité,
- marché relatif aux travaux d'ordre électrique dans les parkings pour optimiser les consommations liées à l'éclairage,
- marché relatif à la fourniture et à la pose d'équipements de signalétique sur le parking Centre Commercial Mériadeck,
- marché relatif au matériel d'accès pour les parkings concernés par la gestion des utilisateurs TBC – Marché complémentaire avec la société titulaire du marché de renouvellement des équipements de péage la société ACS,
- consultation en vue d'aboutir à une convention d'occupation du domaine public sur le parking Front du Médoc,
- marché relatif à des prestations de nettoyage/lavage sur les parkings,
- marché de maintenance des installations de ventilation mécanique des parkings,
- marché de maintenance des installations de traitement d'air et climatisation des parkings et du siège,
- marché de maintenance des ascenseurs,
- projet de parking quai Deschamps : autorisation de lancer toutes procédures en vue de réaliser les investissements nécessaires, toutes notifications étant conditionnées à une future délibération,

2.2 – LA POLITIQUE TARIFAIRES ET LES TARIFS 2013

La politique tarifaire de PARCUB a été arrêtée dans le plan à moyen terme adopté par le conseil d'administration en octobre 2005 en cohérence avec le plan des déplacements urbains arrêté par la Communauté urbaine de Bordeaux. Cette politique a été réaffirmée et précisée au fur et à mesure des différents plans à moyen terme et dans le cadre de chaque budget et des délibérations relatives aux tarifs.

C'est dans ce cadre que les tarifs 2013 (voir annexe n° 3) ont été adoptés par le conseil d'administration de novembre 2012. Les tarifs 2014 qui ne rentrent pas dans le champ du rapport d'activité 2013 sont disponibles sur le site Parcub.com.

En synthèse, il convient de mettre en exergue les 3 points suivants :

- PARCUB a une politique tarifaire vis-à-vis des résidents très volontariste qui a été confortée d'année en année :
 - o le quota de places réservées aux résidents a été revu à 3 reprises à la hausse depuis la création de la régie. Le dernier accroissement des quotas a fait l'objet d'une délibération en date du 19 novembre 2013, le quota étant de 40 % pour les parcs de l'hypercentre avec un quota plus élevé pour les parkings Cité Mondiale et Pey-Berland 50 %.
 - o le bénéfice du tarif résident est réservé aux habitants et pour un seul véhicule par logement. Le périmètre pour bénéficier de cet avantage a été porté de 300 à 400 m autour de chaque parking.
 - o le tarif préférentiel dit « petit rouleur » a fait l'objet d'une délibération en novembre 2011 avec réalisation des investissements nécessaires à sa mise en œuvre en 2012. Il a été opérationnel en décembre 2012 sur 8 parkings qui ont dû être dotés préalablement d'un système de lecture de plaques. Cette offre a rencontré un succès immédiat, au 1^{er} janvier 2014, 265 abonnements étaient en cours, soit seulement après un an de commercialisation 13,8 % du total des abonnés résidents.
 - o En 2013, par délibération n° 2013/01/08P, un tarif préférentiel a été créé pour les voitures dites écologiques sur 7 parkings. Les résidents propriétaires d'un véhicule électrique, hybride, GNV, fonctionnant à l'éthanol, au GNV et d'un petit véhicule de moins de 3 m émettant moins de 120 g de CO₂ bénéficient d'un tarif abonnement résident minoré de 50 %. Il ne peut être cumulé avec le tarif petit rouleur. Ce système particulièrement innovant fonctionne sur 7 parkings grâce au développement d'un logiciel spécifique et les équipements de lecture de plaques. Au 1^{er} janvier 2014, le nombre d'abonnés bénéficiant de ce tarif est au nombre de 5. Surtout au-delà des abonnés résidents, il bénéficie également à des usagers horaires, ce qui est une première en France qui a été remarquée par le club de dimension nationale des voitures écologiques et la presse.
- Les tarifs abonnements ont été ajustés en tenant compte de la politique tarifaire générale de PARCUB. Ces tarifs restent, surtout pour les abonnés résidents, très compétitifs par rapport à ceux proposés par d'autres gestionnaires.
- Les tarifs horaires sont encore restés inchangés en 2013, ce qui était déjà le cas en 2012 hormis certains créneaux horaires du parking Centre Commercial Mériadeck. Il est à noter que les tarifs horaires 2014 sont restés inchangés.

2.2.1 - TARIFS TTC DES ABONNEMENTS PAR MOIS ET NIVEAU PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

	Hypercentre*	Front du Médoc et Cité Mondiale**	Parking Victoire**	Centre	Périmphérie
Tarifs permanents	116,00 €	102,60 €	98,00 €	92,00 €	58,00 €
Objectif d'écart/hyper centre	Sans objet	0%	0%	20%	50%
Ecart constaté en 2013		-11,6%	-15,5%	-20,7%	-50,0%
Tarifs résidents 2013	71,50 €	58,00 €	61,00 €	55,50 €	38,70 €
Objectif d'écart tarif résident / tarif permanent	- 33,3 %	- 33,3 %	- 33,3 %	- 33,3 %	- 33,3 %
Ecart constaté en 2013	-38,4%	-43,5%	-37,8%	-39,7%	-33,3%

* tarif résident Centre commercial Mériadeck de 50€ TTC en 2013

**Les Parcs Front du Médoc, Cité Mondiale et Victoire ont été intégrés dans le secteur hypercentre respectivement en janvier 2009 pour Front du Médoc et Cité Mondiale et en janvier 2011 pour le parking Victoire.

En ce qui concerne les tarifs permanents, les objectifs d'écart par rapport à la zone hypercentre sont respectés pour la périphérie et à 0,7 % près pour la zone hypercentre. Les parkings Front du Médoc et Cité Mondiale ont été rattachés à la zone hypercentre en 2009 et Victoire en 2011. L'écart est pour les 2 premiers de 11,6 % et pour le 2^{ème} de 15,5 %. Ces niveaux ont été sensiblement réduits par rapport à l'an passé.

Alors que l'objectif d'écart entre l'abonnement résident et permanent est de 33,3 %, ce niveau est atteint pour les seuls parkings de périphérie. Pour les autres parkings, l'écart constaté est resté proche de celui constaté en 2012.

2.2.2 - LES TARIFS HORAIRES

Les tarifs horaires sont déterminés en cohérence avec :

- le plan à moyen terme,
- les ajustements à opérer pour les parcs qui ont été rattachés antérieurement à la zone hypercentre,
- la spécificité du parking St Jean qui est un parking de gare et de PESSAC qu'il l'est dans une moindre mesure.

Les premières heures de la zone hyper centre sont facturées 2.40 €TTC, celle de la zone centre sur une base de 2 € TTC l'heure, ceux de la zone périphérique à un prix de 1 € TTC l'heure.

La période soirée tranquille couvre la période 20 h 00 à 7 h 00 pour un tarif de 3,50 € hormis pour la zone périphérie qui conserve la plage horaire 19 H à 7 H pour un tarif de 3 €.

En 2013, les tarifs horaires sont restés inchangés comme en 2012. Il est à noter que les tarifs 2014 sont restés également inchangés par rapport à 2013 (A noter toutefois que les tarifs du parking de Pessac ont été diminués pour favoriser le stationnement de moyenne durée. Le tarif pour 24 H est ainsi passé de 15 € à 8 €.)

2.3 – L’ANALYSE DE L’ACTIVITE SOUS L’ANGLE DE L’EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES PARKINGS

2.3.1 – EVOLUTION DE LA FREQUENTATION HORAIRE

a) Analyse globale

Pour une bonne appréciation de la fréquentation horaire, il est éclairant, dans un contexte de profonde mutation, de procéder à une analyse remontant à la 1^{ère} année de la régie. Par ailleurs, il convient pour faire une analyse pertinente de raisonner à périmètre constant, c'est-à-dire en faisant abstraction des parcs de surface dont la régie assurait la gestion au début de sa création.

L’activité du parking St Jean a fondamentalement évolué avec la création de 2 arrêts minutes en service depuis octobre 2010.

L’activité de 2 autres parkings est marquée également par des évolutions majeures avec des incidences durables :

- Gambetta : avec la reprise intégrale du Square des Commandos de France et surtout la modification du plan de circulation a connu une baisse significative de son activité. Il restera, comme cela ressort des analyses effectuées mois en mois par PARCUB, fortement pénalisé.
- Le parking République a également été pénalisé par l’évolution du plan de circulation de surface et de plus, par des accès voitures fortement dégradées (l'accès du parking se fait par le cours d'Albret certes dans les 2 sens mais avec une absence de voie spécifique au plus près de l'entrée lorsque l'on vient de la place de la Victoire sachant que dans l'autre sens, le tourne à gauche au feu de stationnement a une capacité limitée d'accueil en nombre de véhicules.

L’activité du parking Victoire a été fortement pénalisée en 2013 par les travaux de réfection de voirie.

Plus précisément,

- le parking Gambetta a comptabilisé en 2008 203 648 entrées pour que 142 879 en 2013 (après 138 494 en 2012 et 132 872 en 2011). Alors qu'en 2013, la situation peut être considérée comme globalement stabilisée, ce parking en hypercentre et qui génère une part significative des recettes horaires a donc enregistré un recul de fréquentation horaire d'un peu plus de 60 000 entrées par rapport à 2008 (- 30 %).
- Le parking République a totalisé 59 198 entrées en 2013 contre 69 639 en 2011 et 55 718 en 2012, soit entre 2011 et 2013 un recul de 15 %.
- Le parking Victoire alors qu'en 2004 il représentait 7 % du total de la fréquentation horaire tous parcs a enregistré en 2013 un recul de fréquentation de 30,2 % par rapport à 2012.

En 2013, l'activité horaire tous parcs confondus s'est inscrite en recul de 1,9 %, niveau supérieur à celui enregistré en 2012 – 1,5 % qui était pour autant plus favorable que la variation enregistrée entre 2010 et 2011 – 2,8 %. Si l'on se réfère à l'année avant création de la régie, à savoir 2003, le recul de l'activité horaire est de 10,8 %. Ces quelques chiffres appellent une analyse plus détaillée.

b) Analyse et éléments détaillés

Pour mieux cerner la tendance de fond, le tableau ci-après est donné globalement hors parkings St Jean et Gambetta mais également du fait de l'impact significatif des travaux en surface du parking Victoire en 2013 hors ce parking.

Fréquentation horaire annuelle (2010, 2011, 2012 et 2003 hors parcs de surface pour permettre la comparaison des derniers exercices avec 2003)

Chiffres en milliers

années	2003*	2010	2011	2012	2013	2013/2003
Tous parcs	2 481,7	2 358,5	2 292,4	2 257,9	2 214,4	-10,8%
Variation d'une année à l'autre		4,1%	-2,8%	-1,5%	-1,9%	
Fréquentation parking st Jean (2)	214,4	261,9	269,6	255,1	247,3	15,3%
Gambetta	140,2	136,3	132,9	138,5	142,9	1,9%
Tous parcs hors Saint Jean et Gambetta	2 127,1	1 960,4	1 890,0	1 864,2	1 824,2	-14,2%
Variation d'une année à l'autre		2,6%	-3,5%	-1,4%	-2,1%	
République	104,0	79,4	69,6	55,7	59,2	-43,1%
tous parcs hors Saint Jean, Gambetta et République	2 023,1	1 880,9	1 820,4	1 808,5	1 765,0	-12,8%
Variation d'une année à l'autre		2,4%	-3,2%	-0,7%	-2,4%	
Victoire	122,9	151,0	145,3	136,0	95,0	-22,7%
tous parcs hors Saint Jean, Gambetta et République et victoire	1 900,2	1 729,9	1 675,1	1 672,5	1 670,1	-12,1%
Variation d'une année à l'autre		-5,8%	-3,2%	-0,2%	-0,1%	

La fréquentation horaire tous parcs confondus et hors parcs de surface a reculé significativement depuis la création de la régie : - 10,8 %. Cette variation est fortement impactée par l'intégration dans le parking St Jean des arrêts minutes qui ont généré une progression significative du trafic. Hors ce parking, le recul entre 2003 et 2013 de la fréquentation horaire s'établit à 15,3 %.

Compte tenu de la forte variation récente enregistrée sur les parkings Gambetta, République et Victoire, il convient également pour bien appréhender la tendance globale de raisonner hors ces parkings. Dans ce cas, la variation de l'activité entre 2003 et 2013 est négative de 12,1 %.

Si la tendance globale depuis 2003 est défavorable et ceci d'autant plus qu'en 2004, il avait été constaté pour rappel une progression de l'activité horaire alors que l'entrée 2003 avait été fortement pénalisée par les travaux du tramway, il faut observer qu'en 2012 mais également en 2013 l'activité a été relativement stable si l'on raisonne hors parkings St Jean, Gambetta, République et Victoire : variation négative de 0,2 % en 2012 par rapport à 2011 et de – 0,1 % en 2013 par rapport à 2012.

Ces premiers éléments appellent des constats complémentaires à partir des 2 tableaux qui suivent.

Evolution de la fréquentation horaire annuelle en milliers par parking et par zone 2004 et 3 derniers exercices

	en 2004, % du total 2004	en 2013, % du total 2013	2004	2011	2012	2013	2013/2004	2013/2012
Centre com. Mériadeck	54,5%	50,8%	1 429,0	1 154,0	1 147,8	1 123,6	-21,4%	-2,1%
Pey Berland	13,1%	12,1%	343,7	271,8	253,7	267,8	-22,1%	5,5%
Gambetta	5,4%	6,5%	141,7	132,9	138,5	142,9	0,8%	3,2%
République	3,8%	2,7%	98,3	69,6	55,7	59,2	-39,8%	6,2%
Cité Mondiale	2,0%	2,5%	52,9	53,5	51,9	55,4	4,6%	6,7%
Front du Médoc	1,8%	1,0%	47,3	21,3	20,5	23,1	-51,1%	13,0%
Victoire	7,1%	4,3%	187,0	145,3	136,0	95,0	-49,2%	-30,2%
total hyper centre	87,8%	79,8%	2 300,0	1 848,3	1 804,1	1 767,0	-23,2%	-2,1%
total hyper centre hors Gambetta	82,4%	73,4%	2 158,3	1 715,5	1 665,7	1 624,1	-24,8%	-2,5%
Huit Mai 1945	2,0%	1,9%	51,7	43,0	40,0	42,3	-18,0%	5,8%
Porte de Bordeaux	0,7%	1,0%	19,1	16,2	18,3	21,8	14,1%	19,1%
total centre	2,7%	2,9%	70,8	59,0	58,0	64,1	-9,4%	10,6%
Barrière du Médoc	0,9%	3,3%	22,9	71,6	81,7	73,5	221,7%	-9,9%
Charles de Gaulle	0,4%	1,1%	11,5	28,3	28,8	24,2	110,1%	-15,7%
Pessac centre	0,3%	1,7%	6,9	16,5	29,9	38,2	452,0%	28,0%
total périphérie	1,6%	6,1%	41,3	116,0	140,0	136,0	229,1%	-2,9%
Saint Jean	7,9%	11,2%	208,0	269,6	255,1	247,3	18,9%	-3,1%
TOTAL	100,0%	100,0%	2 620,1	2 292,0	2 258,0	2 214,0	-15,5%	-1,9%
TOTAL hors Saint Jean	92,1%	88,8%	2 412,1	2 022,4	2 002,9	1 966,7	-18,5%	-1,8%
TOTAL hors Saint Jean et Gambetta	86,7%	82,4%	2 270,4	1 889,6	1 864,4	1 823,8	-19,7%	-2,2%
TOTAL hors Saint Jean Gamb. Rép.	82,9%	79,7%	2 172,1	1 819,9	1 808,6	1 764,6	-18,8%	-2,4%

Evolution de la fréquentation horaire annuelle en milliers par parking et par zone 2004 et 3 derniers exercices

	en 2004, % du total 2004	en 2013, % du total 2013	2004	2011	2012	2013	2013/2004	2013/2012
Centre com. Mériadeck	54,5%	50,8%	1 429,0	1 154,0	1 147,8	1 123,6	-21,4%	-2,1%
Pey Berland	13,1%	12,1%	343,7	271,8	253,7	267,8	-22,1%	5,5%
Gambetta	5,4%	6,5%	141,7	132,9	138,5	142,9	0,8%	3,2%
République	3,8%	2,7%	98,3	69,6	55,7	59,2	-39,8%	6,2%
Cité Mondiale	2,0%	2,5%	52,9	53,5	51,9	55,4	4,6%	6,7%
Front du Médoc	1,8%	1,0%	47,3	21,3	20,5	23,1	-51,1%	13,0%
Victoire	7,1%	4,3%	187,0	145,3	136,0	95,0	-49,2%	-30,2%
total hyper centre	87,8%	79,8%	2 300,0	1 848,3	1 804,1	1 767,0	-23,2%	-2,1%
total hyper centre hors Gambetta	82,4%	73,4%	2 158,3	1 715,5	1 665,7	1 624,1	-24,8%	-2,5%
Huit Mai 1945	2,0%	1,9%	51,7	43,0	40,0	42,3	-18,0%	5,8%
Porte de Bordeaux	0,7%	1,0%	19,1	16,2	18,3	21,8	14,1%	19,1%
total centre	2,7%	2,9%	70,8	59,0	58,0	64,1	-9,4%	10,6%
Barrière du Médoc	0,9%	3,3%	22,9	71,6	81,7	73,5	221,7%	-9,9%
Charles de Gaulle	0,4%	1,1%	11,5	28,3	28,8	24,2	110,1%	-15,7%
Pessac centre	0,3%	1,7%	6,9	16,5	29,9	38,2	452,0%	28,0%
total périphérie	1,6%	6,1%	41,3	116,0	140,0	136,0	229,1%	-2,9%
Saint Jean	7,9%	11,2%	208,0	269,6	255,1	247,3	18,9%	-3,1%
TOTAL	100,0%	100,0%	2 620,1	2 292,0	2 258,0	2 214,0	-15,5%	-1,9%
TOTAL hors Saint Jean	92,1%	88,8%	2 412,1	2 022,4	2 002,9	1 966,7	-18,5%	-1,8%
TOTAL hors Saint Jean et Gambetta	86,7%	82,4%	2 270,4	1 889,6	1 864,4	1 823,8	-19,7%	-2,2%
TOTAL hors Saint Jean Gamb. Rép.	82,9%	79,7%	2 172,1	1 819,9	1 808,6	1 764,6	-18,8%	-2,4%

Comme cela est constaté depuis plusieurs années, les variations de l'activité horaire d'un parking à un autre sont extrêmement contrastées.

Entre 2012 et 2013, l'activité des parkings de périphérie a enregistré un recul de 2,9 % une évolution sensiblement plus défavorable que celle des parkings de l'hypercentre (- 2,1 %), les parkings de la zone centre ayant progressé quant à eux de 10,6 %.

Le recul des 3 parkings de périphérie situés dans le centre des villes du Bouscat, de Mérignac et de Pessac s'explique par le recul du parking de Mérignac (- 15,7 %) fortement impacté par les travaux du tramway et celui du Bouscat (- 9,9 %), le parking de Pessac continuant à fortement progressé (+ 28 %). Au-delà du constat récent, il convient de rappeler que les parkings de la périphérie ont progressé dans des proportions très conséquentes depuis plusieurs années. Aussi, en 2013, ces 3 parkings représentent 6,1 % du total de la fréquentation horaire contre seulement 1,6 % en 2004, date de création de la régie.

L'évolution favorable des 2 parkings qui sont restés dans la zone centre, à savoir 8 mai 45 et Porte de Bordeaux, doit être relativisée car ces parkings représentent une part tout à fait modérée de la fréquentation horaire totale (2,9 %).

Le recul de 2,1 % entre 2012 et 2013 de la fréquentation enregistrée dans la zone hypercentre s'explique par celui du parking Victoire – 30,2 %. Hors ce parking, la zone hypercentre serait restée parfaitement stable.

Le parking Centre Commercial Mériadeck représente la moitié de la fréquentation horaire de PARCUB. Il a évolué grossièrement au même rythme que la tendance globale tous parcs confondus (-2,1 % pour – 1,9 %). Cela signifie donc que les autres parkings de la zone hypercentre ont enregistré une évolution favorable. Par ordre décroissant :

- Front du Médoc + 13 %, cette progression devant être relativisée alors que ce parking représente seulement 1 % du total de la fréquentation et que son activité est très soumise à l'activité de l'hôtel Mercure et à l'usage plus ou moins important de sa clientèle du transport par bus,
- Cité Mondiale + 6,7 %,
- République + 6,2 %, progression significative, mais qui est loin de permettre de retrouver le niveau d'activité de ce parking avant changement du plan de circulation,
- Pey-Berland + 5,5 %, parking qui sur les dernières années a été fortement pénalisé par les difficultés pour y accéder en voiture,
- Gambetta + 3,2 %, progression appréciable mais qui comme dans le cas du parking République ne permet pas de retrouver, loin de là, le niveau de fréquentation constaté avant modification du plan de circulation.

2.3.2 – Evolution et composition des abonnements

a) Analyse globale des abonnements

Evolution et composition des abonnements

	Au 1er mai 2004	1/01/2013 tous parcs	Répartition au 1/01/2013	01/01/2014 tous parcs	Répartition au 01/01/2014	Variation du 01/01/13 au 01/01/14 tous parcs en valeur	Variation en %
Résidents	741	2088	32,3%	1925	31,2%	-163	-7,8%
Permanents hors multicartes et nuit	5198	3894	60,1%	3759	60,9%	-135	-3,5%
Autres Multicartes & Nuits	647	492	7,6%	487	7,9%	-5	-1,0%
total hors résidents	5845	4386	67,7%	4246	68,8%	-140	-3,2%
Total général	6586	6474	100,0%	6171	100,0%	-303	-4,7%

Au 1^{er} janvier 2014, les abonnements de tous types au nombre de 6171 sont en recul de 4,7 % par rapport au 1^{er} janvier 2013, soit un niveau supérieur à ce qui avait été constaté sur les 3 précédents exercices, comme cela ressort du tableau ci-après. Cela s'explique par le fait que les abonnements résidents, alors qu'ils ont progressé dans des proportions considérables sur les dernières années, ont évolué défavorablement en 2013 en enregistrant un recul de 6,5 %, soit un niveau supérieur à l'évolution globale. Les abonnements non résidents certes en recul de 3,2 % ont évolué de façon moins défavorable que les résidents.

Années	janv-06	janv-07	janv-08	janv-09	janv-10	janv-11	janv-12	janv-13	janv-14
Tous profils	6684	6 891	7 121	6 470	6 921	6 771	6 647	6 474	6171
Variation d'une année à l'autre		3,1%	3,3%	-9,1%	7,0%	-2,2%	-1,8%	-2,6%	-4,7%

b) Evolution des abonnés résidents entre 2004 et 2013 au 1^{er} janvier de chaque année, sauf en 2004 (Conventions longue durée et amodiations incluses)

Situation au 1 ^{er} janvier de l'année	2004	2011	2012	2013	2014	1 ^{er} Janv 2014/1 ^{er} Janv 2013	1er janv 2014/1er janv 2004
C.C. Mériadeck		45	41	61	66	8,2%	
Pey Berland	171	288	332	362	307	-15,2%	79,5%
Gambetta	173	116	132	156	163	4,5%	-5,8%
Bonnac	0	45	41	33	28	-15,2%	
République	107	134	144	141	134	-5,0%	25,2%
cité mondiale	115	260	296	314	293	-6,7%	154,8%
Front du Médoc	36	198	192	190	196	3,2%	444,4%
Victoire	110	173	203	223	179	-19,7%	62,7%
Rue Lhôte		116	117	144	129	-10,4%	
total hyper centre	712	1375	1498	1624	1495	-7,9%	110,0%
Huit Mai 1945	4	136	122	124	127	2,4%	3075,0%
Bergonié	19	53	48	50	56	12,0%	194,7%
Porte de Bordeaux	0	30	33	40	44	10,0%	
Croix de Seguey	0	44	46	60	57	-5,0%	
total centre	23	263	249	274	284	3,6%	1134,8%
Barrière du Médoc	0	57	58	60	58	-3,3%	
Charles de Gaulle	6	23	28	60	21	-65,0%	250,0%
Pessac centre	0	86	80	70	67	-4,3%	
total périphérie	6	166	166	190	146	-23,2%	2333,3%
Saint Jean							
TOTAL*	741	1804	1913	2088	1925	-7,8%	159,8%
variation d'une année à l'autre		2,4%	6,0%	9,1%	-7,8%		

*Hors parking Lhôte, Croix de Seguey, Bonnac variation du 1/01/2004 au 1/01/2014 de 130,9 % sachant que lors de l'ouverture du parking Bonnac une part des abonnés résidents de Gambetta a basculé sur Bonnac.

Il ressort du tableau ci-dessus les principaux points suivants :

- les abonnés résidents ont connu depuis la création de la régie une évolution extrêmement favorable puisqu'au nombre de 741 au 1^{er} janvier 2004, ils ont atteint le nombre de 1925 en 2014, progression qui a permis de limiter la baisse globale du nombre d'abonnés.
- Cette très forte progression d'abonnements résidents en tendance s'explique largement par les mesures prises par PARCUB énoncées ci-avant (augmentation des quotas réservés aux résidents à plusieurs reprises, accroissement du périmètre permettant de bénéficier du tarif résident, politique tarifaire très favorable marquée récemment par la création du tarif petit rouleur

et un abattement de 50 % du tarif de base résident pour les véhicules dits écologiques). Grâce à cette politique, les abonnements résidents représentaient au 1^{er} janvier 2014 près d'un tiers du total des abonnés (31,2 %).

c) Les abonnements non résidents (Conventions longue durée et amodiatisons incluses) – Chiffres au 1^{er} janvier sauf pour 2004

Permanents	1er mai 2004	2011	2012	2013	2014	2013/2012	2014/2013	Janv.2014/01-mai-04
C.C. Mériadeck	573	216	196	174	189	-11,2%	8,6%	-67,0%
Pey Berland	379	244	225	226	239	0,4%	5,8%	-36,9%
Gambetta	479	393	398	413	410	3,8%	-0,7%	-14,4%
Bonnac	0	170	162	156	153	-3,7%	-1,9%	
République	366	529	506	436	435	-13,8%	-0,2%	18,9%
cité mondiale	847	544	503	446	409	-11,3%	-8,3%	-51,7%
Front du Médoc	750	815	766	711	717	-7,2%	0,8%	-4,4%
Victoire	482	305	263	258	252	-1,9%	-2,3%	-47,7%
Rue Lhôte								
total hyper centre	3 876	3 216	3 019	2 820	2 804	-6,6%	-0,6%	-27,7%
Huit Mai 1945	762	670	644	625	614	-3,0%	-1,8%	-19,4%
Bergonié	0	8	6	8	5	33,3%	-37,5%	
Porte de Bordeaux	412	482	445	443	301	-0,4%	-32,1%	-26,9%
Croix de Seguey								
total centre	1 174	1 160	1 095	1 076	920	-1,7%	-14,5%	-21,6%
Barrière du Médoc	149	113	109	95	88	-12,8%	-7,4%	-40,9%
Charles de Gaulle	119	71	74	30	58	-59,5%	93,3%	-51,3%
Pessac centre	304	302	345	277	291	-19,7%	5,1%	-4,3%
total périphérie	572	486	528	402	437	-23,9%	8,7%	-23,6%
Saint Jean	223	105	92	88	85	-4,3%	-3,4%	-61,9%
TOTAL	5 845	4 967	4 734	4 386	4246	-7,4%	-3,2%	-27,4%
variation d'une année à l'autre		-3,7%	-4,7%	-7,3%	-3,2%			
TOTAL hors Saint Jean	5 622	4 862	4 642	4 298	4161			-26,0%

Commentaires :

La baisse des abonnements non résidents de 27,4 % depuis le 1^{er} mai 2014, soit depuis la création de la régie est tout à fait conséquente avec des reculs constatés d'année en année.

Après un recul de 7,3 % entre le 1^{er} janvier 2012 et le 1^{er} janvier 2013, le recul des abonnés non résidents a été plus contenu sur l'année 2013 – 3,2 %. Il convient par ailleurs d'observer que la zone hypercentre a été quasiment stable (- 0,6 %).

Abonnés résidents et non résidents et capacité des parkings - Chiffres au 1/01/2014

	Capacité Parking VL hors places privées	Capacité Parking hors fourrière	Abonnés non résidents	en % de la capacité du parking	Abonnés résidents	en % de la capacité du parking	total abonnés	en % de la capacité du parking	total en % de la capacité du parking hors fourrière
C.C. Mériadeck	1 363	1363	189	13,9%	66	4,8%	255	18,7%	18,7%
Pey Berland	688	688	239	34,7%	307	44,6%	546	79,4%	79,4%
Gambetta	515	515	410	79,6%	163	31,7%	573	111,3%	111,3%
Bonnac	164	164	153	93,3%	28	17,1%	181	110,4%	110,4%
République	421	421	435	103,3%	134	31,8%	569	135,2%	135,2%
cité mondiale	712	712	409	57,4%	293	41,2%	702	98,6%	98,6%
Front du Médoc	1144	965	717	62,7%	196	17,1%	913	79,8%	94,6%
Victoire	455	455	252	55,4%	179	39,3%	431	94,7%	94,7%
Rue Lhôte	106	106	0	0,0%	129	121,7%	129	121,7%	121,7%
Total hyper centre ville	5568	5389	2804	50,4%	1495	26,8%	4299	77,2%	79,8%
Huit Mai 1945	726	443	614	84,6%	127	17,5%	741	102,1%	167,3%
Bergonié	64	64	5	7,8%	56	87,5%	61	95,3%	95,3%
Porte de Bordeaux	724	536	301	41,6%	44	6,1%	345	47,7%	64,4%
Croix de Seguey	40	40	0	0,0%	57	142,5%	57	142,5%	142,5%
Total centre ville	1554	1083	920	59,2%	284	18,3%	1204	77,5%	111,2%
Barrière du Médoc	132	132	88	66,7%	58	43,9%	146	110,6%	110,6%
Charles de Gaulle	290	290	58	20,0%	21	7,2%	79	27,2%	27,2%
Pessac centre	355	355	291	82,0%	67	18,9%	358	100,8%	100,8%
Total périphérie	777	777	437	56,2%	146	18,8%	583	75,0%	75,0%
Total hors Saint Jean	7899	7249	4161	52,7%	2225	28,2%	6386	80,8%	88,1%
Saint Jean	512	512	85	16,6%	0	0,0%	85	16,6%	16,6%
Total Général	8411	7761	4246	50,5%	2225	26,5%	6471	76,9%	83,4%

Les chiffres ci-dessus tiennent compte de tous les abonnements y compris les abonnements de longue durée et des amodiatisons.

Les pourcentages de places abonnés permanents ou résidents ramenés à la capacité du parc sont extrêmement variables d'un parking à un autre du fait des caractéristiques propres à chaque ouvrage.

Aussi, l'analyse pour les secteurs hypercentre et centre est peu pertinente alors que chacun de ces secteurs comprend des parcs très spécifiques comme le parking Centre Commercial Mériadeck qui est de fait un parking de surface commerciale. Les parkings réservés exclusivement à des abonnés résidents ou de façon prioritaire « faussent » également les chiffres par secteur. Par ailleurs, les pourcentages de la capacité du parking occupé par des résidents doivent tenir compte du fait que pour les parkings saturés, il existe un temps entre la souscription de nouveaux abonnements et la libération de places. Aussi, lorsqu'on est à 2 ou 3 % du seuil maximum de places réservées aux résidents, dans les faits, cela correspond au seuil le plus élevé du quota résident.

Au-delà des spécificités propres à chaque parking qui ont été développées dans le rapport annuel de l'an passé consultable sur internet, il faut observer que le nombre d'abonnés représente environ 80 % de la capacité des parkings. Si l'on exclut les espaces réservés aux besoins du service de la fourrière, le pourcentage d'abonnement par rapport à la capacité des parkings est précisément de 83,4 %. Le niveau de ce pourcentage s'explique par les caractéristiques des parkings de PARCUB, la plupart des parkings enregistrant un niveau de fréquentation horaire limitée permettant de délivrer un nombre d'abonnements significatifs qu'il s'agisse d'abonnements résidents ou non.

Ces pourcentages soulignent l'intérêt du foisonnement qui est pratiqué sur les parkings : l'ensemble des abonnés n'étant pas tous présents en même temps, un nombre d'abonnements significatifs par rapport à la capacité du parking est possible tout en permettant d'accueillir un nombre d'usagers horaires conséquents.

d) Abonnements 2 roues (2 roues motorisés et vélos)

	Au 1 ^{er} janvier 2012	Au 1 ^{er} janvier 2013	Au 1 ^{er} janvier 2014	2013/2012	2014/2013
2 roues motorisés	78	112	92	43,6%	-17,9%
Vélos (cumul)	754	814	875	8,0%	7,5%

PARCUB depuis sa création mène une politique favorable à l'accueil des vélos, les 2 roues motorisés n'étant pas exclus. Les premiers espaces 2 roues au nombre de 5 avaient été inaugurés en octobre 2005 et comprenaient sur les parcs où cela était possible (8 mai 45, Front du Médoc) un espace commun aux motos et aux vélos. Il faut préciser que ces espaces se caractérisent par un excellent niveau de sécurité alors qu'ils sont intégralement grillagés, disposent d'un système de contrôle d'accès et d'une surveillance par caméras.

Les sites de 8 mai 45 et Front du Médoc disposent d'un espace complémentaire non clôturé et accessible à tous les cyclistes et donc sans souscription d'un abonnement.

Fin 2013, la capacité pour les vélos est de 541 places et pour les motos de 213 (voir en annexe le tableau correspondant). L'importance de ces capacités est liée à une politique volontariste favorable aux 2 roues depuis la création de la régie. Tous les parkings appropriés du fait de leur possibilité d'accès disposent d'espace dédié aux espaces vélos, motos séparés lorsque cela est possible et justifié par un niveau de fréquentation suffisant. Le parking Pey-Berland a été équipé d'un espace vélos spécifique courant de l'année 2013 d'une capacité de 40 vélos. Cet espace indépendant s'est ajouté à l'espace motos créé antérieurement.

Le nombre d'abonnés motos qui avait fortement progressé l'an passé (+ 43,6 %) a enregistré un recul sensible en 2013 -18 %. Le nombre d'abonnés au 1^{er} janvier 2014 reste néanmoins supérieur au nombre d'abonnements constatés au 1^{er} janvier 2012.

En ce qui concerne les abonnements vélos, ils sont au 1^{er} janvier 2014 de 875 avec une progression de 5,5 % par rapport à l'an passé.

Le nombre des abonnements vélos doit être analysé en tenant compte du fait que les abonnements ne sont pas résiliés. En effet, lors de l'abonnement, seuls 15 € sont réglés au titre des droits de souscription, l'abonnement étant ensuite à ce jour gratuit. La progression du nombre d'abonnements vélos en valeur de 61 en 2013 et de 60 en 2012 (soit un niveau comparable d'une année à l'autre) traduit l'intérêt de l'offre de PARCUB pour les cyclistes. En effet, ceux-ci sont particulièrement sensibles à la possibilité de stationner leur vélo dans un espace clos disposant d'un système de

contrôle d'accès et bénéficiant d'un système de vidéosurveillance, tous éléments expliquant la très grande sécurité des espaces vélos sécurisés de PARCUB depuis leur origine.

2.4 – UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ET DE GROSSES REPARATIONS QUI RESTE SOUTENU

2.4.1 TRAVAUX RELATIFS A L'AMELIORATION DE LA QUALITE D'AMBIANCE

2.4.1.1 TRAVAUX DE TRAITEMENT DES DESORDRES DES SOLS ET DES PLAFONDS

- Gambetta :

La majeure partie des désordres liés aux infiltrations en provenance de la surface du parking a été traitée au mois de juillet et août 2012. Par ailleurs, concernant les autres désordres susceptibles de provenir des espaces verts nouvellement créés en surface, le diagnostic remis par le bureau d'études CETAB au mois d'août 2013, a permis de confirmer que les infiltrations au niveau du poste de contrôle n'étaient plus actives et qu'il reste à traiter quelques anciennes infiltrations dont PARCUB avait traité en interne la quasi-totalité, très peu persistant encore au niveau du couloir central du niveau -1 (la pose de dispositifs de récupération est prévue au 1er trimestre 2014).

- Saint-Jean :

Les remontées d'eau permanentes dans la partie gauche (vers les boulevards) de la trémie de sortie du parking Saint-Jean ont été résorbées suite aux travaux de reprise du profilage de la trémie. Ils ont été réalisés au mois de septembre et réceptionnés sans réserve au début octobre.

2.4.1.2 TRAVAUX DE PEINTURE REALISES EN 2013 PAR L'EQUIPE DE PEINTURE DE PARCUB

Les travaux de peinture réalisés en 2013 par l'équipe peinture de la régie ont porté sur 3 parkings.

- Centre Commercial Mériadeck

Dans le cadre de l'avenant n° 3 à la convention passée entre le propriétaire du Centre Commercial Mériadeck, UNIBAIL/RODAMCO et la régie PARCUB concernant les dispositions relatives à la redevance sur l'1H30 de gratuité consentie à la clientèle du centre commercial Mériadeck, il a été convenu que PARCUB s'engageait à rénover la qualité d'ambiance au niveau peinture du niveau -1 (entrées/sorties voitures) et reprendrait en partie au niveau des piliers les autres niveaux de cet ouvrage, déjà repeints depuis moins de 4 années. S'ajoutait à ces travaux la rénovation de la signalétique interne des niveaux, sur la base de l'étude réalisée par le bureau Yellow and CO, commandée par UNIBAIL/RODAMCO, et notamment la rénovation de l'habillage extérieur de surface des frontons des trémies d'entrée/sortie voitures donnant sur les rues Claude Bonnier et du Père Dieuzaide.

Comme prévu, les travaux de peinture ont commencé au mois d'avril 2013. Ils étaient prévus pour s'achever à la fin du mois de septembre, période la plus propice, notamment en juillet et août, pour traiter certaines zones, sans que les condamnations de places et de couloirs de circulation voitures, ne perturbent trop la clientèle de cette ouvrage.

Les travaux ont été exécutés normalement jusqu'à la fin du mois de juillet où les fortes intempéries qui ont sévi dans la région ont provoqué des inondations, avec des remontées d'eau par les égouts, dans les zones traitées du niveau -1, ce qui a occasionné des retards. Par la suite au mois d'octobre, à la demande de la direction du centre commercial, les travaux de peinture ont été interrompus le temps des travaux de renouvellement des escalators de la galerie marchande jusqu'à mi novembre.

Enfin, il a été convenu entre la direction du centre commercial et PARCUB, de ne rependre les travaux qu'après les fêtes de fin d'année et qu'à la fin des soldes d'hiver à la 2^{ème} semaine de février 2014. Les travaux ont bien repris en février 2014 et il est prévu une fin de chantier du niveau -1 d'ici la fin avril 2014.

- 8 mai 1945

Ce parking, mis en exploitation en 1979, a fait l'objet depuis cette date de deux rénovations de la peinture des sols, murs et plafonds, à l'exception des sas communs à la résidence Le Ponant située au dessus de la terrasse du 8 mai 1945 et au parking, dont certaines parties sont des issues de secours communes aux quatre tours de la résidence. PARCUB a réalisé durant la 2^{ème} quinzaine du mois de novembre et pendant la 1^{ère} semaine du mois de décembre, la rénovation peinture des parties relevant de sa compétence.

- Saint-Jean

La rénovation des niveaux du parking Saint-Jean a été programmée au niveau des murs, piliers et plafonds à un rythme d'un niveau par an de manière impérative au mois d'août (hors départ du 1^{er} et de la fin de mois), de façon à ce que la condamnation des places ne constitue pas une gêne importante pour la clientèle du parking et que par ailleurs, il n'y ait pas de pertes de recettes horaires sur cet ouvrage, ces dernières représentant d'environ un tiers des recettes horaires totales annuelles tous parcs confondus. En 2012, la rénovation du niveau -1 (arrêt minute) avait été faite. En 2013, c'est le niveau -2 (parking public) qui a été traité. En 2014, le niveau -3 est programmé, avec fin de la rénovation en 2015.

- Traitement des tags sur l'espace vélos de la place Gambetta et sur les autres ouvrages

Le traitement des tags à l'intérieur de l'espace vélos de la place Gambetta a été réalisé au début du mois de décembre. D'autres opérations ont été menées sur l'ensemble des autres parkings au fur et à mesure que les tags apparaissaient.

- Rénovation peinture des bureaux du 1^{er} étage du siège de la régie

Une importante opération de rénovation et création de deux bureaux supplémentaires avait été réalisée en 2012. Il restait à traiter quatre bureaux, ce qui a été fait dans le courant de l'été 2013 (avec changement des climatiseurs existants arrivés à vétusté).

2.4.1.3 TRAVAUX DE SIGNALÉTIQUE

- Centre Commercial Mériadeck

Le marché relatif à l'habillage et à la signalétique des abords des trémies d'entrée/sortie voitures du parking Centre Commercial Mériadeck a été notifié à l'entreprise retenue en fin d'année 2013.

Cela étant au regard des autorisations devant être délivrées par la Mairie de Bordeaux qui le seront à la fin du mois de février 2014, et au regard des dernières mises au point à faire entre PARCUB, la direction du centre commercial et le prestataire, la pose des équipements n'aura pas lieu avant la fin du mois de mars 2014.

S'agissant du marché relatif à la rénovation de la signalétique interne aux niveaux, ce lot ayant été déclaré infructueux fin 2013, il a du être relancé dans le cadre d'un marché global dont l'autorisation de lancement a été demandée lors du conseil d'administration de la régie au mois de janvier 2014.

2.4.1.4 TRAVAUX DE MISES EN CONFORMITE AU TITRE DE L'ACCESSIBILITE DES ERP AUX PERSONNES HANDICAPEES

PARCUB a engagé depuis plusieurs années un important programme d'amélioration des passages entrées/sorties piétons, ce qui est un élément important de la perception de la qualité des ouvrages.

Suite à la rénovation des escaliers des parkings les plus anciens (Gambetta, Victoire, République, 8 mai 1945 et en partie Front du Médoc) réalisée avant 2011, PARCUB a lancé au début de l'année 2012 une étude de diagnostic relative à la mise aux normes d'accessibilité aux ERP des personnes PMR concernant les escaliers de quatre parkings (Saint-Jean, Victoire, République et pour le parking centre commercial sur 3 escaliers situés côté tramway). Cette première étude a ensuite été suivie d'une deuxième étude attribuée au mois d'octobre 2013 et actuellement en phase de montage des dossiers de consultation des entreprises pour l'ensemble des autres parkings. Le marché de travaux relatifs à la mise en conformité de l'ensemble de ces escaliers devrait être lancé dans le courant du 2^{ème} trimestre 2014.

Les travaux relatifs à la construction d'un ascenseur sur le parking République ont démarré fin septembre 2013. Cet ascenseur desservira les trois niveaux de stationnement et débouchera sur la place de la République devant le palais de justice, côté rue du maréchal Joffre. Le chantier a dû être arrêté du fait de la mise à jour de canalisations stratégiques appartenant à Orange et dont le positionnement était mal répertorié sur les documents remis à PARCUB et au maître d'œuvre lors de l'étude d'implantation de l'ouvrage. Orange étudie actuellement une solution permettant de lever ce point.

2.4.1.5 TRAVAUX ELECTRIQUES ET D'AMELIORATION DES ECLAIRAGES

Ce marché de travaux relatifs aux changements des luminaires sur l'ensemble des parcs de stationnement associés à des dispositifs de gestion de l'éclairage afin de réaliser des économies importantes d'électricité a été repoussé à 2014.

2.4.1.6 LES TRAVAUX RELATIFS A LA SECURITE

En 2013, un marché de travaux relatif à la mise en conformité de la continuité radioélectrique des moyens de communication des organismes de secours dans les parcs de stationnement le nécessitant (6 parcs de stationnement : Centre Commercial Mériadeck, Victoire, Pey-Berland, Porte de Bordeaux, Cite Mondiale et Saint-Jean) a été lancé et attribué. Les travaux sont en cours de réalisation à la date de rédaction de ce rapport.

2.4.2 Autres travaux

2.4.2.1 Travaux de réalisation des espaces deux roues vélos et/ou motos

Mise en service de l'espace vélo du parking Pey-Berland au 1^{er} juin 2013.

2.4.2.2 Amélioration des conditions de travail des personnels de la régie

- Fin des travaux de rénovation des quatre bureaux non traités en 2013 au 1^{er} étage du siège de la régie

Etudes relatives au changement des systèmes de détection d'incendie sur les parcs Pessac Centre et Charles de Gaulle Mérignac :

Une étude a été confiée, après mise en concurrence, à un cabinet spécialisé pour une mission de coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI) afin de réaliser en premier lieu les dossiers de

présentation aux commissions de sécurité concernées. En suivant, une assistance de PARCUB était prévue afin de permettre le lancement d'une consultation et l'attribution du marché relatif aux travaux à réaliser.

Les dossiers SSI présentés au 2^{ème} trimestre 2013 aux commissions de sécurité ont été validés par celles-ci en octobre 2013. Les DCE ont été constitués et les consultations pour la réalisation des travaux sont engagées.

2.4.3 – La création du site internet « L'espace du stationnement »

En 2013, Le site internet l'espace du stationnement a été inauguré en juin 2013. Ce site a pour objectif de mettre en relation l'offre et la demande de stationnement et s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers. Alors que ce site est gratuit et a pour objectif en donnant une meilleure lisibilité de valoriser et de fluidifier l'offre et la demande de stationnement pour apporter une aide concrète aux habitants de l'agglomération.

Cette initiative qui relève d'une logique de service public initiée et menée par PARCUB avec une logique de partenariat, en y associant les principaux gestionnaires de parkings publics et les principaux bailleurs sociaux présente par ailleurs des offres de déplacement alternatif dans la logique du PDU (.....).

2.4.4 - Travaux spécifiques à la fourrière

La zone fourrière du parking 8 mai 1945, située au niveau -1, nécessitait d'être agrandie. Des travaux de réaménagement de ce niveau et notamment de compartimentage par rapport aux deux pieds d'immeuble de la résidence Le Ponant pour leur accès aux caves, ont été réalisés en fin d'année 2013, si bien que depuis le début d'année 2014 la totalité du niveau -1 qui est dédiée à l'activité fourrière.

2.5 – LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DE PARCUB

Construction des parkings Denis au Bouscat et Rex Beaujon à Bordeaux dans le cadre de la ligne D du tramway :

Parc de stationnement Denis (capacité environ 120 places) :

Le Président de la Communauté Urbaine a déclaré le premier concours sans suite en mai 2013. Une nouvelle procédure a été lancée en suivant. Les 3 candidats retenus à l'issue de cette procédure de sélection ont remis leur projet le 13 janvier 2014.

Parc de stationnement BEAUJON (capacité finale 96 places VL) :

Le jury du concours s'est prononcé le 16 avril 2013 et a désigné le lauréat. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en octobre 2013. Les études ont été engagées en suivant. La demande permis de construire a été déposée le 27 décembre 2013.

Construction du parking Sècheries à Bègles (capacité finale 406 places VL) :

Dans le cadre de la construction d'un parc de 415 places sur la zone d'aménagement du secteur de la mairie de Bègles, les différentes phases d'études ont été réalisées sur 2013.

- le permis de construire a été délivré le 12 septembre 2013 par la mairie de Bègles,
- début des travaux programmé pour juin 2014.

Construction du parc de stationnement Paludate à Bordeaux (capacité finale 383 places VL) :

Dans le cadre d'une convention avec l'EPA Bordeaux Euratlantique, PARCUB construit un parc de stationnement en élévation sur le site des anciens abattoirs, quai de Paludate à Bordeaux.

Une procédure de concours de maîtrise d'œuvre a été lancée au mois de juin 2013, le lauréat a été désigné le 17 décembre 2013. Le projet est actuellement en phase APS.

2.6– LES RECLAMATIONS DES CLIENTS

Les réclamations qui regroupent les insatisfactions et les sinistres sont présentées sous forme de tableaux synthétiques pour les années 2012 et 2013 (annexe n° 7).

En premier lieu et pour une bonne analyse de ces chiffres, il convient de rapporter le nombre d'insatisfactions et de sinistres au niveau de l'activité de PARCUB, à savoir que PARCUB avec 8411 places a accueilli, en 2013, 2 214 423 entrées horaires et comptabilisait fin d'année 2013, 6171 abonnés.

Les insatisfactions et les sinistres sont stables : 202 en 2013 pour 205 en 2012. Plus précisément, les insatisfactions passe de 145 à 140 et les sinistres de 65 à 57. Au regard de la faiblesse de ces chiffres en valeur, ce qui est tout à fait positif, les variations en pourcentage doivent être relativisées. Pour autant, il convient de souligner désormais la baisse par rapport aux années précédentes des sinistres et réclamations qu'a permis le renouvellement du matériel.

CHAPITRE 3 – ACTIVITE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - COMPTES 2013

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec préalablement une analyse synthétique d'ensemble.

Le compte administratif fait état dans une première colonne des crédits ouverts, ce qui correspond au budget primitif, aux décisions modificatives, qui ont été au nombre de 5 en 2013 ainsi que les virements de crédit.

Sont donnés ensuite pour la section d'exploitation le niveau des réalisations de l'exercice, les rattachements, les restes à réaliser ainsi que les crédits annulés. La section d'investissement donne pour les dépenses les mandats émis et pour les recettes les titres émis.

Pour une bonne analyse des comptes, figure, comme l'an passé, en annexe une présentation détaillée des comptes de l'année objet du rapport annuel par rapport à l'exercice précédent avec les écarts en valeur et en pourcentage d'un exercice à l'autre.

ANALYSE DES COMPTES 2013

3.1 - Section d'exploitation

Une analyse synthétique peut être réalisée en partant des principaux chiffres ci-après qui sont ensuite commentés.

Chiffres en milliers d'euros arrondis au millier d'euro – A compter de l'année 2012, la méthodologie appliquée pour les soldes intermédiaires de gestion correspond à celle du compte de gestion hors le chiffre d'affaires dont sont déduits les tickets restaurants, part salariale

	Exercice 2012	Exercice 2013	Variation 2012/2013	
			En %	En valeur
Produits des services (chapitre 70)	12 841	13 094	+ 1,92 %	+ 253
Autres produits (chapitre 75)	1 661	1 429	- 13,96 %	-232
Chiffre d'affaires* (hors tickets restaurants)	14 555	14 478	+ 0,53 %	+ 77
Chiffre d'affaires hors tickets restaurants et reprise provision pour grosses réparations	13 909	14 159	+ 1,79 %	+ 250
Subvention d'équilibre	0	0		
Masse salariale (salaires chargés et hors intérim)	6 274	6 498	+3,57 %	+ 224
Charges et frais de personnel intérim inclus (chapitre 12)	7 037	7 138	+ 1,43 %	+ 101
Achats et charges externes (intérim exclus)	3 890	3 860	- 0,77 %	- 30
Dotation aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	3 544	4 148	+ 17,04 %	+ 604
Résultat courant non financier	328	- 626	- 290,85%	- 954
Résultat financier	51	2	- 96,08 %	- 49
Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)	379	-624	- 264,64%	- 1003
Résultat exceptionnel	968	1 312	+ 35,53 %	+ 344
Résultat de l'exercice avant affectation à la provision pour grosses réparations	1320	1244	-5,75 %	-76
(1) Dotation à la provision pour grosses réparations	22	681	+299,54 %	+ 659
(2) Reprise sur la PGR	545	319	-41,47 %	-226
(3) Travaux de grosses réparations financés hors reprise sur la PGR	0	0	0 %	0
(1) - (2) + (3) = ressource nette dégagée par PARCUB pour les grosses réparations	-523	+362	+ 169,21%	+ 885
Résultat de la section de fonctionnement hors IS **	1 345	1 012	- 24,90%	-335
Résultat de la section de fonctionnement moins IS de l'exercice	896	562	- 37,2 %	- 334
Résultat de la section d'investissement	1315	1657	+ 26,00%	+342

*selon le logiciel de comptabilité publique HELIOS

**sur l'exercice ou d'un exercice antérieur

3.1.1 – Analyse du résultat de la section d'exploitation : résultat tel que donné par les comptes et résultat retraité pour une meilleure lecture sur le plan économique

En 2013, la section d'exploitation dégage un excédent de 562 183,68 € après impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2013 (16 564 382,50 € de recettes pour 16 002 198,82 € de dépenses).

Pour bien appréhender ce résultat sur le plan économique, il convient de tenir compte de 4 éléments essentiels et de procéder à des retraitements en conséquence.

En premier lieu, l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2012 a été comptabilisé dans les comptes 2013.

En second lieu, le niveau plus ou moins important des dotations à la provision pour grosses réparations ainsi que de la reprise mais également l'importance des dépenses de grosses réparations doit être bien apprécié.

En troisième lieu, il convient de tenir compte de l'impact de la fourrière positif sur les comptes de la régie et plus précisément de la progression des charges refacturées liées au transfert lié à la configuration définitive.

Enfin, il convient de tenir compte de tous éléments à caractère exceptionnel aussi bien en recettes qu'en dépenses.

Ces 4 points sont repris ci-après pour donner en conclusion une lecture retraitée globale.

- **Résultat 2013 avec et après impôt sur les sociétés avec retraitement de l'impôt sur les sociétés 2012**

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2012 réglé en 2013 et comptabilisé dans les comptes 2013 s'est élevé à la somme de 449 054 €. Hors cette charge, le résultat avant impôt sur les sociétés en 2013 est de 1 011 237,68 €.

Le résultat avant impôt de 1 011 237,68 € conduit en tenant compte de l'IS (de 337 043 €) qu'il convient de minorer du crédit d'impôt compétitivité (97 212 €) à un résultat net de 771 604 €.

Par rapport au résultat comptable 2012, ce montant est en recul de 125 192 €.

- **Prise en compte des dotations et des reprises des provisions sur grosses réparations et montant des dépenses de grosses réparations**

Chiffres en milliers d'euros

	2012	2013	Variation
Dotation à la PGR	22	681	+ 659
Reprise de la PGR	545	319	-226
Dotation - reprise	- 523	+ 362	
Montant des travaux de grosses réparations	545	319	-226

A la différence de l'exercice précédent, la dotation à la provision pour grosses réparations a été significative, 681 K€ pour 22 K€, soit une hausse d'un exercice à l'autre de 659 K€. Inversement la reprise de la provision pour grosses réparations a baissé de 226 K€.

Pour une bonne analyse sur le plan économique, il convient de neutraliser les dotations et les reprises à la provision pour grosses réparations et de considérer que les dépenses de grosses réparations pourraient être réalisées sans reprise. En effet, PARCUB doit bien faire face chaque année à un niveau minimum de dépenses de grosses réparations.

Au regard de ce qui précède, en l'absence de dotation et de reprise à la PGR, le résultat avant IS aurait été majoré de 374 K€ et si le niveau de dépenses de grosses réparations avait été équivalent à celui de 2012, l'impact global de ces retraitements aurait conduit à bonifier le résultat avant IS de 136 K€.

- **Un impact positif de la fourrière sur les comptes de PARCUB SPIC qu'il convient d'appréhender.**

En 2012, la fourrière jusqu'à la fin du mois d'octobre était gérée sur le site historique quai du Maroc. A compter du 1^{er} novembre 2012, elle a été transférée en s'appuyant notamment sur la capacité pour partie de 3 parkings conduisant à une refacturation de charges en conséquence. En 2013, la gestion de la fourrière a été effectuée sur l'intégralité de l'année en gestion définitive conduisant à un niveau de refacturation des charges plus important. On est passé ainsi de 140 832 € en 2012 à 288 610 € en 2013, ce qui correspond à un écart de 147 778 € qui a bonifié le chiffre d'affaires. Parmi l'ensemble des charges refacturées, 117 455,03 € correspondent à des charges qu'aurait dû assumer PARCUB à défaut de gestion de la fourrière (cette somme de 117 455,03 € correspond à la quote-part des charges des parkings utilisés pour les besoins de la fourrière).

- **Résultats exceptionnels – Eléments à prendre en considération**

A la demande de Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques, des régularisations des comptes de bilan de TVA (730 889,51 € de produits exceptionnels et 282 144,04 € de charges exceptionnels) ont été comptabilisés par décision modificative sur l'exercice 2013. Il en résulte un impact positif sur le résultat exceptionnel de 448 745,47 €.

Au final :

- **le résultat comptable de la section d'exploitation 2013 (hors IS 2013) de 562 K€ hors régularisation des comptes de bilan de TVA s'établit à la somme de 114 K€,**
- **à ce chiffre de 114 K€, il convient de rajouter l'impôt sur les sociétés comptabilisé dans les comptes 2013 au titre de l'exercice 2012 (449 K€), dans ce cas, le résultat ressort alors à la somme de 563 K€,**
- **si le niveau des dépenses de grosses réparations avait été comparable à celui de l'année 2012 et si l'on neutralise les dotations et les reprises à la provision pour grosses réparations, le résultat de 563 K€ est alors majoré de 136 K€, ce qui aurait donné un résultat de 699 K€,**
- **compte tenu des retraitements effectués ci-dessus qui aboutissent au résultat de 699 K€ avant impôt, le résultat net c'est-à-dire après IS et minoré du crédit d'impôt compétitivité aurait été de 563 K€. Ce résultat ainsi retraité intègre la progression des refacturations au titre de la fourrière de 148 K€. Si l'on neutralise cette dernière somme, le résultat avant impôt n'aurait été que de 551 K€ et après IS de 464 K€.**

Pour rappel, en 2012, le résultat comptable donc avant IS était de 1 345 310,44 € et après IS de 896 256 € et ceci alors même que la dotation à la provision pour grosses réparations avait été bien inférieure à celle passée en 2013 (22 K€ pour 681 K€). Aussi, si le résultat 2013 présente un excédent, il n'en demeure pas moins qu'il est bien inférieur à ce qui aurait pu être dégagé dans la configuration 2012. Pour autant, fort heureusement, l'exercice 2013 a bénéficié d'une progression du chiffre d'affaires de 1,8 % qui a été réalisé :

- du fait comme explicité ci-avant de la progression de la refacturation des charges pour la fourrière,
- mais également de la progression de la redevance perçue pour le parking Mériadeck au titre de la compensation de l'1H30 de gratuité,
- une progression des recettes horaires de 1,67 %, niveau supérieur à l'inflation, malgré une baisse de la fréquentation horaire globale et des tarifs horaires restés inchangés. Cette progression s'explique par un niveau d'activité plus favorable sur les parkings générant plus de recettes et un ticket moyen en progression traduisant une progression du temps moyen de stationnement.

Cette analyse incite à la prudence pour 2014 laquelle a été de mise lors de l'élaboration du budget 2014 et cela d'autant plus qu'en 2014, les tarifs horaires et abonnements résidents n'ont pas été augmentés et qu'il est raisonnable de prévoir un nouveau recul de la fréquentation horaire et du nombre d'abonnés.

3.1.2 – Commentaires sur les principaux postes de la section d'exploitation

a) Les produits de la section d'exploitation

Le total des produits de la section d'exploitation progresse par rapport à l'année passée de 253 K€, soit + 1,92 %.

Le chiffre d'affaires, d'un montant de 14 478 009 € qui est l'addition du chapitre 70, produits de service, et du chapitre 75, autres produits dont sont déduits les titres restaurants. Il progresse de seulement 0,53 %. Pour mieux apprécier son évolution et alors que le chiffre d'affaires tel que mentionné et donné dans le compte de gestion intègre les reprises sur provision pour grosses réparations, il convient de déduire cette somme. Dans ce cas, le chiffre d'affaires ressort à la somme de 14,159 M€ en progression de 1,79 %. Cette progression est largement due à la progression des refacturations de charges de la fourrière. En 2013, la refacturation correspondant à la mobilisation d'une partie des 3 parkings Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux s'est élevée à la somme de 117 455 €.

Il convient d'observer pour une analyse plus fine que les recettes abonnés sont en légère baisse (- 0,55 %), ce qui résulte du recul du niveau d'activité, qui n'a pu être compensée par la progression du prix des abonnements. Quant aux recettes horaires, elles progressent de 1,67 %, niveau supérieur à l'inflation malgré le gel des tarifs et le recul du volume d'activité. Cette progression s'explique par une évolution favorable de la réparation de la fréquentation sur les différents parkings et l'évolution de la durée moyenne de stationnement.

Si on fait abstraction de la dernière régularisation de 37 101 € sur les recettes abonnés suite aux observations formulées par la CRC, le chiffre d'affaires 2013 serait tout à fait stable (+ 0,10 %, soit moins de l'inflation constatée en 2013 de 0,8 %).

Sans préjuger des décisions à venir en ce qui concerne les revalorisations tarifaires, il apparaît, dans un contexte économique difficile et un recul de l'activité, que les marges de manœuvre de PARCUB, même si elles sont réelles, demeurent contenues à court terme dans l'attente de la matérialisation de la politique de développement de PARCUB dans ses comptes.

Il est à noter par ailleurs l'évolution favorable de la redevance au titre de l'1H30 de gratuité sur le parking Centre Commercial Mériadeck qui atteint la somme de 854 064 € en 2013 suite à l'avenant n° 2 revalorisant au-delà de la formule d'indexation la redevance de 2,3 % en 2013 dans un contexte de forts investissements à réaliser sur ce parking en particulier et surtout pour tenir compte de la loi du 6 février 2005 relative à la bonne accessibilité pour les personnes handicapées.

Les produits financiers d'un montant de seulement 2 110,81 € sont en retrait significatifs par rapport à l'exercice précédent (- 48 920,50 €) et d'un montant tout à fait dérisoire au regard du niveau de la trésorerie de PARCUB (17 777 282 € à la fin de l'année 2013), laquelle ne peut être placée que sur des produits strictement encadrés et n'ayant généré quasiment aucun produit financier en 2013 du fait du niveau extrêmement bas des taux d'intérêt auxquels a pu se financer l'état français. Ces produits financiers étant tout à fait marginaux et alors que les charges financières sont inexistantes en l'absence d'emprunt, le résultat financier excédentaire demeure bien évidemment symbolique.

b) Les dépenses de la section d'exploitation, impôts sur les sociétés inclus

Quasi stables en 2011 par rapport à 2010 et en retrait en 2012 de 4,5 % par rapport à 2011, les dépenses de la section d'exploitation en 2013 progressent de 10,746 %. Cette progression n'est pas significative. En effet, si l'on raisonne hors impôt sur les sociétés et en neutralisant l'importante progression des charges exceptionnelles de 379 164 €, la progression est de 4,95 % et ceci alors que la provision pour grosses réparations a été accrue de 659 950 €. Si l'on neutralise la progression de la provision pour grosses réparations, les dépenses de la section d'exploitation ainsi retraitées sont restées stables.

Le chapitre 11, charges à caractère général, et le chapitre 12, charges de personnel, progressent respectivement + 0,77 % et + 1,41 %.

La progression des charges à caractère général s'explique en grande partie par la contribution foncière des entreprises qui génère une charge supplémentaire de 327 261 € ; par contre, les charges locatives et les travaux de grosses réparations diminuent respectivement de 56 016 € et de 250 634 €.

La progression de 1,41 % du chapitre 12, charges de personnel, nécessite de donner les éléments d'analyse essentiels suivants.

Le chapitre 12 représente 50,41 % du chiffre d'affaires en 2013 contre 49,6 % en 2012 et 47,1 % en 2011 et 46,6 % en 2010. Il faut noter qu'en cas de maladie, PARCUB bénéficie comme tout employeur de remboursement mais doit, pour autant, faire face aux absences en ayant recours, s'agissant du personnel des parkings voire du personnel du service Technique, à l'intérim. Aussi, et alors que le chapitre 12 inclut les charges d'intérim, il convient pour une bonne analyse de déduire de ce chapitre le remboursement de personnel au titre des arrêts maladie ou accidents de travail. Si l'on procède à ce retraitement, les dépenses s'élèvent alors à la somme de 6,946 M€ pour 6,899 M€ en 2012, soit une progression de 0,68 % (contre + 1,41 % du chapitre 12 sans retraitement). Enfin, il convient de souligner pour une bonne analyse des dépenses de personnel qu'une partie des moyens humains de PARCUB service public industriel et commercial est refacturée au service public administratif de la Fourrière. En procédant à cette déduction, les dépenses de personnel ainsi retraitées s'établissent à la somme de 6,793 M€ pour 6,762 M€ en 2012, soit une progression de 0,45%. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires dont il est déduit bien évidemment la refacturation de charges au titre de la contribution à la gestion de la fourrière, **la masse salariale retraitée ramenée au chiffre d'affaires ainsi retraité s'élève à 47,97 % en 2013 contre 47,2 % en 2012, pourcentage identique à celui constaté en 2010.**

Au-delà de ces éléments d'analyse essentiels, il n'en demeure pas moins que le niveau de la masse salariale demeure un facteur de rigidité et que celle-ci se doit, comme sur les années passées, d'être maîtrisée.

c) Le résultat financier

Comme explicité ci-dessus, celui-ci est tout à fait marginal malgré le niveau de la trésorerie de PARCUB. Il est tout à fait insignifiant (2 110 €) et atypique alors que PARCUB n'a aucune charge financière et dispose d'une trésorerie tout à fait confortable (17 777 282 € en fin d'année 2013), ce qui est un atout essentiel pour son développement.

La faiblesse du résultat financier s'explique par la faiblesse des taux des placements auxquels PARCUB a accès et qui sont limités par la réglementation.

d) Résultat exceptionnel

En 2013, avec 1 714 214 €, les produits exceptionnels sont constitués de la quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice (926 707 €) et d'autres produits exceptionnels (régularisation d'écritures pour 730 889 €). Les charges exceptionnelles se sont inscrites pour 402 433 € en augmentation de 379 165 € par rapport à 2012 (23 269 €). Au final, le résultat exceptionnel est en progression d'environ 344 000 € par rapport à 2012, ce qui a contribué à dû concurrence à l'augmentation du résultat comptable.

En ce qui concerne les opérations d'ordre de transfert, outre les commentaires faits plus avant sur la reprise sur PGR, il est à noter que la quote-part des subventions virées au résultat de l'exercice est en retrait de 46 765 € pour s'établir à la somme de 926 707 €. Cette somme correspond, alors que des subventions d'investissement sont rattachées à divers parkings, à la reprise de ces dernières sur la durée des amortissements. La baisse du niveau de ces reprises s'explique naturellement par l'arrivée à échéance des investissements les plus anciens.

e) Conclusion sur la section d'exploitation

Globalement, il apparaît que le compte administratif est cohérent avec les anticipations du dernier plan à moyen terme. L'excédent de l'exercice 2013 permettra d'abonder le report à nouveau, ce qui est de nature dans un contexte économique incertain et alors qu'une certaine modération tarifaire s'impose, de permettre de passer au mieux les prochaines années dans l'attente de la matérialisation des nouvelles opérations dans les comptes de PARCUB. Cela dit, il ressort de cette analyse, alors que PARCUB a procédé en 2013 à des recrutements nécessaires pour son développement, que la masse salariale et de façon plus générale l'ensemble des charges d'exploitation doivent faire l'objet d'une gestion serrée afin de maintenir des marges de manœuvre indispensables. En effet, la structure des charges de la régie se caractérise par une certaine rigidité qui ne peut être assouplie qu'au fur et à mesure de décisions de gestion prises d'année en année et des départs naturels.

3.2 Section d'investissement

La section d'investissement présente un excédent de 1 656 896 € pour 4 148 545 € de recettes et 2 491 649 € de dépenses.

Les recettes de cette section sont constituées exclusivement d'opérations d'ordre et de transfert et pour 83.56 % de dotation aux amortissements. Il faut préciser que l'amortissement des seuls bâtiments représente 58,36 % du total des dépenses de la section d'investissement.

Les recettes d'investissement sont en progression de 604 012 € alors que la provision pour grosses réparations augmente d'un exercice à un autre de 659 950 €. Aussi, la baisse des dotations aux amortissements entre 2012 et 2013 n'est que de 55 938 €. Ce faible recul traduit un niveau d'immobilisations en valeur nette assez stable. Cela est tout à fait cohérent avec la valeur des parkings dont le gros œuvre est majoritaire et amorti sur une durée de 50 ans conformément aux dispositions héritées de la Cub.

En ce qui concerne les dépenses, les immobilisations constituées par PARCUB sont restées à un niveau substantiel en valeur, 1 159 035 € en 2013, en augmentation de 449 425 € par rapport à l'exercice précédent sur lequel avaient été enregistrées des dépenses d'investissements pour un montant de 709 610 €. Les opérations d'ordre et de transfert se sont élevées à la somme de 1, 245 M€ pour 1,519 M€ en 2012, ce qui correspond précisément à une diminution de 274 000 €. Cet écart résulte pour l'essentiel par la reprise de la provision pour grosses réparations (article 15722).

CHAPITRE 4 – L’ACTIVITE FOURRIERE

Par délibération en date du 26 novembre 2010, la Communauté urbaine de Bordeaux alors que le site historique de la fourrière situé quai du Maroc devait être libéré, a décidé, après étude, de transférer la gestion du service public de la fourrière à PARCUB et ceci à compter du 1^{er} janvier 2011.

L’année 2011 fût une année de transition. Il en fût de même en 2012 alors que la gestion en configuration définitive n’a été effective qu’à compter du 1^{er} novembre 2012. Plus précisément, celle-ci s’appuie sur l’utilisation pour partie des parkings Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux et sur un site extérieur en surface permettant d’accueillir les véhicules brûlés, accidentés et hors gabarit.

Sur toute l’année 2013, le service public de la fourrière a fonctionné sur la base de l’organisation qui a été prévue au départ et pour la première fois sur un exercice comptable complet.

Ce rapport comprend 3 parties :

- présentation des principales caractéristiques du service public de la fourrière sur la Communauté urbaine de Bordeaux,
- les éléments marquants de l’activité 2013,
- les comptes 2013.

Présentation des principales caractéristiques du service public de la fourrière sur la Communauté urbaine de Bordeaux

4.1 – PRINCIPALES CARACTERISTIQUES SUR LE PLAN JURIDIQUE

4.1.1 - PARCUB est un établissement public à double visage.

En effet, la régie gère d’une part, le service public de la fourrière automobile qui est un service public administratif (SPA) et d’autre part, l’ensemble de ses autres activités qui relèvent d’un service public industriel et commercial (SPIC).

4.1.2 – Une comptabilité spécifique

La comptabilité du SPA, service de la Fourrière, est tenue dans un budget annexe selon l’instruction comptable M14 alors que le SPIC relève de la M4.

4.1.3 – Des moyens pour partie communs identifiés et répartis

Les 2 services relevant d’une entité unique, il va de soi qu’il existe un ensemble de moyens communs humains et matériels pour assurer la gestion des 2 services comme précisé ci-dessus, ce qui a donné lieu à des dispositions arrêtées d’un commun accord entre la Cub et PARCUB.

Au-delà d’une réalité matérielle, cette mutualisation permet d’optimiser les coûts d’exploitation de chaque service. Cela est de l’intérêt de la Communauté urbaine de Bordeaux puisqu’en cas de déficit du SPA, celui-ci sera amoindri même s’il est à la charge de la Cub. En cas d’excédent, celui-ci, conforté par des charges d’exploitation moindres, revient intégralement à la Cub. Cela permet par ailleurs une plus grande souplesse et réactivité dans la gestion, gage d’une meilleure qualité de service. A ce titre, les moyens techniques de PARCUB, l’existence d’une équipe d’intervention,

l'ensemble des services supports de la régie, la possibilité de recourir au marché d'intérim de PARCUB... sont des atouts précieux.

Dans un souci de parfaite clarté, pour une bonne identification des moyens communs aux 2 services et une bonne affectation des coûts correspondants, il a été arrêté par délibération conjointe de la Cub et de PARCUB (délibération PARCUB 2010/01/05) l'ensemble des règles applicables en matière de comptabilité analytique. Cette délibération précise que 3 parkings : 8 mai 45, Front du Médoc et Porte de Bordeaux seront utilisés pour partie pour les besoins du service de la fourrière. Alors que ces ouvrages étaient pré-existants à la reprise de la gestion de la fourrière et que leurs équipements en matière de sécurité, électrique, etc répondent aux besoins de la gestion de chaque ouvrage dans sa totalité, les coûts d'exploitation non rattachés à une activité sont répartis au prorata des surfaces utilisées pour chaque service. Les moyens dédiés à 100 % pour chaque service font l'objet bien évidemment d'une affectation directe. Pour les autres moyens, ils donnent lieu à une affectation au plus près de la réalité de l'exploitation du service selon des clés de répartition précises.

4.1.4 – Autres dispositions essentielles

Il a été acté également par délibération n° 2010/01/01 que tous marchés passés par la régie pourront l'être pour les besoins du service automobile de la fourrière comme pour toutes les activités de la régie.

Il a été donné délégation au président pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur à 90 000 € H.T ainsi que toutes décisions concernant leur avenant qui n'entraînent pas une augmentation du contrat initial supérieur à 5 %.

Il est à noter que la Cub a modifié les statuts de PARCUB par délibération en date du 23 novembre 2012 et que l'ordonnateur du service public de la fourrière est désormais le directeur général de PARCUB qui, dans le cadre de la gestion de la fourrière, intervient en sa qualité de directeur de la fourrière automobile.

Les dispositions relatives à la commission d'appel d'offres pour les besoins de la fourrière automobile ont été adoptées par délibération 2010/01/01.

Le service de la fourrière dispose d'un règlement intérieur (délibération 2010/10/07F du 14 décembre 2010).

L'agrément pour gérer la fourrière sur les sites actuels a été délivré par M. le Préfet en date du 9 octobre 2012, le directeur de la fourrière ayant la qualité de gardien de la fourrière et de ses installations par arrêté du 9 octobre 2012.

4.2 - CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DU SERVICE POUR L'USAGER DU SERVICE PUBLIC

4.2.1 - Un service fonctionnant 24 H/24 avec une forte proximité

- a) Un service fonctionnant 24 H/24

Suite à la délibération n° 2011/04/11F, le service de la Fourrière reçoit des véhicules sans interruption tous les jours de l'année et la restitution des véhicules se fait également sans aucune interruption.

- b) Utilisation depuis le 1^{er} novembre 2012 pour partie de 3 parkings, en privilégiant le parking Front du Médoc lieu d'accueil des contrevenants, auxquels s'ajoute un site en plein air

Plus de 90 % des véhicules qui rentrent en fourrière proviennent de la commune de Bordeaux et pour l'essentiel d'entre eux de l'hypercentre. Pour récupérer son véhicule, le contrevenant doit passer par l'hôtel de police du quartier Mériadeck situé rue François de Sourdis. Aussi, les 3 parkings : Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux pour partie utilisés (respectivement pour Front du Médoc une partie du 1^{er} niveau, pour 8 mai 45 une partie du niveau -1 et pour Porte de Bordeaux le niveau -4, pour une capacité au total pour les 3 parkings de l'ordre de 520 places) sont géographiquement idéalement situés.

Le site Front du Médoc qui correspond au parking central de PARCUB est à 300 mètres environ du commissariat central. Sa salle de contrôle a été agrandie en 2011 ainsi que l'espace d'accueil de la clientèle pour recevoir les contrevenants. Ces derniers, après avoir rempli les formalités nécessaires, récupèrent leur véhicule rapidement alors que l'essentiel des véhicules est positionné sur ce site de stockage le plus utilisé car il est le seul des 3 parkings qui permet d'acheminer les véhicules avec des camions plateaux.

Sont acheminés sur un site extérieur situé à Mérignac :

- les véhicules brûlés pour lesquels il peut exister un risque de reprise d'incendie qui par ailleurs ne peuvent pas toujours être aisément déplacés,
- les véhicules accidentés,
- les véhicules hors gabarit.

4.2.2 - Une organisation humaine et technique adaptée, moderne et optimisée pour une gestion multi-sites avec des garanties nécessaires quant au bon gardiennage des véhicules

Le personnel en charge de l'accueil des contrevenants étant intégré et positionné sur le poste central du parking Front du Médoc :

- tous les sites bénéficient d'un système de vidéosurveillance, les moyens préexistants ayant été renforcés,
- les sites ont été rendus étanches par rapport au reste du parking au moyen :
 - o de clôtures,
 - o de portails piétons et voitures automatisés,
 - o d'interphones,
 - o de système de contrôle d'accès avec usage de cartes magnétiques, etc.

Très concrètement, lorsque le contrevenant est passé par l'accueil de la fourrière (poste central de Front du Médoc) a réglé les sommes dues pour récupérer son véhicule, celui-ci se voit remettre un titre d'accès correspondant au site sur lequel est entreposé son véhicule. Avec ce titre d'accès, il passe, selon le cas, par l'ascenseur du parking (Porte de Bordeaux) et les sas piétons avec borne de contrôle, pour récupérer son véhicule. Il faut préciser que le personnel dispose d'un visu au moyen de caméras. Le véhicule récupéré, le contrevenant sort du site en présentant son titre d'accès et en appelant le personnel au moyen d'un interphone. Le personnel déclenche alors l'ouverture de la grille en sortie.

La fourrière dispose de personnels totalement dédiés à la gestion du service et qui ont le statut de fonctionnaire. D'autres personnels de PARCUB contribuent à la bonne gestion de la fourrière. Ces moyens qui correspondent au travail réalisé par le siège social et qui correspond aux fonctions supports (RH, comptabilité, service informatique, ...) et d'autre part, à des contributions de terrain (petites maintenances, interventions ponctuelles si besoin de l'équipe d'intervention...) sont mobilisés en fonction des besoins. Le service public administratif de la fourrière et le SPIC sont donc gérés dans une logique de mutualisation des moyens humains et des prestataires pour une bonne gestion. Cette mutualisation s'accompagne de facturations dans le cadre des dispositions contractuelles arrêtées entre la Cub et PARCUB.

Au moyen en personnel propre de PARCUB, s'ajoutent les moyens humains apportés par des prestataires externes avec qui un marché a été passé :

- le marché le plus important concerne l'enlèvement et le transport des véhicules détenu par le groupement Garage Fourrière Marseille/Assistance Dépannage 33,
- l'enlèvement, le recyclage et la destruction des véhicules ont été assurés par la société Decons jusqu'à la fin octobre 2013. Le nouveau marché a été attribué à la société Dubourg Automobile.
- l'expertise des véhicules est assurée par la SARL Audit Automobile Expertise.

La maintenance de l'ensemble des équipements techniques relève dans la plupart des cas de contrats communs à l'activité industrielle et commerciale et d'autre part, de la fourrière.

En matière informatique, la gestion de la fourrière bénéficie des outils les plus modernes équivalents à ceux utilisés pour la gestion de parkings mais aussi de logiciels spécifiques :

- un logiciel d'exploitation dédié (celui de la société Logitud), lequel permet outre le suivi de l'ensemble des véhicules d'assurer la facturation,
- un logiciel comptable spécifique.

De plus, le service comprend une régie d'avance et de recette.

4.3 - LES ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2013

4.3.1 – DISPOSITIONS DIVERSES RETENUES POUR ADAPTER LE SERVICE EN VUE D'UNE GESTION OPTIMISEE

L'exercice 2013 a été marqué par la refonte du règlement intérieur du personnel. Sans modifier la durée hebdomadaire de travail, les agents d'accueil sont deux en poste pendant 16 H par semaine. Cette adaptation a été possible avec la mutualisation des moyens avec PARCUB SPIC. Au vu du faible nombre de véhicules restitués les dimanches et jours fériés, les agents de PARCUB SPIC assure la restitution ce jour et ce depuis le 1^{er} juillet 2013.

Ces dispositions ont permis de diminuer les temps d'attente des contrevenants et d'améliorer les conditions de travail des agents.

4.3.2 – POINTS RELATIFS A L'ACTIVITE

Les entrées de véhicules se sont élevées à 14 493 en 2013 pour 13 385 en 2012, soit une progression 8,28 %.

La facturation sur usagers, donc les recettes hors ventes domaines, ferraille et casse, s'établissent à la somme de 1 967 141 € en progression de 10,06 %.

Les transactions payées, c'est-à-dire les sommes dues suite à un début d'exécution sans que les véhicules soient enlevés, ont atteint la somme de 26 431€ pour 25 995 € en 2012, soit + 1,67 %.

Les expertises réalisées au 3^{ème} jour de l'entrée des véhicules sur le parc se sont élevées à la somme de 23 560 € en progression de 920 €, soit + 4,06 %.

Les frais de gardiennage (10 € par jour pour un VL) atteignent la somme de 292 862 € contre 260 373 € en 2012, soit + 32 489 €, soit + 11,78 %, niveau supérieur au nombre de véhicules entrés, ce qui traduit une progression du temps moyen de gardiennage.

Les abandons ont représenté une somme de 30 978 €.

(Pour les transactions payées, les frais de gardiennage, les expertises et les abandons les données de 2012 ont fait l'objet d'une estimation et d'un retraitement. Le logiciel utilisé à partir de juillet 2012 ne permettait pas de séparer les différentes recettes par poste et globalisait celles-ci dans une seule rubrique. Le correctif apporté sur le logiciel en janvier 2013 a permis de sectoriser l'ensemble de ces recettes.)

Les ferrailles et casse ont représenté une recette de 340 915 € pour 269 208 € en 2012, soit une progression de 26,96 %. Cette évolution très favorable tient au fait que le marché de valorisation des véhicules au titre des pièces détachées (casse) a été renouvelé au mieux.

4.3.3 – LE VECU DU SERVICE – UNE EQUIPE AU SERVICE DU PUBLIC

Dans le cadre du rapport de l'année 2013, quelques éléments significatifs du vécu du service ont été mis en avant. 2013 a été marqué par l'évolution du règlement intérieur qui a permis de répondre à deux exigences :

- rendre un meilleur service aux usagers en diminuant les temps d'attente en renforçant les effectifs présents à l'accueil aux heures de forte affluence,
- améliorer les conditions de travail des agents d'accueil en renforçant les moyens sur les périodes de forte activité.

4.4 – COMPTES 2013

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec préalablement l'énonciation des points essentiels à prendre en considération pour une analyse financière.

Le service de la fourrière est un service public administratif dont la comptabilité est établie selon l'instruction comptable M14. L'ensemble des dépenses et des recettes est donné TVA incluse. Il est rappelé qu'en cas d'excédent celui-ci revient à la Cub. Inversement, en cas de déficit, celui-ci doit être comblé par la Cub, PARCUB n'ayant pas à assurer d'avance de trésorerie.

4.4.1 – CONSIDERATIONS GENERALES POUR L'ANALYSE DES COMPTES 2013

Comme précisé dans le rapport annuel de l'année précédente, l'année 2012 correspondait à une année de transition. En effet, la fourrière a quitté le 30 octobre 2012 le site historique du quai du Maroc pour utiliser la capacité pour partie de 3 parkings (Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux) et un site extérieur situé à Mérignac. L'année 2013 est le 1^{er} exercice plein sur 12 mois avec une exploitation que l'on peut qualifier en configuration définitive. Aussi, cet exercice est représentatif de la situation économique du service en tenant compte des modalités qui avaient prévues par PARCUB et qui ont contribué à la prise de décision de la Communauté urbaine de Bordeaux de transférer le service de la fourrière de la Cub à la régie.

S'il convient de bien appréhender l'exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012 à partir du tableau ci-après, la comparaison avec l'exercice 2012 a un caractère indicatif car elle n'est pas pertinente du fait que les modalités d'exploitation d'un exercice à un autre ont été significativement modifiées.

4.4.2 – Analyse de la section d'exploitation (chiffres arrondis à l'entier le plus proche)

L'analyse synthétique peut être réalisée à partir des principaux chiffres qui suivent et qui sont ensuite commentés.

	Exercice 2012	Exercice 2013	Variation en valeur	Variation en pourcentage
Produits des services (chapitre 70)	2 186 869 €	2 431 551	+244 681 €	+11.19 %
Produits exceptionnels	4 543 €	0	-4543 €	-100.00%
Total des recettes de la section d'exploitation	2 191 413 €	2 431 551	+240 138 €	+ 10.96 %
Charges à caractère général (chapitre 11)	1 341 553 €	1 979 778 €	+ 638 225 €	+ 47.57 %
Masse salariale (hors intérim et refacturation de personnel)	110 912 €	102 333 €	- 8 579 €	- 7.73 %
Charges et frais de personnel intérim inclus (chapitre 12)	305 753 €	196 399 €	- 109 354 €	- 35.77 %
Total des dépenses de gestion de service	1 647 305 €	2 176 854 €	+ 529 549 €	+32. 14 %
Charges financières	0	0		
Charges exceptionnelles	382 658 €	114 768 €	- 267 890 €	- 70.00 %
Dotation aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	21 525 €	36 407 €	+ 14 882 €	+69.13 %
Résultat courant non financier	518 040 €	218 125 €	- 299 915 €	- 57.90 %
Résultat financier	0	0	0	
Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)	518 040 €	218 125 €	- 299 915 €	- 57.90 %
Résultat exceptionnel	- 378 115 €	- 114 604	+ 263 511 €	+69.69 %
Résultat de la section d'exploitation	139 925 €	103 494 €	- 36 431 €	- 26.03 %

- **Le résultat du service de 103 521 € en 2013 est largement excédentaire en configuration définitive**

Alors que la fourrière a été gérée en configuration définitive sur toute l'année 2013 en s'appuyant sur une partie de la capacité de certains parkings, ce qui donne lieu à refacturation de charges, la section d'exploitation présente un résultat largement excédentaire de 103 521 €.

Cet excédent s'inscrit dans un contexte de progression de l'activité et du niveau des produits des services : 14 493 véhicules sont entrés à la fourrière en 2013 (+ 8,28 %) et les produits des services de 2 431 524 € progressent de 11,19 %.

- **Des excédents cumulés depuis la reprise du service en 2011 par PARCUB conséquents**

Les excédents dégagés de 2011 et de 2012 se sont élevés à la somme de 614 885 €. Aussi, en y ajoutant l'excédent 2013, le cumul des excédents s'élève à la somme de 718 406 €.

Ce cumul, qui tient compte des amortissements, peut utilement être rapprochée des investissements réalisés de 2011 à 2013 par PARCUB Fourrière pour les besoins du service : 1 795 425,38€

- **Les charges de la section d'exploitation**

De 2 328 030 € en 2013, elles sont constituées pour l'essentiel du chapitre 11, charges à caractère général, lesquelles progressent de 47,57 %. Cette hausse est due pour l'essentiel :

- à la progression de 273 691 € des prestations de services transport,
- au mode de comptabilisation des refacturations de charges du SPIC ; jusqu'en 2012, les charges étaient réparties en fonction de leur nature (électricité, affranchissement),
- et à la refacturation des charges des parcs servant à la fourrière pour son activité comme évoqué précédemment (+ 140 476 €).

Il faut préciser qu'à partir de 2013, toutes les refacturations (d'un montant de 345 178 € en 2013) ont été comptabilisées au compte 62878 y compris les charges liées à la refacturation des frais de personnel, ce qui entraîne un changement de chapitre comptable puisque les frais de personnel comptabilisés à l'article 012 jusqu'en 2012 sont transférés à l'article 011. Cela représente en 2013 un montant de 183 352.

Ce changement entraîne une augmentation du chapitre 011 en 2013 de 183 352 € et une diminution du chapitre 012 du même montant.

Les principaux postes du chapitre 11 sont :

- les prestations de service de transport pour un montant de 1 559 000 €. Cette somme est équivalente à 75,8 % des charges à caractère général et à 61,7 % du total des produits des services,
- la refacturation des charges du SPIC pour 345 178 €,
- les dépenses d'expertise pour un montant de 61 993,02 €,
- les frais de télécommunication liés au fonctionnement du matériel qui permet une gestion à distance de l'ensemble des sites se sont élevés à la somme de 11 404 €.

Tous les autres articles du chapitre 11 sont inférieurs à la somme de 10 000 €.

- **Les dépenses de personnel, chapitre 12**

D'un montant de 196 398,46 €, elles correspondent aux seules charges directes en personnel, l'ensemble des charges de personnels mutualisés étant dans l'exercice 2013 en totalité passé en refacturation dans l'article 628 78.

- **Le résultat d'exploitation courant**

D'un montant de 255 374,95 € en 2013, il correspond aux produits de service déduction faite des charges à caractère général et des charges de personnel, chapitre 12.

Les dotations aux amortissements alors que tous investissements nécessaires ont dû être réalisés pour permettre la gestion en configuration définitive, c'est-à-dire en équipant 3 parkings et un site extérieur de tous matériels nécessaires et en tenant compte de tous investissements en logiciels, se sont élevées à la somme de 36 407 € si bien que le résultat courant s'élève à la somme de 218 125 €.

- **Le résultat financier**

Il est nul tout comme en 2012. Aucune charge financière n'est constatée en l'absence de dette et aucun produit financier n'est également constaté puisque la trésorerie disponible en cours d'exercice ne peut être placée.

- **Le résultat exceptionnel**

Il est négatif à hauteur de 114 604 €. Il s'explique uniquement par des charges exceptionnelles constituées pour l'essentiel de charges exceptionnelles sur opérations de gestion d'un montant de 111 604 €. Cette dépense correspond à la régularisation des charges de personnel 2012 pour 92 447 €, au règlement à la Cub du complément des appointements du salarié détaché pour 8162 €, de certaines cotisations sur les salaires 2011 et 2012 pour 5 149 €, le reste 5 796 € représentant des remboursements aux redevables. Les charges exceptionnelles tiennent compte par ailleurs du montant des titres annulés sur l'exercice antérieur pour un montant de seulement de 3 164 €.

4.4.3 - Section d'investissement

Sont comptabilisés à la section d'investissement 496 889 € de titres émis pour 414 018 € de mandats émis, ce qui donne un excédent de 82 871 €. Il est à noter que les investissements réalisés en 2013 se sont élevés à la somme de 382 285 € qui ont été intégralement financés en mobilisant la trésorerie du service. Plus aucun investissement majeur n'est à prévoir pour les années à venir.

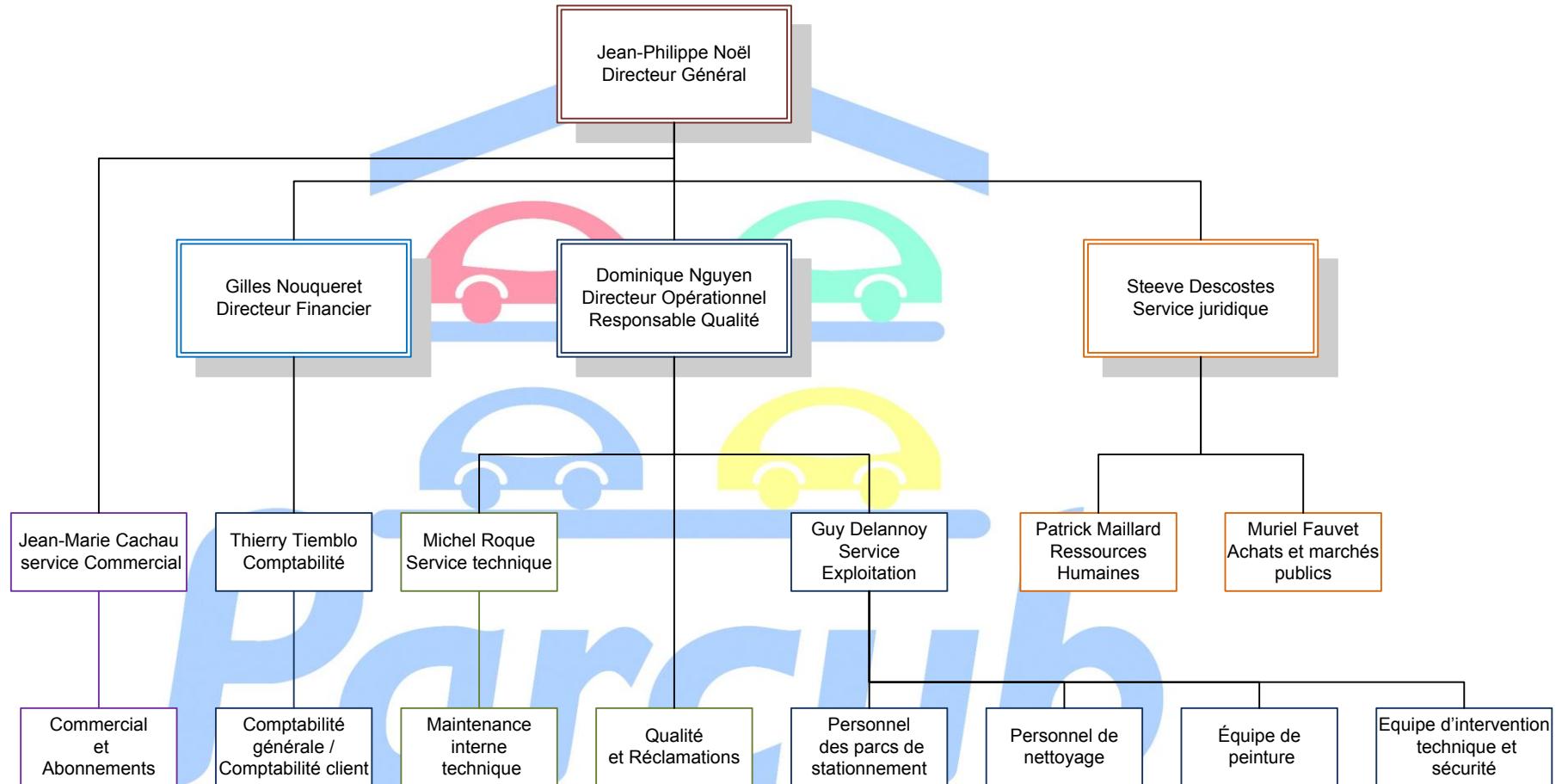
➤ **Recettes de la section d'investissement**

Une reprise de l'excédent de la section de fonctionnement pour un montant de 460 491 € a été titrée afin de faire face budgétairement au programme d'investissement.

Les opérations d'ordre et de transfert pour un montant de 36 407 € concernent exclusivement les amortissements 2013.

➤ **Dépenses de la section d'investissement**

Les dépenses d'un montant de 414 018 € en 2013 correspondent uniquement à des immobilisations acquises.



LISTE DES PARKINGS AU 31 DECEMBRE 2013

NOMS DES PARKINGS	PLACES PARCUB	PLACES PRIVEES
Gambetta	515	
Bonnac	164	
Centre Commercial Mériadeck	1363	
République	421	
Pey-Berland	688	405
Lhôte	106	
Huit Mai 1945	726	
Porte de Bordeaux	724	
Victoire	455	
Saint Jean	512	
Croix de Seguey	40	11
Front du Médoc	1144	
Cité Mondiale	712	146
Bergonié	64	
Mérignac	290	
Pessac	355	
Bouscat	132	
TOTAL	8411	562

Annexe n° 3



Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration de PARCUB – Séance du 21 novembre 2012 (convocation du 7 novembre 2012)

Aujourd'hui Vingt Un Novembre Deux Mille Douze à 18 H, le conseil d'administration de PARCUB s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel DUCHENE, président de PARCUB.

ETAIENT PRESENTS : M. DUCHENE Michel, M. CHARRIER Alain, M. MAURIN Vincent, M. SOLARI Joël

EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe à M. SOLARI Joël, M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme DIEZ Martine, M. ROSSIGNOL Clément à M. CHARRIER Alain

La séance est ouverte

AFFAIRE 2012/07/03P

Tarifs 2013

I - ELEMENTS DE CONTEXTE

Les tarifs 2013 découlent des orientations générales définies dans le PMT dont la dernière version a été actualisée en juin 2011 et qui a été approuvée par le conseil d'administration de PARCUB.

La grille tarifaire doit tenir compte de 2 impératifs essentiels :

- la nécessité d'équilibrer au minimum les comptes de PARCUB sans subvention de la CUB et donc par les recettes provenant des usagers alors que la régie gère un service public industriel et commercial,
- la nécessité de respecter le plan des déplacements urbains défini par la Communauté Urbaine et de maintenir, après la phase de travaux de réhabilitation, les parkings à un bon niveau.

Ces 2 impératifs doivent être réalisés dans un environnement défavorable :

- d'une part, l'évolution des modes de déplacement se fait au détriment de l'usage des parkings. La concurrence du réseau de transport en commun est plus forte que ce qui était anticipé il y a 9 ans. Elle devrait sur les années à venir s'accentuer avec l'accroissement de l'offre de transport en commun et cela d'autant plus que le rapport à l'automobile, moins valorisée, évolue,
- d'autre part, le contexte économique actuel est défavorable et pèse sur l'évolution de l'activité. L'hypothèse d'un accroissement de la crise pesant lourdement sur l'activité de la régie ne peut être exclue.

Annexe n° 3

On point est fait à chaque conseil d'administration sur l'évolution de l'activité aussi bien horaire qu'abonnée. En synthèse, on peut, sur cette base, faire ressortir les points suivants :

- l'activité horaire a connu une évolution globalement défavorable sur les dernières années. En faisant une projection de la tendance des mois connus en 2012 sur la fin de l'année 2012, le recul de l'activité horaire pourrait être de l'ordre de 1,0 % en 2012,
- en ce qui concerne les abonnements, la tendance globale est défavorable du fait du recul des abonnés permanents sachant que les abonnements résidents qui ont très fortement progressé sur les dernières années, continuent à progresser à un rythme plus contenu. Des arbitrages défavorables des entreprises à PARCUB ne peuvent être exclus. Qui plus est, toute dégradation de la situation économique est également de nature à peser sur la demande d'abonnements résidents.

La politique tarifaire a été énoncée chaque année dans la délibération relative aux tarifs et le plan à moyen terme 2011-2020 donne tous éléments synthétiques. Il est à noter que ce plan à moyen terme affirmait la volonté de la régie de poursuivre et d'amplifier une politique favorable aux résidents.

Les objectifs à moyen terme en matière de politique tarifaire méritent d'être rappelés ci-après.

En ce qui concerne les tarifs permanents, l'écart à terme par rapport à l'hypercentre doit être :

- Pour les parcs du centre-ville : - 20 %
- Pour la périphérie : - 50 %

L'écart entre les tarifs résidents et permanents quel que soit le secteur doit être à terme inférieur d'un tiers, soit 33,33 %.

Les multicartes qui correspondent à des tarifs applicables pour des abonnements en nombre selon les conditions définies par délibération doivent être inférieures de 20 % par rapport aux tarifs permanents.

Les parkings Cité Mondiale, Front du Médoc et Victoire ont été rattachés à la zone hypercentre et doivent faire l'objet d'ajustements progressifs pour atteindre la grille tarifaire de ce secteur.

2 – LES TARIFS 2013

2.1 – *Les tarifs abonnements résidents et permanents 2013*

Sur la base des éléments qui précèdent, les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 sont présentés ci-après par rapport aux tarifs 2012.

a) Abonnements permanents mensuels

Il est rappelé que le tarif annuel est égal au tarif mensuel multiplié par douze, disposition qui reste inchangée pour 2013.

Les tarifs permanents concernent essentiellement les déplacements domicile-travail. Au regard des tarifs des parkings gérés par d'autres exploitants et de la stratégie générale tarifaire de PARCUB, une hausse légèrement supérieure à l'inflation de l'ordre de 0,5 %, comme mentionné dans le dernier PMT, est appropriée. Il convient en ce qui concerne les parkings Cité Mondiale, Front du Médoc et Victoire de procéder à des ajustements plus significatifs alors que ces parkings ont été rattachés au secteur hypercentre.

Annexe n° 3

Pour ce qui est du parking St Jean, parking de gare, et alors que ses tarifs étaient très modérés et que la priorité doit être donnée aux usagers horaires, la politique de réajustement de son tarif permanent pratiquée depuis plusieurs années est poursuivie.

Pour ce parking, il est approprié pour les titulaires de contrat permanent de procéder à une augmentation significative et pour les souscripteurs de tous nouveaux contrats de partir sur un prix supérieur.

En conséquence, au regard de l'ensemble des éléments qui précèdent, les tarifs 2013 sont les suivants :

Abonnement permanent	Année 2012	Tarifs 2013	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	113 €	116 €	+ 3 €	+ 2,65 %
Centre Ville	88 €	92 €	+ 4 €	+ 4,55 %
Périmétrie	56,50 €	58,00	+ 1,50 €	+ 2,65 %
Cité Mondiale et Front du Médoc	96 €	102,6 €	+ 6,6 €	+ 6,85 %
Victoire	93 €	98 €	+ 4,5 €	+ 4,81 %
Saint Jean contrats en cours	111 €	120 €	+ 9 €	+ 8,11 %
Saint Jean nouveaux contrats à compter du 1 ^{er} janvier 2013		140 €		

Les tarifs ci-dessus sont donnés en euros TTC en tenant compte d'une TVA à 19,6 %. Si le taux de la TVA devait être revu, les tarifs seraient automatiquement ajustés en conséquence.

b) Abonnements résidents

Dans le cadre du plan à moyen terme 2011-2020 adopté par le conseil d'administration du mois de juin 2011, il a été retenu pour orientation de poursuivre et d'amplifier la politique favorable aux résidents.

A ce titre, 2 décisions majeures ont été prises en 2012 :

- passer la zone résident calculée à partir de la périphérie de chaque parking de 300 mètres à 400 mètres et ceci à compter du 1^{er} janvier 2012,
- accorder une réduction tarifaire aux abonnés résidents « petits rouleurs », laquelle concerne 8 parkings (Gambetta, Pey-Berland, République, Victoire, Cité Mondiale, Front du Médoc, 8 mai 45 et Porte de Bordeaux). La réduction tarifaire sur l'abonnement résident en dessous de 15 sorties par mois et pour 10 sorties au plus en dessous de ce seuil est de 0,75 € TTC par sortie en moins.

▪ Tarifs abonnements résidents selon les parkings

La progression des tarifs résidents pour 2013 est limitée à 3 € par mois et en ce qui concerne les parkings de périphérie à 1,7 € alors que l'objectif de la réduction d'un tiers par rapport au tarif permanent était quasi atteint l'an passé (- 34,5%). Il est à noter qu'en ce qui concerne le Centre Commercial Mériadeck que le conseil d'administration de PARCUB, alors que ce parking n'enregistrait aucun abonnement résident, qu'un tarif extrêmement préférentiel a été adopté. Cela a permis au 1^{er} novembre d'enregistrer 63 abonnés résidents alors qu'il n'y en avait pas avant l'adoption du tarif préférentiel. Ce parking présentant un tarif particulièrement compétitif et nettement inférieur par rapport aux autres parkings de la zone hypercentre, son tarif peut désormais être relevé de façon plus significative pour être porté à compter du 1^{er} janvier 2013 à 50 € TTC par mois.

Annexe n° 3

Il résulte de ce qui précède le tableau suivant :

TARIFS RESIDENTS AVEC OU SANS REDUCTION MAXIMUM PETIT ROULEUR

	2012 sans réduction petit rouleur	2013 sans réduction petit rouleur	Variation en valeur TTC	Variation en %	2013 avec réduction petit rouleur maxi de 7,5 €	Réduction avec 7,5 € réduction petit rouleur *
Hyper Centre	68,50 €	71,50 €	+ 3,00 €	+ 4,4 %	64 €	- 10,5 %
Centre Ville	52,50 €	55,50 €	+ 3,00 €	+ 5,7 %	48 €	- 13,5 %
Péphérie	37,00 €	38,70 €	+ 1,70 €	+ 4,6 %		
Cité Mondiale et Front du Médoc	55,00 €	58,00 €	+ 3,00 €	+ 5,5 %	50,50 €	- 12,9 %
Victoire	58,00 €	61,00 €	+ 3,00 €	+ 5,2 %	53,50 €	- 12,3 %
Centre Commercial Mériadeck	46,00 €	50,00 €	+ 4,00 €	+ 8,7 %		
ST Jean					Pas de tarif résident sur ce parking de gare	

* Parcs concernés : Gambetta/ pey Berland/République/Victoire/Cité Mondiale/Front du Médoc/Huit Mai 1945/Porte de Bordeaux.

Avec la réduction « petit rouleur » alors que les tarifs résidents sont déjà très compétitifs avec un écart supérieur à un tiers sauf en périphérie, l'avantage tarifaire demeure très substantiel si l'usager sort peu son véhicule. L'ensemble des précisions apportées dans la délibération n° 2011/05/03P concernant les petits rouleurs demeure inchangé.

2.2 - Autres tarifs

Tarifs hebdomadaires

Les abonnements hebdomadaires ont été fixés depuis 2009 à 50 % du prix des abonnements mensuels, disposition qui est maintenue, ce qui donne les tarifs suivants :

Hebdomadaires	Année 2012	Tarifs 2013	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	56,50 €	58,00 €	+ 1,50 €	+ 2,65 %
Centre Ville	44,00 €	46,00 €	+ 2,00 €	+ 4,55 %
Péphérie	28,25 €	29,00 €	+ 0,75 €	+ 2,65 %
Cité Mondiale et Front du Médoc	48,00 €	51,30 €	+ 3,30 €	+ 6,87 %
Victoire	46,75 €	49,00 €	+ 2,25 €	+ 4,81 %

Tarifs abonnement nuit :

Pour rappel, les abonnements nuit couvrent la plage horaire 19 H - 9 H.

- Le tarif individuel est calculé sur la base de 50 % de l'abonnement permanent

Annexe n° 3

- Le tarif entreprise équivaut à 35 % du tarif de l'abonnement permanent applicable à la condition de remplir la double condition suivante : disposer de 150 abonnements permanents sur le parking de référence et de souscrire un minimum de 50 abonnements de nuit. Dès lors que cette double condition est remplie, le 1^{er} abonnement bénéficie de ce tarif préférentiel.

Ces dispositions restent inchangées pour 2013.

Nuit Individuel	Année 2012	Tarifs 2013	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	56,50 €	58,00 €	+ 1,50 €	+ 2,65 %
Centre Ville	44,00 €	46,00 €	+ 2,00 €	+ 4,55 %
Périmphérie	28,25 €	29,00 €	+ 0,75 €	+ 2,65 %
Cité Mondiale et Front du Médoc	48,00 €	51,30 €	+ 3,3 €	+ 6,87 %
Victoire	46,75 €	49,00 €	+ 2,25 €	+ 4,81 %
Saint Jean				

Nuit entreprise	Année 2012	Tarifs 2013	Variation en valeur TTC	Variation en %	% Sur Permanent
Hyper Centre	39,55 €	40,60 €	1,05 €	+ 2,65 %	35,00%
Centre Ville	30,80 €	32,20 €	+ 1,40 €	+ 4,55 %	35,00%
Périmphérie	19,78 €	20,30 €	0,52 €	+ 2,62 %	35,00%
Cité Mondiale et Front du Médoc	33,60 €	35,90 €	2,3 €	+6,87 %	35,00%
Victoire	32,73 €	34,30 €	1,57 €	+ 4,80 %	35,00%
Saint Jean					

Contrat de location longue durée

Les dispositions arrêtées par délibération 2008/05/03 restent inchangées.

Deux roues motorisé (2 RM)

Les tarifs sont revalorisés sur la base de ceux prévus au PMT. L'abonnement 2 roues sur le parking St Jean doit être d'un niveau plus élevé alors que la demande est forte sur ce parking et que les places 2 roues motorisés doivent être limitées. Les revalorisations 2013 restent limitées en valeur.

2 RM	Année 2012	Tarifs 2013	Variation en valeur TTC	Variation en %
Hyper Centre	41,00 €	42,10 €	+ 1,1 €	+ 2,65 %
Centre Ville	31,00 €	31,80 €	+ 0,8 €	+ 2,65 %
Périmphérie	24,00 €	24,60 €	+ 0,6 €	+ 2,65 %
Cité Mondiale et Front du Médoc	41,00 €	42,10 €	+ 1,1 €	+ 2,65 %
Victoire	41,00 €	42,10 €	+ 1,1 €	+ 2,65 %
Saint Jean	54,00 €	56,00 €	+ 2 €	+ 3,70 %

Annexe n° 3

Vélos

Les abonnements vélos, jusqu'à ce jour, sont gratuits, seuls les frais de souscription sont facturés à hauteur de 15 € TTC. Il convient de poursuivre le développement des espaces 2 roues pour proposer une offre dans une logique de maillage rendant les espaces 2 roues plus attractifs. Dans le cadre de la délibération adoptée par le conseil d'administration en 2012, il était prévu de prévoir une facturation de l'abonnement vélo à compter de 2013. Il est proposé de différer cette mesure pour le moment alors qu'il est encore souhaitable de favoriser la progression des abonnements vélos. Il est à noter qu'en 2013 l'offre devrait encore significativement progresser :

- mise en service d'un espace de stationnement sur le parking République consécutivement à la mise en service d'un ascenseur,
- création d'un espace dédié aux vélos sur Huit mai 45 en subdivisant l'espace 2 roues actuel.

Les chèques parkings

Ils peuvent être vendus à tous les professionnels riverains du parking de référence qui souhaitent offrir une gratuité partielle du stationnement à leurs clients.

En 2012, le chèque parking 1 H était vendu avec un abattement de 20 % avec un tarif minimum de 0,50 € TTC et pour une durée de 2 heures avec un abattement de 40 % avec un tarif minimum de 0,80 € TTC.

Ces dispositions qui existent depuis 2008 sont à maintenir en 2013.

Tarif spécifique multicartes

Pour rappel, les abonnements multicartes correspondent à des abonnements en nombre tels que définis par la délibération 2007/01/05 et qui sont utilisés actuellement par le CHU, le SDIS et l'université. Il convient de poursuivre la politique de rattrapage engagée depuis la création de PARCUB. Plus précisément, pour les abonnements en nombre, une carte sur deux est délivrée avec une réduction par rapport aux tarifs permanents. Le coût de cette deuxième carte était équivalent en 2008 à 38 % du tarif permanent, à 40,5 % en 2009, à 45 % en 2010, à 51,8 % en 2011. En 2013, il est proposé de faire progresser les tarifs multicartes de la valeur mentionnée dans le tableau ci-dessous, ce qui donne dans tous les cas une progression inférieure à 10 %, les bénéficiaires de ce type d'abonnement continuant au regard de l'écart par rapport aux tarifs permanents à bénéficier d'un avantage substantiel.

Multicartes	Année 2012	Tarifs 2013	Variation en valeur TTC	Variation en %	Ecart sur Permanent en 2012	Ecart sur permanent en 2013
Hyper Centre	55,50 €	61,00 €	5,5 €	9,91 %	- 50,9%	- 47,4 %
Centre Ville	43,00 €	46,90 €	3,9 €	9,12 %	- 51,1%	- 49,02 %
Cité Mondiale et Front du Médoc	56,00 €	61,00 €	5 €	8,93 %	- 41,7%	- 40,55 %
Victoire	48,50 €	53,00 €	4,5 €	9,28 %	- 48,1%	- 45,92 %

Ticket perdu ou ticket détérioré par la faute du client

Dans ces deux cas et pour toute durée inférieure à 24H00, il est réclamé au client le prix d'une journée complète de stationnement, comme cela se pratique chez la majorité des gestionnaires de parkings. Cette disposition reste inchangée en 2013.

Annexe n° 3

Dans l'hypothèse de stationnements supérieurs à 24 heures, il sera demandé le prix d'une journée de stationnement par tranche de 24 heures entamée. Donc pour toute journée entamée le forfait jour est dû.

Carte d'abonnement :

Le prix du support de la carte d'abonnement qui est de 31 € TTC en 2011 demeure inchangé en 2013.

Le changement de macaron résident à la demande du client reste inchangé à 10 € TTC.

Tout envoi de titre d'accès et de macaron en lettre recommandée avec accusé de réception et d'une façon générale tout envoi de documents demandés selon ces formes seront facturés 5 € TTC, montant identique à celui pratiqué en 2011.

2.3 – *Les tarifs horaires*

Il est proposé en 2013 de maintenir sur l'ensemble des parkings les mêmes tarifs qu'en 2012. Par ailleurs, il est proposé, alors que PARCUB a une politique d'accueil volontaire des 2 roues, de faciliter le stationnement des 2 roues moteur horaire. Cela ne peut être réalisé que sur les parkings les plus appropriés qui devront faire l'objet d'investissements. Il est proposé de créer un tarif préférentiel sur ces parcs, lesquels seront applicables à la mise en service des équipements.

Il convient pour un meilleur éclairage des tarifs 2013 de rappeler qu'en 2012, les tarifs horaires n'avaient pas fait l'objet que d'ajustements tout à fait marginaux.

2.3.1 – Soirée tranquille

Le tarif de la soirée tranquille commence à 20 H pour se terminer à 7 H sur tous les parkings sauf ceux de la zone périphérique pour lesquels les dispositions de la soirée tranquille demeurent 19H00/7H00. Le tarif soirée tranquille reste inchangé pour les parkings de l'hypercentre et du centre, à savoir 3,50 € TTC et pour les parkings de périphérie à 3 € TTC. Il convient enfin de rappeler que le parking St Jean du fait de ses spécificités n'a pas de tarif soirée tranquille.

Pour rappel, comme précisé dans la délibération 2009/05/03, toute heure entamée sur la période de jour et ceci quel que soit le parking peut être intégralement consommée, le tarif forfaitaire de soirée ne s'appliquant qu'à la fin de la première heure de stationnement démarrée en période tarifaire de journée.

De plus, la dernière heure entamée en fin de période de nuit et ceci quel que soit le secteur, et si l'usager stationne après 7 H, est intégralement couverte par le tarif de la soirée tranquille. Ces dispositions, applicables depuis le 1^{er} janvier 2010, demeurent inchangées.

2.3.2 - Zone Hypercentre :

Parkings : Gambetta, Pey-Berland, République, Front du Médoc, Cité Mondiale, Victoire, Centre Commercial Mériadeck

1 – Hypercentre hors Centre Commercial Mériadeck

Le tableau ci-après est donné pour l'hypothèse la plus défavorable à savoir un stationnement à partir de 7 H, c'est-à-dire en commençant de stationner juste à la fin de la soirée tranquille.

Annexe n° 3

Hyper centre	Année 2012		Année 2013		Variation 2013/2012	
	Tarif TTC	Prix de l'heure	Tarif TTC	Prix de l'heure	En valeur	En %
De 0 à 1H	2,40 €		2,40 €		0,00 €	0,00%
De 1 H à 2 H	4,80 €	2,40 €	4,80 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
De 2 H à 3 H	7,20 €	2,40 €	7,20 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
De 3 H à 4 H	8,60 €	1,40 €	8,60 €	1,40 €	0,00 €	0,00%
De 4 H à 5 H	11,00 €	2,40 €	11,00 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
De 5 H à 6 H	13,40 €	2,40 €	13,40 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
De 6 H à 7 H	15,80 €	2,40 €	15,80 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
De 7 H à 8 H	18,20 €	2,40 €	18,20 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
De 8 H à 9 H	19,00 €	0,80 €	19,00 €	0,80 €	0,00 €	0,00%
De 9 H à 10 H	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
De 10 H à 11 H	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
De 11 H à 12 H	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
De 12 H à 24 H	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

2 - Hypercentre - parc Centre Commercial Mériadeck :

C.C.M	Année 2012		Année 2013		Variation 2013/2012	
	Tarif TTC	Prix de l'heure	Tarif TTC	Prix de l'heure	En valeur	En %
Moins de 1H30*	Gratuit		Gratuit			
2H00	2,40 €	2,40 €	2,40 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
3h00	4,80 €	2,40 €	4,80 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
4h00	7,20 €	2,40 €	7,20 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
5h00	8,60 €	1,40 €	8,60 €	1,40 €	0,00 €	0,00%
6h00	11,00 €	2,40 €	11,00 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
7h00	13,40 €	2,40 €	13,40 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
8h00	15,80 €	2,40 €	15,80 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
9h00	18,20 €	2,40 €	18,20 €	2,40 €	0,00 €	0,00%
10h00	19,00 €	0,80 €	19,00 €	0,80 €	0,00 €	0,00%
11h00	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
12h00	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
13H00	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
14H00	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
15H00	19,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
24H00	23,00 €	0,00 €	19,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

Compte tenu des heures d'ouverture du centre commercial Mériadeck, la tarification de la soirée tranquille de 3,50 € s'applique de 22H00 à 7H00. Lorsque le centre commercial est fermé, la soirée tranquille débute à 20 H comme sur tous les autres parcs de l'hypercentre et du centre. Tarif 24 heures bloqué à 19,00 € TTC.

Nota : la gratuité d'une heure trente en période d'ouverture de la galerie marchande demeure conditionnée au renouvellement de la convention spécifique qui prend fin le 31 décembre 2012.

Annexe n° 3

2.3.3 – Zone centre

Tarifs inchangés en 2013.

Les tarifs mentionnés ci-dessous sont donnés en prenant pour hypothèse un début de stationnement à 7 H, soit une hypothèse défavorable pour l'usager, c'est-à-dire à partir de la 1^{ère} tranche horaire qui suit la fin de la période soirée tranquille.

Centre ville	Année 2012		Année 2013		Variation 2013/2012	
	Tarifs TTC	Prix de la plage	Tarifs TTC	Prix de la plage	En valeur	En %
De 0 H à 1H	2,00 €		2,00 €		0,00 €	0,00%
De 1 H à 2H	4,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €	0,00 €	0,00%
De 2 H à 3 H	6,00 €	2,00 €	6,00 €	2,00 €	0,00 €	0,00%
De 3 H à 4 H	7,20 €	1,20 €	7,20 €	1,20 €	0,00 €	0,00%
De 4 H à 5 H	9,00 €	1,80 €	9,00 €	1,80 €	0,00 €	0,00%
De 5 H à 6 H	10,80 €	1,80 €	10,80 €	1,80 €	0,00 €	0,00%
De 6 H à 7 H	12,60 €	1,80 €	12,60 €	1,80 €	0,00 €	0,00%
De 7 H à 8 H	14,40 €	1,80 €	14,40 €	1,80 €	0,00 €	0,00%
De 8 H à 9 H	16,20 €	1,80 €	16,20 €	1,80 €	0,00 €	0,00%
De 9 H à 10 H	18,00 €	1,80 €	18,00 €	1,80 €	0,00 €	0,00%
De 10 H à 11 H	19,00 €	1,00 €	19,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00%
De 11 H à 12 H	19,00 €	- €	19,00 €	- €	0,00 €	0,00%
De 12 H à 24 H	19,00 €	- €	19,00 €	- €	0,00 €	0,00%

Tarif 24 heures bloqué à 19,00 € TTC.

Tarif soirée tranquille à 3,50 € TTC de 20 H à 7 H.

Parking Saint Jean : parking de gare stationnement et arrêts minutes

Les dispositions retenues par délibération 2009/01/06 restent inchangées. Pour rappel, s'agissant d'un parking de gare, aucun tarif soirée tranquille n'est pratiqué.

Annexe n° 3

2.3.4 - Zone Périphérie :

Parkings de Mérignac, Pessac et Le Bouscat

Les tarifs 2013 des 3 parkings de la zone périphérie sont tout à fait attractifs et restent inchangés.

Périphérie	Année 2012		Année 2013		Variation 2013/2012	
	Tarifs TTC	Prix de l'heure	Tarifs TTC	Prix de l'heure	En valeur	En %
0H à 1H	1,00 €		1,00 €			
1H à 2H	2,00 €	1,00 €	2,00 €	1,00 €	- €	0,00%
2H à 3H	3,00 €	1,00 €	3,00 €	1,00 €	- €	0,00%
3H à 4H	4,00 €	1,00 €	4,00 €	1,00 €	- €	0,00%
4H à 5H	5,00 €	1,00 €	5,00 €	1,00 €	- €	0,00%
5H à 6H	6,00 €	1,00 €	6,00 €	1,00 €	- €	0,00%
6H à 7H	7,00 €	1,00 €	7,00 €	1,00 €	- €	0,00%
7H à 8H	8,00 €	1,00 €	8,00 €	1,00 €	- €	0,00%
8H à 9H	9,00 €	1,00 €	9,00 €	1,00 €	- €	0,00%
9H à 10H	10,00 €	1,00 €	10,00 €	1,00 €	- €	0,00%
10H à 11H	11,00 €	1,00 €	11,00 €	1,00 €	- €	0,00%
11H à 12H	12,00 €	1,00 €	12,00 €	1,00 €	- €	0,00%
12H à 24H	15,00 €	3,00 €	15,00 €	3,00 €	- €	0,00%

La soirée tranquille reste aux tarifs 2012, soit 3 € TTC et couvre la plage horaire 19 H à 7 H du matin.

Le prix maximum pour 24 heures est de 15,00 € TTC.

Sur le parking de Pessac qui est un parc spécifique et alors qu'il convient de favoriser l'utilisation de ce parking en tant que parc de rabattement pour les usagers de la SNCF, le forfait de 24 H au-delà des premières 24 H demeure inchangé à 8 € en 2013, ce qui rend ce parking pour ce type d'usage très attractif.

- Tickets de stationnement Stade et Spectacles :

Le parking Porte de Bordeaux est utilisé par des usagers assistant aux matchs ou spectacles se déroulant au stade Jacques CHABAN DELMAS. Ces usagers stationnent en moyenne entre 2 et 3 heures.

Le forfait spectacle sous forme de ticket congrès d'une durée de 4 H et d'un montant de 4 € en 2012 reste inchangé en 2013.

- Cartes mixtes abonnements/horaires :

La fonction carte privilège permet aux clients abonnés (hors multicartes et contrats souscrits par des sociétés) de stationner sur un autre parking que celui référencé sur le contrat d'abonnement selon le tarif horaire du parc de référence tout en bénéficiant d'une remise commerciale de l'ordre de 15 % sur le montant encodé par valorisation du solde de la carte. Les conditions tarifaires seront précisées ultérieurement dans une délibération spécifique.

Chaque carte d'abonnement individuelle (hors multicartes, sociétés et institutions) sera crédited par PARCUB d'un montant de 5,00 €

Annexe n° 3

Création de tarifs spécifiques pour les 2 roues motorisés

Depuis 2004, date de sa création, PARCUB a développé une offre valorisante pour les 2 roues motorisés alors qu'il n'y avait pas d'offre de stationnement pour ce type d'usager. Pour rappel, en 2005, il a été procédé à l'ouverture de 3 espaces fermés avec système de contrôle d'accès par carte sous surveillance vidéo accueillant les 2 roues motorisés abonnés. Après 2005, 6 parkings ont bénéficié de la création de nouveaux espaces accueillant les 2 roues motorisés.

Il est à préciser que le parking Front du Médoc a bénéficié de la création d'un espace indépendant pour les motos en subdivisant l'espace 2 roues et par ailleurs, que 2 espaces de stationnement ont fait l'objet d'une extension.

En 2011, un tarif horaire préférentiel a été créé sur le parking St Jean qui a fait l'objet d'investissements nécessaires pour une détection des motos en entrée. Fin 2012, la capacité d'espaces motos pour les abonnés est de 171 places.

En 2013, il est prévu de franchir une nouvelle étape majeure :

- Parking 8 mai 45 : subdivision et agrandissement de l'espace 2 roues pour créer un espace individualisé pour les 2 roues motorisés,
- Parking République : création d'un espace 2 roues vélos + motos avec la livraison prochaine de l'ascenseur en cours de réalisation.

Les parkings qui donneront lieu à l'installation d'équipements nécessaires à la détection des 2 roues motorisés pour un stationnement horaire à tarif préférentiel sont :

- Pey-Berland,
- Centre Commercial Mériadeck,
- Victoire,
- Gambetta,
- République.

Pour ce qui est des parkings ci-dessus qui feront l'objet d'équipements, le tarif applicable à la date de mise en service de ces équipements sera équivalent à la moitié du tarif horaire voiture étant précisé que, pour des questions de rendu de monnaie, l'arrondi se fait à la dizaine de centime supérieur. Il en résulte les tarifs suivants :

Tarifs horaires 2 RM en € TTC	Parkings Pey-Berland, Gambetta / République/ Victoire	
	Rappel tarif VL	Tarif 2 RM
De 0 à 1H	2,40 €	1,20 €
De 1 H à 2 H	4,80 €	2,40 €
De 2 H à 3 H	7,20 €	3,60 €
De 3 H à 4 H	8,60 €	4,30 €
De 4 H à 5 H	11,00 €	5,50 €
De 5 H à 6 H	13,40 €	6,70 €
De 6 H à 7 H	15,80 €	7,90 €
De 7 H à 8 H	18,20 €	9,10 €
De 8 H à 9 H	19,00 €	9,50 €
De 9 H à 10 H	19,00 €	9,50 €
De 10 H à 11 H	19,00 €	9,50 €
De 11 H à 12 H	19,00 €	9,50 €
De 12 H à 24 H	19,00 €	9,50 €

Ticket perdu 2 RM : 9,50 € TTC

Annexe n° 3

PARCUB
LE
21 NOVEMBRE
2012

Tarif Soirée tranquille 2 RM : 3,50 € TTC

Tarifs applicables dans les heures d'ouvertures de la galerie marchande. Lorsque la galerie marchande est fermée, le tarif appliqué est celui de la zone hypercentre.

C.C.M	Rappel tarif VL	Tarif 2 RM
Moins de 1H30*	Gratuit	Gratuit
2H00	2,40 €	1,20 €
3h00	4,80 €	2,40 €
4h00	7,20 €	3,60 €
5h00	8,60 €	4,30 €
6h00	11,00 €	5,50 €
7h00	13,40 €	6,70 €
8h00	15,80 €	7,90 €
9h00	18,20 €	9,10 €
10h00	19,00 €	9,50 €
11h00	19,00 €	9,50 €
12h00	19,00 €	9,50 €
13H00	19,00 €	9,50 €
14H00	19,00 €	9,50 €
15H00	19,00 €	9,50 €
24H00	19,00 €	9,50 €

Ticket perdu 2 RM : 9,50 € TTC

Tarif Soirée tranquille 2 RM : 3,50 € TTC selon conditions identiques à la tarification VL.

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- adopter les tarifs 2013 tels que présentés et explicités dans la présente délibération et rappelés dans l'annexe de la présente délibération,
- acter que ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2013,
- acter que les tarifs, hors tarifs horaires, sont adoptés hors taxes et qu'ils seront donc ajustés en cas de changement du taux de TVA dès la date d'application du nouveau taux.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité et Monsieur MAURIN Vincent s'abstient

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 21 novembre 2012

Pour expédition conforme

Le Président

Michel DUCHENE

TARIFS DU PARKING ST JEAN ET DES ARRETS MINUTES

Saint Jean		Année 2013	
		Parking public	Arrêts minutes Nord et Sud
0' à 7'		0 €	0 €
7' à 10'		1,00 €	0 €
10' à 20'		2,00 €	2,00 €
20' à 30'		4,00 €	3,00 €
30' à 40'		5,00 €	4,00 €
40' à 50'		6,00 €	5,00 €
50' à 60'		7,00 €	6,00 €
60' à 70'		8,00 €	7,00 €
70' à 80'		8,00 €	8,00 €
80' à 90'		9,00 €	9,00 €
90' à 100'		9,00 €	10,00 €
100' à 110'		10,00 €	11,00 €
110' à 120'		10,00 €	12,00 €
3H00		11,00 €	14,00 €
4H00		12,00 €	16,00 €
5H00		13,00 €	18,00 €
6H00		14,00 €	20,00 €
7H00		15,00 €	22,00 €
8H00		16,00 €	24,00 €
9H00		17,00 €	26,00 €
10H00		18,00 €	28,00 €
11H00		19,00 €	30,00 €
12H00		20,00 €	32,00 €
13H00		21,00 €	34,00 €
14H00		22,00 €	36,00 €
15H00		23,00 €	38,00 €
16H00		23,00 €	40,00 €
17H00		23,00 €	42,00 €
18H00		23,00 €	44,00 €
19H00		23,00 €	46,00 €
20H00		23,00 €	48,00 €
21H00		23,00 €	50,00 €
22H00		23,00 €	52,00 €
23H00		23,00 €	54,00 €
24H00		23,00 €	56,00 €
maxi par journée sup au plus	11,00 € au plus en appliquant la grille tarifaire ci-après	1er jour : 20 € maxi/ 2me 25 € max / 3eme jour 30 € max	

Annexe n° 3

GRILLE TARIFAIRES POUR LE PARKING ST JEAN HORS LES 2 ARRETS MINUTES APPLICABLE AU-DELA D'UNE PREMIERE PERIODE DE 24 HEURES AVEC UN MAXIMUM DE 11 € PAR TRANCHE DE 24 HEURES

Durées de stationnement	Tarif par tranche	Cumul
Jusqu'à 7 minutes	0 €	0 €
Plus de 7 minutes à 30 minutes	2 €	2 €
Plus de 30 minutes à 60 minutes	1 €	3 €
Plus de 1 heure à 2 heures	2 €	5 €
Plus de 2 heures à 3 heures	2 €	7 €
Plus de 3 heures à 4 heures	2 €	9 €
Plus de 4 heures à 5 heures	2 €	11 €
Plus de 5 heures à 6 heures	0 €	11 €
Plus de 6 heures à 7 heures	0 €	11 €
Plus de 7 heures à 8 heures	0 €	11 €
Plus de 8 heures à 9 heures	0 €	11 €
Plus de 9 heures à 10 heures	0 €	11 €
Plus de 10 heures à 11 heures	0 €	11 €
Plus de 11 heures à 12 heures	0 €	11 €
Plus de 12 heures à 13 heures	0 €	11 €
Plus de 13 heures à 14 heures	0 €	11 €
Plus de 14 heures à 15 heures	0 €	11 €
Plus de 15 heures à 16 heures	0 €	11 €
Plus de 16 heures à 17 heures	0 €	11 €
Plus de 17 heures à 18 heures	0 €	11 €
Plus de 18 heures à 19 heures	0 €	11 €
Plus de 19 heures à 20 heures	0 €	11 €
Plus de 20 heures à 21 heures	0 €	11 €
Plus de 21 heures à 22 heures	0 €	11 €
Plus de 22 heures à 23 heures	0 €	11 €
Plus de 23 heures à 24 heures	0 €	11 €

Puis pour chaque période de 24 heures reprise de la grille ci-dessus avec un tarif au plus par jour de 11 €

GRILLE TARIFAIRES 2 ROUES MOTORISES DU PARKING ST JEAN

Durées de stationnement	Tarif par tranche	Cumul
Jusqu'à 7 minutes	0 €	0 €
Plus de 7 minutes à 1 H	2 €	2,00 €
Plus de 1 H à 2 H	2 €	4,00 €
Plus de 2 H à 3H	1 €	5,00 €
Plus de 3 H à 4H	1 €	6,00 €
Plus de 4 H à 5H	1 €	7,00 €
Plus de 5 H à 6H	1 €	8,00 €
Plus de 6 H à 7 H	1 €	9,00 €
Plus de 7 H à 24 H	1 €	10,00 €
maxi par journée sup au plus		5,00 € au plus en reprenant la grille tarifaire ci-dessus

Annexe n° 3

Parkings : Pey Berland, Gambetta, République, Front du Médoc, Cité Mondiale, Victoire

Hyper centre	Année 2013	
	Tarif TTC	Prix de l'heure
De 0 à 1H	2,40 €	
De 1 H à 2 H	4,80 €	2,40 €
De 2 H à 3 H	7,20 €	2,40 €
De 3 H à 4 H	8,60 €	1,40 €
De 4 H à 5 H	11,00 €	2,40 €
De 5 H à 6 H	13,40 €	2,40 €
De 6 H à 7 H	15,80 €	2,40 €
De 7 H à 8 H	18,20 €	2,40 €
De 8 H à 9 H	19,00 €	0,80 €
De 9 H à 10 H	19,00 €	- €
De 10 H à 11 H	19,00 €	- €
De 11 H à 12 H	19,00 €	- €
De 12 H à 24 H	19,00 €	0,00 €

Centre ville	Année 2013	
	Tarifs TTC	Prix de la plage
De 0 H à 1H	2,00 €	
De 1 H à 2H	4,00 €	2,00 €
De 2 H à 3 H	6,00 €	2,00 €
De 3 H à 4 H	7,20 €	1,20 €
De 4 H à 5 H	9,00 €	1,80 €
De 5 H à 6 H	10,80 €	1,80 €
De 6 H à 7 H	12,60 €	1,80 €
De 7 H à 8 H	14,40 €	1,80 €
De 8 H à 9 H	16,20 €	1,80 €
De 9 H à 10 H	18,00 €	1,80 €
De 10 H à 11 H	19,00 €	1,00 €
De 11 H à 12 H	19,00 €	- €
De 12 H à 24 H	19,00 €	- €

Annexe n° 3

C.C.Mériadeck

		Année 2013	
		Tarifs TTC	Prix de l'heure
Moins de 1H30*		Gratuit	
2H00		2,40 €	
3h00		4,80 €	2,40 €
4h00		7,20 €	2,40 €
5h00		8,60 €	1,40 €
6h00		11,00 €	2,40 €
7h00		13,40 €	2,40 €
8h00		15,80 €	2,40 €
9h00		18,20 €	2,40 €
10h00		19,00 €	0,80 €
11h00		19,00 €	- €
12h00		19,00 €	- €
13H00		19,00 €	0,00 €
14H00		19,00 €	1,00 €
15H00		19,00 €	2,00 €
24H00		19,00 €	3,00 €

Parkings : Pessac Centre, Bouscat, Charles de Gaulle

Périphérie	Année 2013	
	Tarifs TTC	Prix de l'heure
0H à 1H	1,00	
1H à 2H	2,00	1,00 €
2H à 3H	3,00	1,00 €
3H à 4H	4,00	1,00 €
4H à 5H	5,00	1,00 €
5H à 6H	6,00	1,00 €
6H à 7H	7,00	1,00 €
7H à 8H	8,00	1,00 €
8H à 9H	9,00	1,00 €
9H à 10H	10,00	1,00 €
10H à 11H	11,00	1,00 €
11H à 12H	12,00	1,00 €
12H à 24H	13,00	1,00 €

Annexe n° 3

Tarifs horaires Deux roues motorisés sur les parkings hypercentre Pey-Berland, Gambetta, République, Victoire hors Centre Commercial Mériadeck

Durées de stationnement	Tarifs horaires 2 RM en € TTC
De 0 à 1H	1,20 €
De 1 H à 2 H	2,40 €
De 2 H à 3 H	3,60 €
De 3 H à 4 H	4,30 €
De 4 H à 5 H	5,50 €
De 5 H à 6 H	6,70 €
De 6 H à 7 H	7,90 €
De 7 H à 8 H	9,10 €
De 8 H à 9 H	9,50 €
De 9 H à 10 H	9,50 €
De 10 H à 11 H	9,50 €
De 11 H à 12 H	9,50 €
De 12 H à 24 H	9,50 €

Tarifs horaires Deux roues motorisés sur le parking Centre Commercial en période d'ouverture de la galerie marchande.

Durées de stationnement	Tarif 2 RM
Moins de 1H30*	Gratuit
2H00	1,20 €
3h00	2,40 €
4h00	3,60 €
5h00	4,30 €
6h00	5,50 €
7h00	6,70 €
8h00	7,90 €
9h00	9,10 €
10h00	9,50 €
11h00	9,50 €
12h00	9,50 €
13H00	9,50 €
14H00	9,50 €
15H00	9,50 €
24H00	9,50 €

En période de fermeture de la galerie marchande, le tarif 2 RM applicable est celui de la zone hyper centre.

Annexe n° 3
Tarifs abonnements 2013

Hyper Centre	Tarif Mensuel	Tarif Annuel
Permanent	116,00 €	1 392,00 €
Résident	71,50 €	858,00 €
Résident C.C.Mériadeck	50,00 €	600,00 €
Hebdomadaire	58,00 €	
2 Roues Motorisé	42,10 €	505,20 €
Multicarte	61,00 €	732,00 €
Nuit Individuel	58,00 €	696,00 €
Nuit Entreprise (sous conditions)	40,60 €	487,20 €
Cité Mondiale et Front du Médoc		
Permanent	102,60 €	1 231,20 €
Résident	58,00 €	696,00 €
Hebdomadaire	51,30 €	
2 Roues Motorisé	42,10 €	505,20 €
Multicarte	61,00 €	732,00 €
Nuit Individuel	51,30 €	615,60 €
Nuit Entreprise (sous conditions)	35,90 €	430,80 €
Victoire		
Permanent	98,00 €	1 176,00 €
Résident	61,00 €	732,00 €
Hebdomadaire	49,00 €	
2 Roues Motorisé	42,10 €	505,20 €
Multicarte	53,00 €	636,00 €
Nuit Individuel	49,00 €	588,00 €
Nuit Entreprise (sous conditions)	34,30 €	411,60 €
Centre Ville		
Permanent	92,00 €	1 104,00 €
Résident	55,50 €	666,00 €
Hebdomadaire	46,00 €	
2 Roues Motorisé	31,80 €	381,60 €
Multicarte	46,90 €	562,80 €
Nuit Individuel	46,00 €	552,00 €
Nuit Entreprise (sous conditions)	32,20 €	386,40 €
Saint Jean		
Permanent reconduction contrat existants	120,00 €	1 440,00 €
Permanent nouveaux contrats	140,00 €	1 680,00 €
2 Roues Motorisé	56,00 €	672,00 €
Péphérie		
Permanent	58,00 €	696,00 €
Résident	38,70 €	464,40 €
Hebdomadaire	29,00 €	
2 Roues Motorisé	24,60 €	295,20 €
Nuit Individuel	29,00 €	348,00 €
Nuit Entreprise (sous conditions)	20,30 €	243,60 €

Annexe n° 3

Tarif conventions longue durée :

Longue durée	Permanent	Résident
Hyper centre	(Annuel+20%) X 3 à 15 ans	(Annuel+20%) X 3 à 15 ans
Centre	(Annuel+20%) X 3 à 15 ans	(Annuel+20%) X 3 à 15 ans
Périmphérie	(Annuel+20%) X 3 à 15 ans	(Annuel+20%) X 3 à 15 ans

Tarifs Amodiations 2013

Amodiations hors frais annuels	Permanent	Résident
Hyper centre	31 320,00 €	19 305,00 €
Centre	24 840,00 €	14 985,00 €
Cité Mondiale Front du Médoc	27 702,00 €	15 660,00 €
Saint Jean	37 800,00 €	-----
Périmphérie	15 660,00 €	10 449,00 €
Victoire	26 460,00 €	16 470,00 €

Tarif chèques parkings

Chèques Parkings	Hyper centre ville	Centre ville	Périmphérie
1H00	1,92 €	1,60 €	0,80 €
2H00	2,88 €	2,40 €	1,20 €

Tarif résident « petit rouleur »

Liste des parcs Hyper Centre dotés de l'option « Petit Rouleur »	Tarif mensuel de base 2012 TTC (avec TVA à 19,6 %)	Tarif mensuel de base 2013 TTC (avec TVA à 19,6 %)	Tarif plancher mensuel 2013 TTC (avec TVA à 19,6 %) avec réduction maxi	Ecart par rapport aux tarifs de base 2012 sans réduction petit rouleur	Ecart par rapport aux tarifs de base 2012 avec réduction maximum petit rouleur
Gambetta	68,50 €	71,50 €	64,00 €	3,00 €	- 4,50 €
Pey-Berland	68,50 €	71,50 €	64,00 €	3,00 €	- 4,50 €
République	68,50 €	71,50 €	64,00 €	3,00 €	- 4,50 €
Victoire	58,00 €	61,00 €	53,50 €	3,00 €	- 4,50 €
Cité Mondiale	55,00 €	58,00 €	50,50 €	3,00 €	- 4,50 €
Front du Médoc	55,00 €	58,00 €	50,50 €	3,00 €	- 4,50 €

Liste des parcs Centre Ville dotés de l'option « Petit Rouleur »	Tarif mensuel 2012 TTC (avec TVA à 19,6 %)	Tarif mensuel de base 2013 TTC (avec TVA à 19,6 %)	Tarif plancher mensuel 2013 TTC (avec TVA à 19,6 %) avec réduction maxi	Ecart par rapport aux tarifs de base 2012 sans réduction petit rouleur	Ecart par rapport aux tarifs de base 2012 avec réduction maximum petit rouleur
08-mai-45	52,50 €	55,50 €	48,00 €	3,00 €	- 4,50 €
Porte de Bordeaux	52,50 €	55,50 €	48,00 €	3,00 €	- 4,50 €

Tous Parcs de Stationnement

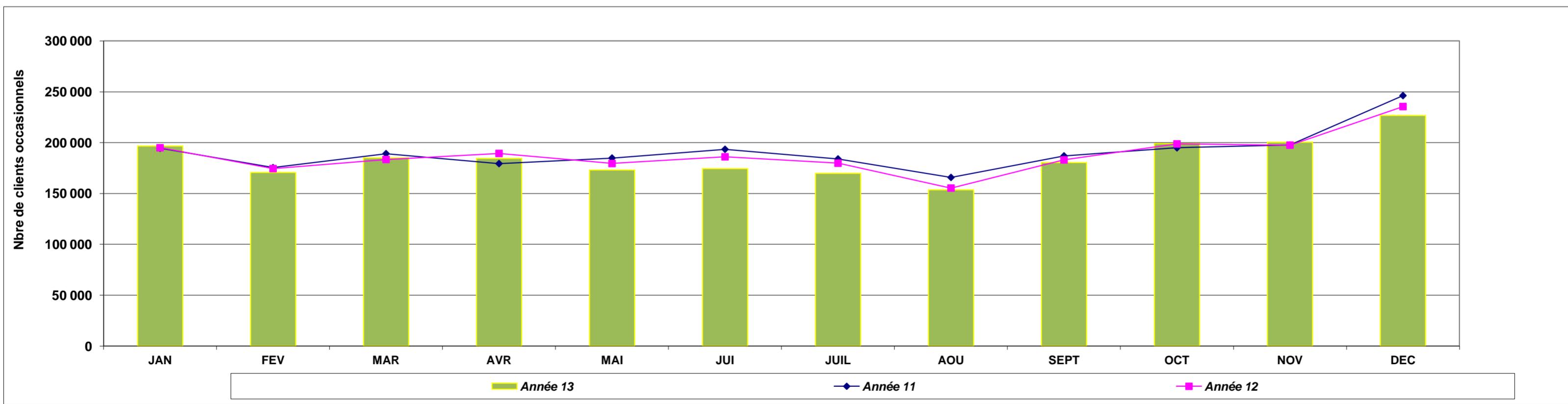
Recettes horaires 2012		hors cartes Privilèges et redevance CMK
Capacité générale des parcs accueillant des horaires	7 990	

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	194 453	194 974	196 641	2 188	1,13	1 667	0,85
FEV	175 428	174 477	170 618	-4 811	-2,74	-3 860	-2,21
MAR	189 203	183 464	185 073	-4 130	-2,18	1 609	0,88
AVR	179 393	189 389	184 375	4 982	2,78	-5 014	-2,65
MAI	184 872	179 494	173 109	-11 764	-6,36	-6 386	-3,56
JUI	193 474	186 075	174 533	-18 942	-9,79	-11 543	-6,20
JUIL	184 008	179 794	169 832	-14 176	-7,70	-9 962	-5,54
AOU	165 797	155 345	153 662	-12 135	-7,32	-1 683	-1,08
SEPT	186 994	183 054	180 313	-6 682	-3,57	-2 742	-1,50
OCT	194 916	198 762	199 138	4 222	2,17	376	0,19
NOV	197 643	197 571	200 490	2 847	1,44	2 919	1,48
DEC	246 266	235 478	226 641	-19 625	-7,97	-8 837	-3,75
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
194 453	194 974	196 641	2 188	1,13	1 667	0,85
369 881	369 451	367 259	-2 623	-0,71	-2 193	-0,59
559 084	552 915	552 332	-6 753	-1,21	-584	-0,11
738 477	742 304	736 707	-1 771	-0,24	-5 598	-0,75
923 349	921 798	909 815	-13 534	-1,47	-11 983	-1,30
1 116 823	1 107 873	1 084 348	-32 476	-2,91	-23 526	-2,12
1 300 831	1 287 667	1 254 180	-46 652	-3,59	-33 488	-2,60
1 466 628	1 443 012	1 407 842	-58 787	-4,01	-35 171	-2,44
1 653 622	1 626 066	1 588 154	-65 468	-3,96	-37 912	-2,33
1 848 538	1 824 828	1 787 292	-61 246	-3,31	-37 536	-2,06
2 046 181	2 022 399	1 987 782	-58 399	-2,85	-34 617	-1,71
2 292 447	2 257 877	2 214 423	-78 024	-3,40	-43 454	-1,92
2 292 447	2 257 877	2 214 423	-78 024	-3,40	-43 454	-1,92



ANNEE 2013

Fréquentation horaire Gambetta

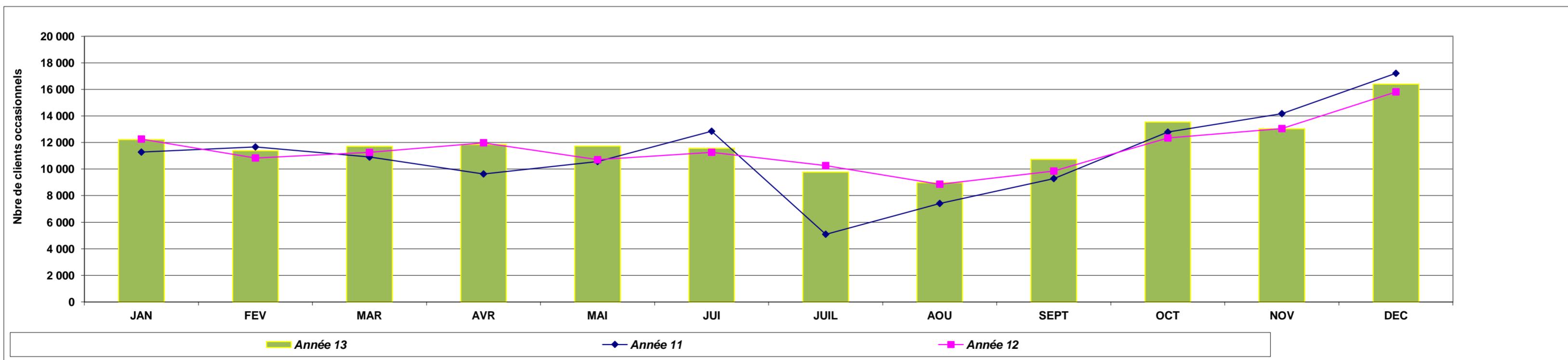
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	6,1%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	489 soit 6,1%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	11 279	12 260	12 218	939	8,33	-42	-0,34
FEV	11 667	10 838	11 378	-289	-2,48	540	4,98
MAR	10 904	11 255	11 699	795	7,29	444	3,94
AVR	9 634	11 983	11 845	2 211	22,95	-138	-1,15
MAI	10 570	10 705	11 735	1 165	11,02	1 030	9,62
JUI	12 851	11 265	11 575	-1 276	-9,93	310	2,75
JUIL	5 095	10 265	9 774	4 679	91,84	-491	-4,78
AOU	7 413	8 865	8 971	1 558	21,02	106	1,20
SEPT	9 289	9 852	10 725	1 436	15,46	873	8,86
OCT	12 783	12 344	13 536	753	5,89	1 192	9,66
NOV	14 176	13 050	13 025	-1 151	-8,12	-25	-0,19
DEC	17 211	15 812	16 398	-813	-4,72	586	3,71
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
11 279	12 260	12 218	939	8,33	-42	-0,34
22 946	23 098	23 596	650	2,83	498	2,16
33 850	34 353	35 295	1 445	4,27	942	2,74
43 484	46 336	47 140	3 656	8,41	804	1,74
54 054	57 041	58 875	4 821	8,92	1 834	3,22
66 905	68 306	70 450	3 545	5,30	2 144	3,14
72 000	78 571	80 224	8 224	11,42	1 653	2,10
79 413	87 436	89 195	9 782	12,32	1 759	2,01
88 702	97 288	99 920	11 218	12,65	2 632	2,71
101 485	109 632	113 456	11 971	11,80	3 824	3,49
115 661	122 682	126 481	10 820	9,35	3 799	3,10
132 872	138 494	142 879	10 007	7,53	4 385	3,17
132 872	138 494	142 879	10 007	7,53	4 385	3,17



Fréquentation horaire Front du Médoc

Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	0,9%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	1103 soit 13,80%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	1 981	1 872	2 098	117	5,91	226	12,07
FEV	1 609	1 491	1 994	385	23,93	503	33,74
MAR	2 373	1 914	2 074	-299	-12,60	160	8,36
AVR	1 705	1 714	2 442	737	43,23	728	42,47
MAI	2 244	1 640	1 645	-600	-26,72	5	0,27
JUI	1 787	2 022	2 039	252	14,10	17	0,84
JUIL	1 330	1 376	1 533	203	15,26	157	11,41
AOU	848	792	1 066	218	25,71	274	34,60
SEPT	1 786	1 393	1 787	1	0,06	394	28,28
OCT	1 777	2 030	2 164	387	21,78	134	6,60
NOV	2 088	2 342	2 162	74	3,54	-180	-7,69
DEC	1 787	1 902	2 142	355	19,87	240	12,62
TOTAL							

Fréquentation cumulée

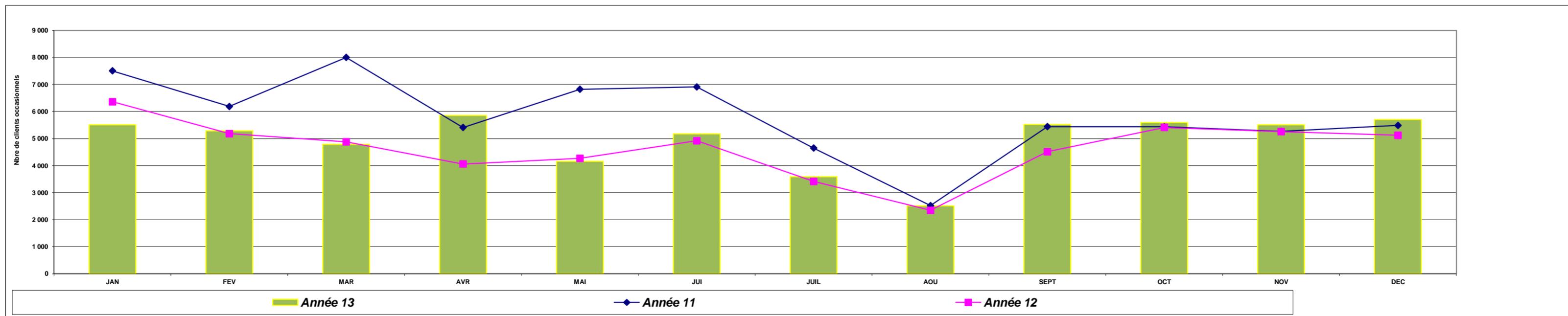
Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
1 981	1 872	2 098	117	5,91	226	12,07
3 590	3 363	4 092	502	13,98	729	21,68
5 963	5 277	6 166	203	3,40	889	16,85
7 668	6 991	8 608	940	12,26	1 617	23,13
9 912	8 631	10 253	341	3,44	1 622	18,79
11 699	10 653	12 292	593	5,06	1 639	15,38
13 029	12 029	13 825	796	6,11	1 796	14,93
13 877	12 821	14 891	1 014	7,30	2 070	16,14
15 663	14 214	16 678	1 015	6,48	2 464	17,33
17 440	16 244	18 842	1 402	8,04	2 598	15,99
19 528	18 586	21 004	1 476	7,56	2 418	13,01
21 315	20 488	23 146	1 831	8,59	2 658	12,97
21 315	20 488	23 146	1 831	8,59	2 658	12,97



Fréquentation horaire République

Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale : 2,5%
 Recettes horaires 2012
 représentativité du parc / total des recettes horaires #DIV/0!
 Capacité générale du parc 412 soit 5,16%

Fréquentation Mensuelle								Fréquentation cumulée						
MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	7 507	6 359	5 506	-2 001	-26,66	-853	-13,41	7 507	6 359	5 506	-2 001	-26,66	-853	-13,41
FEV	6 186	5 180	5 288	-898	-14,52	108	2,08	13 693	11 539	10 794	-2 899	-21,17	-745	-6,46
MAR	8 003	4 879	4 787	-3 216	-40,18	-92	-1,89	21 696	16 418	15 581	-6 115	-28,18	-837	-5,10
AVR	5 411	4 060	5 858	447	8,26	1 798	44,29	27 107	20 478	21 439	-5 668	-20,91	961	4,69
MAI	6 824	4 268	4 160	-2 665	-39,05	-109	-2,54	33 931	24 746	25 599	-8 333	-24,56	853	3,45
JUI	6 910	4 918	5 171	-1 739	-25,17	253	5,14	40 841	29 664	30 770	-10 072	-24,66	1 106	3,73
JUIL	4 650	3 413	3 588	-1 062	-22,84	175	5,13	45 491	33 077	34 358	-11 134	-24,47	1 281	3,87
AOU	2 520	2 344	2 509	-11	-0,44	165	7,04	48 011	35 421	36 867	-11 145	-23,21	1 446	4,08
SEPT	5 443	4 509	5 519	76	1,40	1 010	22,40	53 454	39 930	42 386	-11 069	-20,71	2 456	6,15
OCT	5 435	5 413	5 594	159	2,93	181	3,34	58 889	45 343	47 980	-10 910	-18,53	2 637	5,81
NOV	5 265	5 255	5 511	246	4,67	256	4,87	64 154	50 598	53 491	-10 664	-16,62	2 893	5,72
DEC	5 485	5 120	5 708	223	4,06	588	11,47	69 639	55 718	59 198	-10 441	-14,99	3 480	6,25
TOTAL								69 639	55 718	59 198	-10 441	-14,99	3 480	6,25

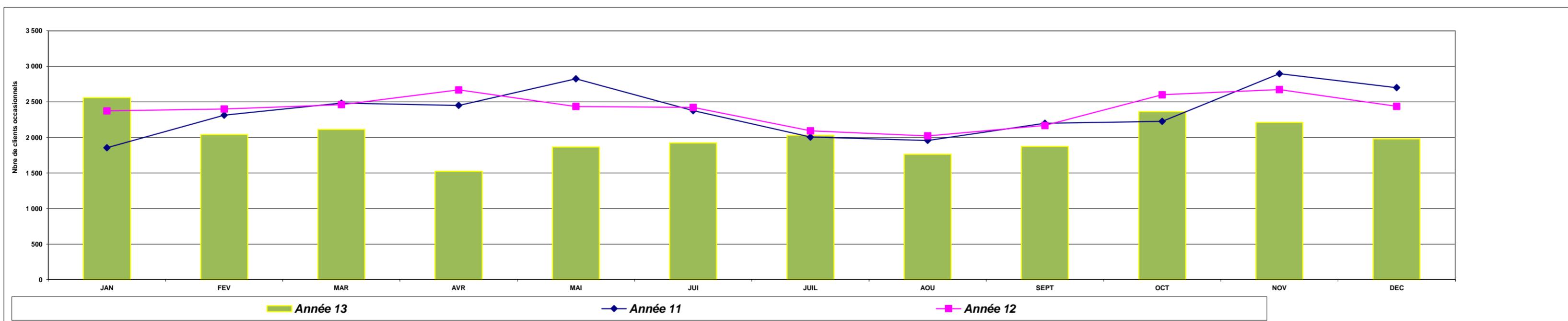


ANNEE 2013

Fréquentation horaire Charles de Gaulle

Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale : 1,3%
 Recettes horaires 2012
 représentativité du parc / total des recettes horaires #DIV/0!
 Capacité générale du parc 282 soit 3,53%

Fréquentation Mensuelle								Fréquentation cumulée						
MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	1 855	2 373	2 561	706	38,06	188	7,92	1 855	2 373	2 561	706	38,06	188	7,92
FEV	2 313	2 400	2 041	-272	-11,76	-359	-14,96	4 168	4 773	4 602	434	10,41	-171	-3,58
MAR	2 482	2 462	2 113	-369	-14,87	-349	-14,18	6 650	7 235	6 715	65	0,98	-520	-7,19
AVR	2 451	2 668	1 524	-927	-37,82	-1 144	-42,88	9 101	9 903	8 239	-862	-9,47	-1 664	-16,80
MAI	2 825	2 436	1 866	-960	-33,96	-571	-23,42	11 926	12 339	10 105	-1 822	-15,27	-2 235	-18,11
JUI	2 376	2 422	1 921	-456	-19,17	-502	-20,71	14 302	14 761	12 025	-2 277	-15,92	-2 736	-18,54
JUIL	2 004	2 093	2 028	24	1,20	-65	-3,11	16 306	16 854	14 053	-2 253	-13,82	-2 801	-16,62
AOU	1 958	2 022	1 762	-196	-10,01	-260	-12,86	18 264	18 876	15 815	-2 449	-13,41	-3 061	-16,22
SEPT	2 199	2 167	1 875	-325	-14,76	-293	-13,50	20 463	21 043	17 690	-2 774	-13,55	-3 354	-15,94
OCT	2 226	2 600	2 362	136	6,11	-238	-9,15	22 689	23 643	20 052	-2 638	-11,62	-3 592	-15,19
NOV	2 896	2 673	2 211	-685	-23,65	-462	-17,28	25 585	26 316	22 263	-3 323	-12,99	-4 054	-15,40
DEC	2 701	2 437	1 978	-724	-26,79	-460	-18,86	28 286	28 753	24 240	-4 046	-14,30	-4 513	-15,70
TOTAL								28 286	28 753	24 240	-4 046	-14,30	-4 513	-15,70



ANNEE 2013

Fréquentation horaire 8 Mai 45

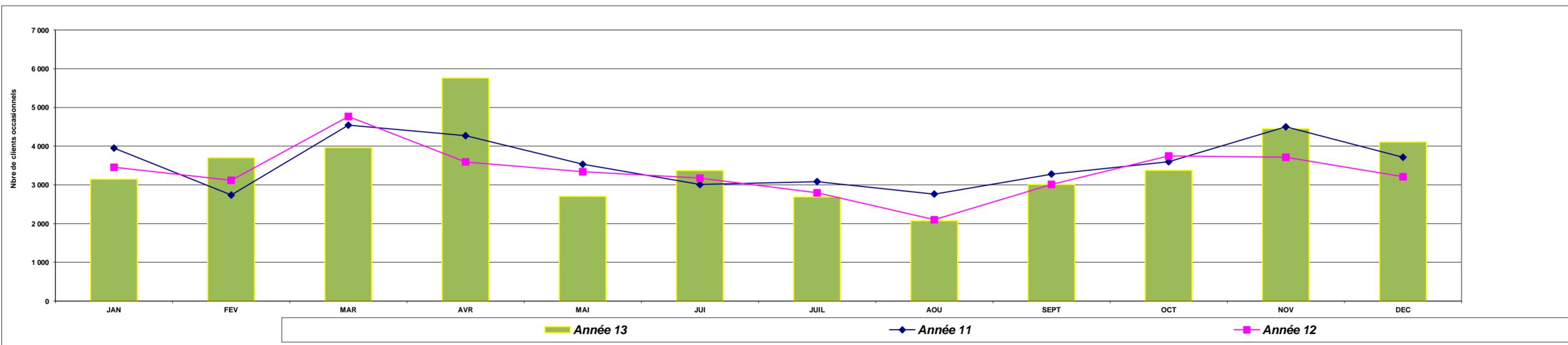
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	1,8%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	726 soit 9,09%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	3 949	3 453	3 145	-804	-20,36	-308	-8,92
FEV	2 736	3 119	3 697	961	35,12	578	18,53
MAR	4 541	4 765	3 960	-581	-12,79	-805	-16,89
AVR	4 269	3 592	5 757	1 488	34,84	2 165	60,26
MAI	3 531	3 338	2 705	-826	-23,39	-633	-18,96
JUI	3 007	3 174	3 372	365	12,12	198	6,22
JUIL	3 085	2 794	2 691	-394	-12,77	-103	-3,69
AOU	2 763	2 098	2 076	-687	-24,86	-22	-1,05
SEPT	3 278	3 011	3 008	-270	-8,24	-3	-0,10
OCT	3 597	3 746	3 379	-218	-6,06	-367	-9,80
NOV	4 498	3 711	4 450	-48	-1,07	739	19,91
DEC	3 713	3 209	4 103	390	10,49	894	27,84
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
3 949	3 453	3 145	-804	-20,36	-308	-8,92
6 685	6 572	6 842	157	2,35	270	4,11
11 226	11 337	10 802	-424	-3,78	-535	-4,72
15 495	14 929	16 559	1 064	6,86	1 630	10,91
19 026	18 267	19 264	238	1,25	997	5,46
22 033	21 441	22 635	602	2,73	1 194	5,57
25 118	24 235	25 326	208	0,83	1 091	4,50
27 881	26 333	27 402	-479	-1,72	1 069	4,06
31 159	29 344	30 410	-749	-2,40	1 066	3,63
34 756	33 090	33 789	-967	-2,78	699	2,11
39 254	36 801	38 239	-1 015	-2,59	1 438	3,91
42 967	40 010	42 342	-626	-1,46	2 332	5,83
42 967	40 010	42 342	-626	-1,46	2 332	5,83



Fréquentation horaire Victoire

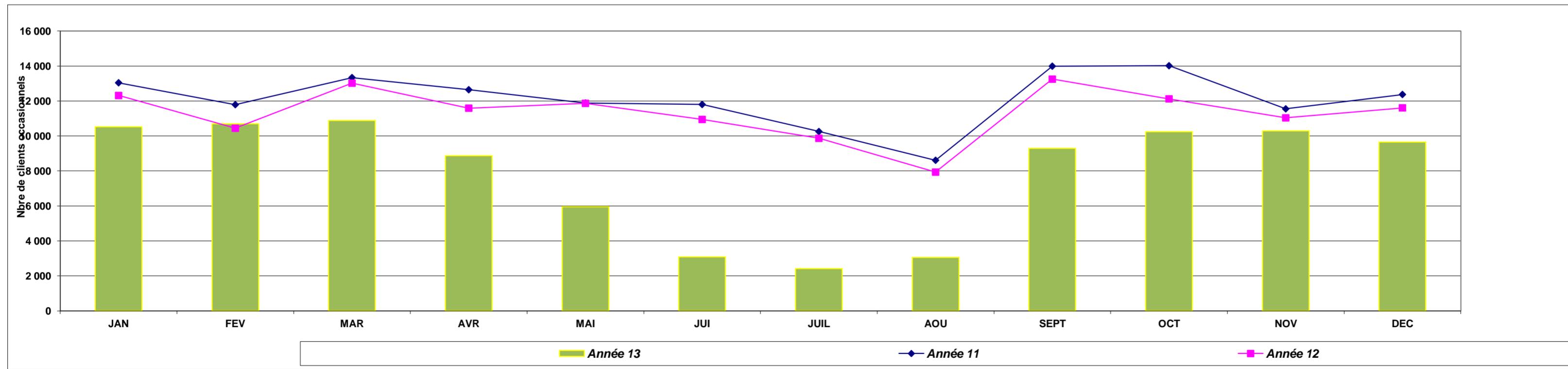
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	6,0%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	486 soit 6,08%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	13 041	12 312	10 530	-2 511	-19,25	-1 782	-14,47
FEV	11 789	10 442	10 702	-1 087	-9,22	260	2,49
MAR	13 338	13 019	10 881	-2 457	-18,42	-2 138	-16,42
AVR	12 644	11 589	8 866	-3 779	-29,88	-2 724	-23,50
MAI	11 885	11 864	5 957	-5 928	-49,88	-5 907	-49,79
JUI	11 800	10 944	3 092	-8 709	-73,80	-7 853	-71,75
JUIL	10 253	9 866	2 413	-7 840	-76,47	-7 453	-75,54
AOU	8 610	7 932	3 052	-5 558	-64,55	-4 880	-61,52
SEPT	13 989	13 248	9 296	-4 694	-33,55	-3 953	-29,83
OCT	14 015	12 121	10 242	-3 773	-26,92	-1 879	-15,50
NOV	11 550	11 035	10 291	-1 259	-10,90	-744	-6,74
DEC	12 372	11 606	9 651	-2 722	-22,00	-1 956	-16,85
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
13 041	12 312	10 530	-2 511	-19,25	-1 782	-14,47
24 830	22 754	21 232	-3 598	-14,49	-1 522	-6,69
38 168	35 773	32 113	-6 055	-15,86	-3 660	-10,23
50 812	47 362	40 979	-9 834	-19,35	-6 384	-13,48
62 697	59 226	46 936	-15 762	-25,14	-12 291	-20,75
74 497	70 170	50 027	-24 470	-32,85	-20 143	-28,71
84 750	80 036	52 440	-32 310	-38,12	-27 596	-34,48
93 360	87 968	55 492	-37 868	-40,56	-32 476	-36,92
107 349	101 216	64 788	-42 562	-39,65	-36 429	-35,99
121 364	113 337	75 030	-46 335	-38,18	-38 308	-33,80
132 914	124 372	85 321	-47 594	-35,81	-39 052	-31,40
145 286	135 978	94 971	-50 315	-34,63	-41 007	-30,16
145 286	135 978	94 971	-50 315	-34,63	-41 007	-30,16



Fréquentation horaire Pey Berland

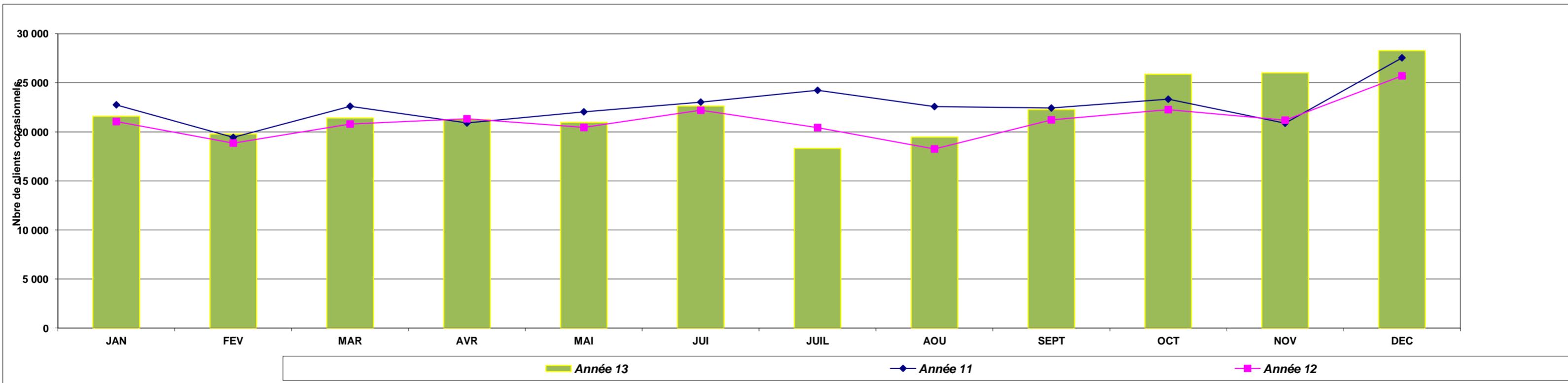
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	11,2%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	668 soit 8,36%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	22 755	21 048	21 591	-1 164	-5,12	543	2,58
FEV	19 433	18 859	19 772	339	1,74	913	4,84
MAR	22 607	20 790	21 415	-1 192	-5,27	625	3,01
AVR	20 898	21 326	21 244	346	1,66	-82	-0,38
MAI	22 043	20 444	20 959	-1 084	-4,92	515	2,52
JUI	23 032	22 197	22 639	-393	-1,71	442	1,99
JUIL	24 232	20 434	18 322	-5 910	-24,39	-2 112	-10,34
AOU	22 575	18 259	19 458	-3 117	-13,81	1 199	6,57
SEPT	22 429	21 220	22 265	-165	-0,73	1 045	4,92
OCT	23 326	22 266	25 871	2 545	10,91	3 605	16,19
NOV	20 876	21 189	26 001	5 125	24,55	4 812	22,71
DEC	27 546	25 708	28 285	739	2,68	2 577	10,02
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
22 755	21 048	21 591	-1 164	-5,12	543	2,58
42 188	39 907	41 363	-825	-1,96	1 456	3,65
64 795	60 697	62 778	-2 017	-3,11	2 081	3,43
85 693	82 023	84 022	-1 671	-1,95	1 999	2,44
107 736	102 467	104 981	-2 755	-2,56	2 514	2,45
130 768	124 664	127 620	-3 148	-2,41	2 956	2,37
155 000	145 098	145 942	-9 058	-5,84	844	0,58
177 575	163 357	165 400	-12 175	-6,86	2 043	1,25
200 004	184 577	187 665	-12 340	-6,17	3 088	1,67
223 330	206 843	213 536	-9 795	-4,39	6 693	3,24
244 206	228 032	239 537	-4 670	-1,91	11 505	5,05
271 752	253 740	267 821	-3 931	-1,45	14 081	5,55
271 752	253 740	267 821	-3 931	-1,45	14 081	5,55



Fréquentation horaire Saint Jean

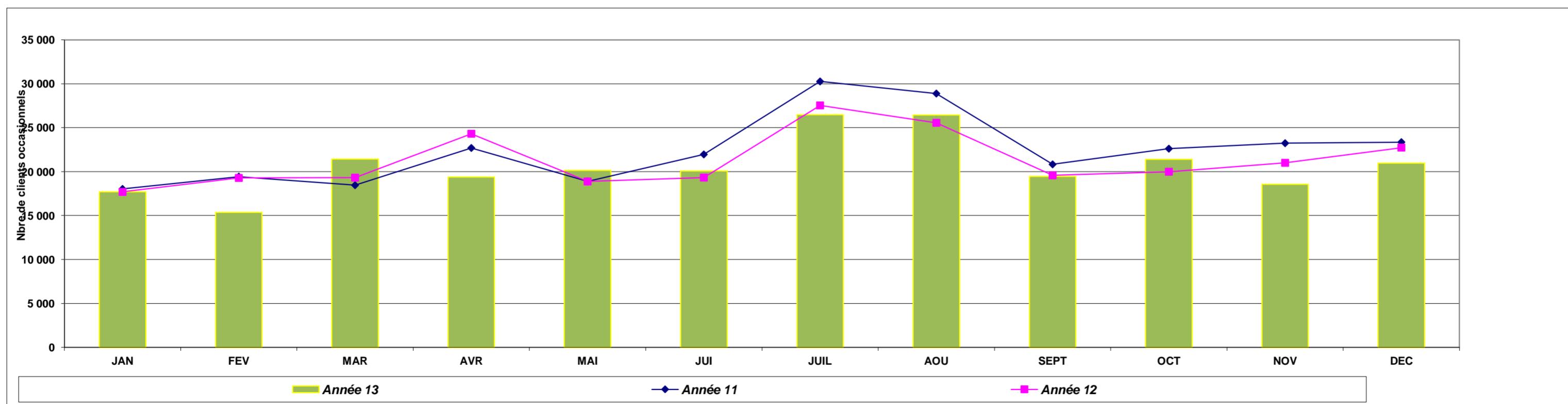
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale : **11,3%**
 Recettes horaires 2012
 représentativité du parc / total des recettes horaires **#DIV/0!**
 Capacité générale du parc **544** soit **6,81%**

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	18 027	17 686	17 687	-340	-1,89	1	0,01
FEV	19 431	19 277	15 343	-4 089	-21,04	-3 935	-20,41
MAR	18 450	19 311	21 421	2 971	16,10	2 110	10,93
AVR	22 688	24 305	19 377	-3 311	-14,59	-4 928	-20,28
MAI	18 876	18 879	20 131	1 255	6,65	1 252	6,63
JUI	21 953	19 318	20 060	-1 893	-8,62	742	3,84
JUIL	30 259	27 531	26 472	-3 787	-12,52	-1 059	-3,85
AOU	28 883	25 551	26 455	-2 428	-8,41	904	3,54
SEPT	20 822	19 573	19 454	-1 368	-6,57	-119	-0,61
OCT	22 607	19 983	21 382	-1 225	-5,42	1 399	7,00
NOV	23 231	20 997	18 542	-4 689	-20,18	-2 455	-11,69
DEC	23 351	22 730	20 980	-2 371	-10,15	-1 750	-7,70
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
18 027	17 686	17 687	-340	-1,89	1	0,01
37 458	36 963	33 030	-4 429	-11,82	-3 934	-10,64
55 908	56 274	54 451	-1 458	-2,61	-1 824	-3,24
78 596	80 579	73 828	-4 769	-6,07	-6 752	-8,38
97 472	99 458	93 959	-3 514	-3,60	-5 500	-5,53
119 425	118 776	114 019	-5 407	-4,53	-4 758	-4,01
149 684	146 307	140 491	-9 194	-6,14	-5 817	-3,98
178 567	171 858	166 946	-11 622	-6,51	-4 913	-2,86
199 389	191 431	186 400	-12 990	-6,51	-5 032	-2,63
221 996	211 414	207 782	-14 215	-6,40	-3 633	-1,72
245 227	232 411	226 324	-18 904	-7,71	-6 088	-2,62
268 578	255 141	247 304	-21 275	-7,92	-7 838	-3,07
268 578	255 141	247 304	-21 275	-7,92	-7 838	-3,07



ANNEE 2013

Fréquentation horaire Barrière du Médoc

Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	3,6%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	142 soit 1,78%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	6 822	8 135	8 095	1 273	18,66	-40	-0,49
FEV	5 432	6 148	5 418	-14	-0,26	-730	-11,87
MAR	5 788	5 662	5 238	-550	-9,50	-424	-7,49
AVR	4 865	5 394	5 495	630	12,95	101	1,87
MAI	5 103	6 052	5 439	336	6,58	-613	-10,13
JUI	5 182	6 787	5 614	432	8,33	-1 174	-17,29
JUIL	5 418	6 695	5 278	-140	-2,58	-1 417	-21,17
AOUT	4 085	4 683	4 084	-1	-0,02	-599	-12,79
SEPT	5 724	6 908	5 816	92	1,60	-1 093	-15,81
OCT	5 248	7 664	6 549	1 301	24,79	-1 115	-14,55
NOV	7 123	7 859	7 044	-79	-1,11	-815	-10,37
DEC	10 775	9 668	9 462	-1 314	-12,19	-207	-2,14
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
6 822	8 135	8 095	1 273	18,66	-40	-0,49
12 254	14 283	13 513	1 259	10,27	-770	-5,39
18 042	19 945	18 751	709	3,93	-1 194	-5,99
22 907	25 339	24 246	1 339	5,85	-1 093	-4,31
28 010	31 391	29 685	1 675	5,98	-1 706	-5,43
33 192	38 178	35 299	2 107	6,35	-2 880	-7,54
38 610	44 873	40 577	1 967	5,09	-4 297	-9,57
42 695	49 556	44 661	1 966	4,60	-4 896	-9,88
48 419	56 464	50 476	2 057	4,25	-5 988	-10,60
53 667	64 128	57 025	3 358	6,26	-7 103	-11,08
60 790	71 987	64 069	3 279	5,39	-7 918	-11,00
71 565	81 655	73 531	1 966	2,75	-8 125	-9,95
71 565	81 655	73 531	1 966	2,75	-8 125	-9,95



Fréquentation horaire Centre Commercial Mériadeck

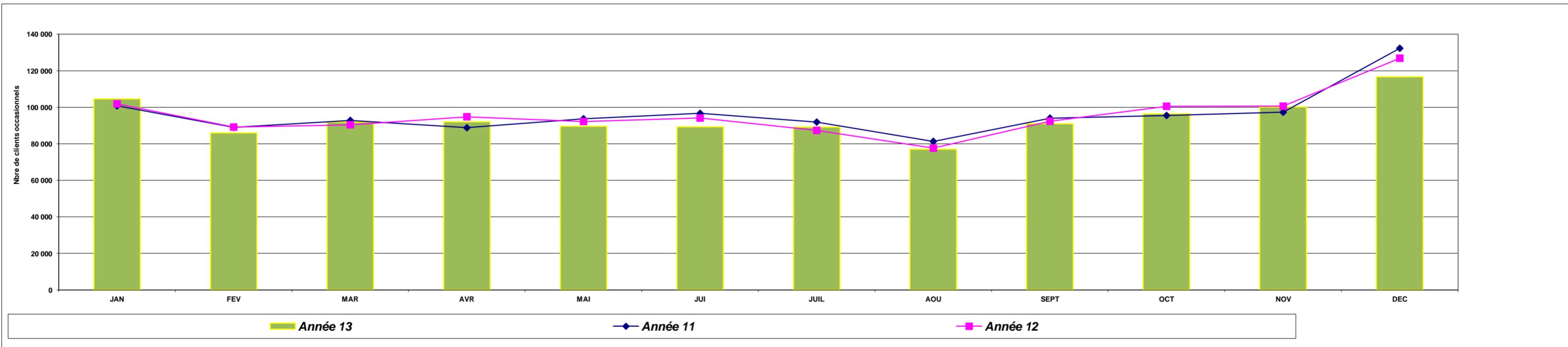
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	50,8%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	1377 soit 17,23%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	100 753	101 891	104 585	3 832	3,80	2 694	2,64
FEV	88 957	89 156	85 905	-3 052	-3,43	-3 251	-3,65
MAR	92 799	90 413	91 812	-987	-1,06	1 399	1,55
AVR	88 791	94 791	92 033	3 242	3,65	-2 759	-2,91
MAI	93 702	92 205	89 671	-4 032	-4,30	-2 535	-2,75
JUI	96 650	94 082	89 266	-7 385	-7,64	-4 817	-5,12
JUIL	91 876	87 332	89 089	-2 787	-3,03	1 757	2,01
AOU	81 321	77 602	77 041	-4 280	-5,26	-561	-0,72
SEPT	94 057	92 367	90 951	-3 107	-3,30	-1 417	-1,53
OCT	95 517	100 545	96 395	878	0,92	-4 150	-4,13
NOV	97 274	100 603	100 220	2 946	3,03	-383	-0,38
DEC	132 257	126 848	116 663	-15 594	-11,79	-10 185	-8,03
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
100 753	101 891	104 585	3 832	3,80	2 694	2,64
189 710	191 047	190 490	780	0,41	-557	-0,29
282 509	281 460	282 302	-207	-0,07	842	0,30
371 300	376 251	374 335	3 035	0,82	-1 917	-0,51
465 002	468 456	464 005	-997	-0,21	-4 451	-0,95
561 652	562 538	553 271	-8 382	-1,49	-9 268	-1,65
653 528	649 870	642 360	-11 169	-1,71	-7 511	-1,16
734 849	727 472	719 401	-15 449	-2,10	-8 072	-1,11
828 906	819 839	810 351	-18 555	-2,24	-9 488	-1,16
924 423	920 384	906 746	-17 677	-1,91	-13 638	-1,48
1 021 697	1 020 987	1 006 966	-14 731	-1,44	-14 021	-1,37
1 153 954	1 147 835	1 123 629	-30 325	-2,63	-24 206	-2,11
1 153 954	1 147 835	1 123 629	-30 325	-2,63	-24 206	-2,11



Fréquentation horaire Pessac Centre

Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale :	1,3%
Recettes horaires 2012	
représentativité du parc / total des recettes horaires	#DIV/0!
Capacité générale du parc	345 soit 4,32%

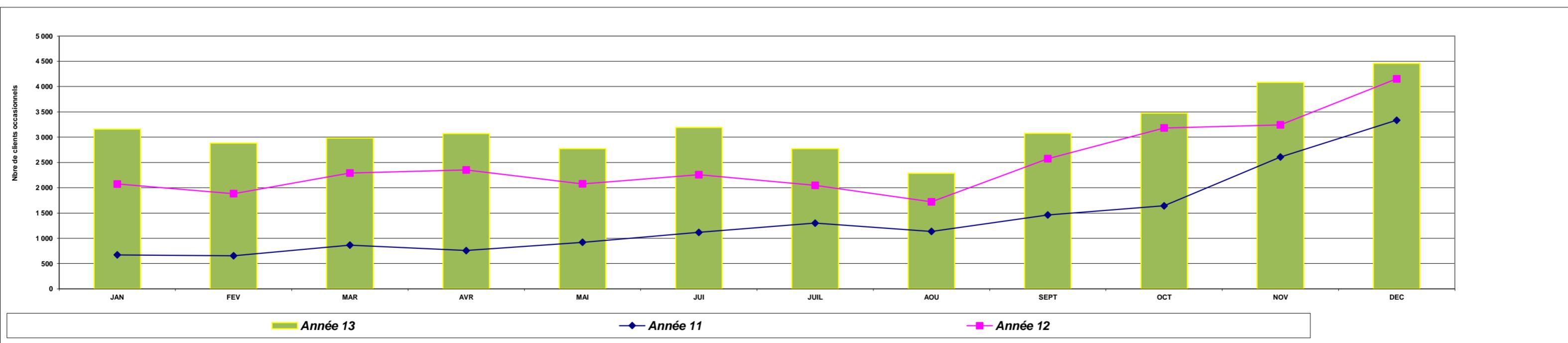
Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	673	2 073	3 158	2 485	369,24	1 085	52,34
FEV	655	1 884	2 885	2 230	340,46	1 001	53,13
MAR	866	2 291	2 981	2 115	244,23	690	30,12
AVR	757	2 352	3 072	2 315	305,81	720	30,61
MAI	922	2 078	2 772	1 850	200,60	694	33,37
JUI	1 117	2 258	3 194	2 077	185,90	936	41,43
JUIL	1 300	2 048	2 772	1 472	113,23	724	35,35
AOU	1 137	1 722	2 286	1 149	101,06	564	32,75
SEPT	1 462	2 575	3 076	1 614	110,36	501	19,44
OCT	1 642	3 183	3 473	1 831	111,51	290	9,11
NOV	2 608	3 244	4 085	1 477	56,63	841	25,92
DEC	3 334	4 153	4 460	1 126	33,77	307	
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
673	2 073	3 158	2 485	369,24	1 085	52,34
1 328	3 957	6 043	4 715	355,05	2 086	52,72
2 194	6 248	9 024	6 830	311,30	2 776	44,43
2 951	8 600	12 096	9 145	309,89	3 496	40,65
3 873	10 678	14 868	10 995	283,88	4 190	39,23
4 990	12 936	18 061	13 071	261,94	5 125	39,62
6 290	14 984	20 833	14 543	231,21	5 849	39,03
7 427	16 706	23 119	15 692	211,28	6 413	38,39
8 889	19 281	26 195	17 306	194,68	6 914	35,86
10 531	22 464	29 668	19 137	181,72	7 204	32,07
13 139	25 708	33 753	20 614	156,89	8 045	31,29
16 473	29 861	38 213	21 740	131,97	8 352	27,97
16 473	29 861	38 213	21 740	131,97	8 352	27,97

Récupération des données 2009



Fréquentation horaire Porte de Bordeaux

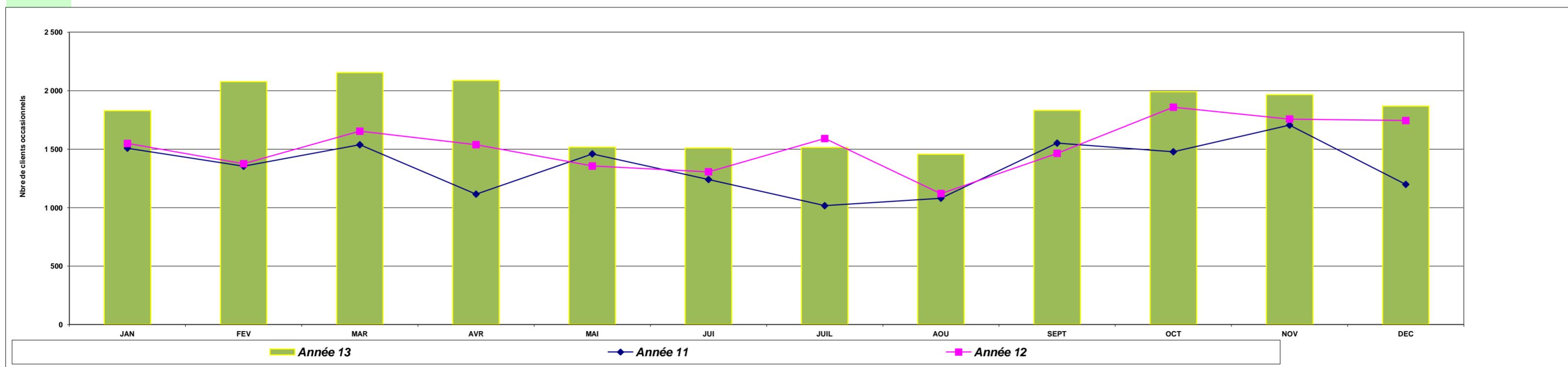
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale : 0,8%
 Recettes horaires 2012
 représentativité du parc / total des recettes horaires #DIV/0!
 Capacité générale du parc 717 soit 8,97%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	1 508	1 548	1 829	321	21,29	281	18,15
FEV	1 353	1 375	2 077	724	53,51	702	51,05
MAR	1 537	1 653	2 153	616	40,08	500	30,25
AVR	1 115	1 538	2 086	971	87,04	548	35,60
MAI	1 459	1 355	1 518	59	4,01	163	11,99
JUI	1 240	1 306	1 511	271	21,81	205	15,66
JUIL	1 016	1 590	1 514	498	49,02	-76	-4,78
AOU	1 080	1 120	1 457	377	34,91	337	30,09
SEPT	1 551	1 464	1 830	279	17,99	366	25,00
OCT	1 477	1 858	1 990	513	34,73	132	7,10
NOV	1 705	1 757	1 965	260	15,25	208	11,84
DEC	1 198	1 744	1 869	671	55,97	125	7,14
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
1 508	1 548	1 829	321	21,29	281	18,15
2 861	2 923	3 906	1 045	36,53	983	33,63
4 398	4 576	6 059	1 661	37,77	1 483	32,41
5 513	6 114	8 145	2 632	47,73	2 031	33,21
6 972	7 469	9 662	2 690	38,58	2 193	29,36
8 212	8 775	11 173	2 961	36,05	2 398	27,32
9 228	10 365	12 687	3 459	37,48	2 322	22,40
10 308	11 485	14 144	3 836	37,21	2 659	23,15
11 859	12 949	15 974	4 115	34,70	3 025	23,36
13 336	14 807	17 964	4 628	34,70	3 157	21,32
15 041	16 564	19 929	4 888	32,49	3 365	20,31
16 239	18 308	21 797	5 558	34,23	3 489	19,06
16 239	18 308	21 797	5 558	34,23	3 489	19,06



Fréquentation horaire Cité Mondiale

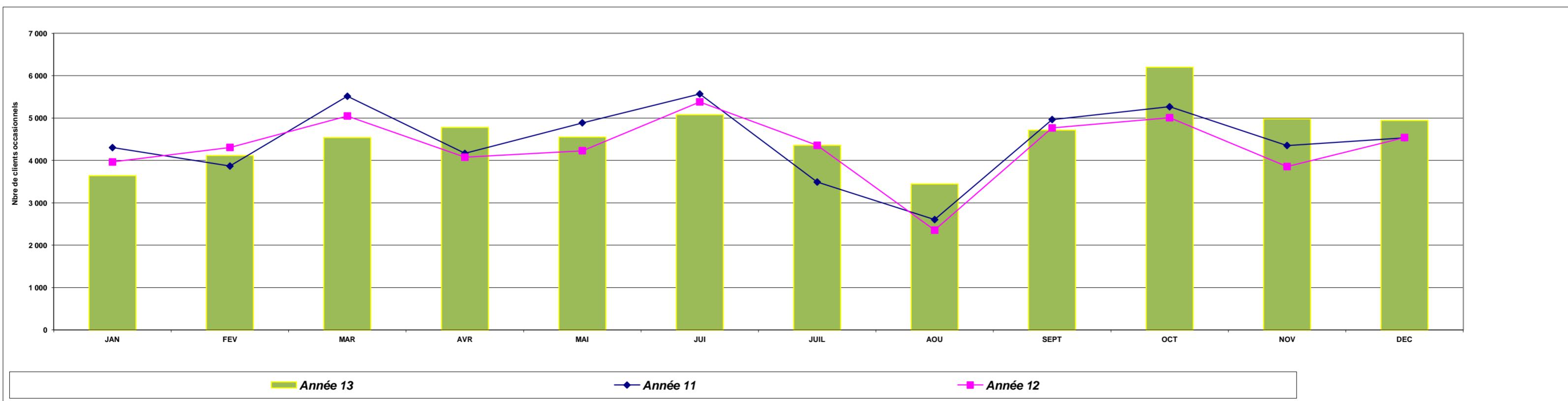
Représentativité du parc en 2012 par rapport à la fréquentation générale : 2,3%
 Recettes horaires 2012
 représentativité du parc / total des recettes horaires #DIV/0!
 Capacité générale du parc 699 soit 8,75%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
JAN	4 303	3 964	3 638	-665	-15,45	-326	-8,22
FEV	3 867	4 308	4 118	251	6,49	-190	-4,41
MAR	5 515	5 050	4 539	-976	-17,70	-511	-10,12
AVR	4 165	4 077	4 778	613	14,72	701	17,19
MAI	4 888	4 230	4 554	-335	-6,84	324	7,65
JUI	5 569	5 382	5 082	-487	-8,74	-300	-5,57
JUIL	3 490	4 357	4 358	868	24,87	1	0,02
AOU	2 604	2 355	3 445	841	32,30	1 090	46,28
SEPT	4 965	4 767	4 714	-252	-5,07	-54	-1,12
OCT	5 266	5 009	6 201	935	17,76	1 192	23,80
NOV	4 353	3 856	4 983	630	14,47	1 127	29,23
DEC	4 536	4 541	4 946	410	9,03	405	8,91
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 11	Année 12	Année 13	Ecart 13/11	% 13/11	Ecart 13/12	% 13/12
4 303	3 964	3 638	-665	-15,45	-326	-8,22
8 170	8 272	7 756	-414	-5,07	-516	-6,24
13 685	13 322	12 295	-1 390	-10,16	-1 027	-7,71
17 850	17 399	17 073	-777	-4,35	-326	-1,87
22 738	21 629	21 627	-1 112	-4,89	-3	-0,01
28 307	27 011	26 709	-1 599	-5,65	-303	-1,12
31 797	31 368	31 067	-731	-2,30	-302	-0,96
34 401	33 723	34 512	111	0,32	789	2,34
39 366	38 490	39 225	-141	-0,36	735	1,91
44 632	43 499	45 426	794	1,78	1 927	4,43
48 985	47 355	50 409	1 424	2,91	3 054	6,45
53 521	51 896	55 355	1 834	3,43	3 459	6,66
53 521	51 896	55 355	1 834	3,43	3 459	6,66



Les comparatifs mensuels sont établis chaque 1er du mois par rapport au 1er du mois précédent
ainsi que par rapport à la situation constatée le 1er janvier de l'année de référence.

Hors divers (hebdomadaires ..)		janvier 2013					Février 2013					Mars 2013					Avril 2013					Mai 2013					juin-13				
Catégories	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	
Gambetta	156	413	569	158	411	569	157	409	566	157	408	565	163	409	572	163	412	575													
F. Médoc	190	58	653	189	58	647	185	58	894	183	58	877	182	58	875	182	58	634	874												
République	141	132	216	88	577	144	132	219	88	583	138	132	219	88	577	136	132	221	88	577	140	132	221	88	581	135	132	222	88	577	
Mérignac	30	60	90	30	60	90	31	61	92	30	60	90	29	61	90	27	59	86													
08-mai	124	160	465	749	125	160	466	751	123	160	467	750	124	160	463	747	124	160	465	749	122	160	467	749							
Mériadeck	61	174	235	61	179	240	63	177	240	63	177	240	63	175	238	61	172	233													
Saint-Jean		88	88	86	86	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85			
Victoire	223	54	204	481	220	52	202	474	214	52	203	469	206	52	205	463	202	51	207	460	192	50	204	446							
Pey-Berland	362	226	588	353	228	581	345	226	571	339	233	572	336	239	575	327	238	565													
Pessac	70	277	347	70	277	347	70	278	348	69	280	349	71	322	393	71	282	353													
Bouscat	60	95	155	60	94	154	59	94	153	59	94	153	59	93	152	58	92	150													
C.Mondiale	314	446	760	310	453	763	303	451	754	297	447	744	291	456	747	281	464	745													
P.de Bx	40	443	483	39	436	475	38	449	487	37	448	485	40	441	481	40	441	481													
Bergonié	50	8	58	48	6	54	50	4	54	52	4	56	52	4	56	54	4	58													
Lhôte	144		144	139		139	135		135	136		136	136		136	133		133													
Croix de Seguey	60		60	60		60	60		60	60		60	60		60	60		60													
Bonnac	33	156	189	33	156	189	33	156	189	33	156	189	31	154	185	31	153	184													
Total	2 058	404	3 924	88	2 039	402	3 920	88	2 004	402	3 919	88	1 981	402	3 917	88	1 979	401	3 967	88	1 937	400	3 929	88							
Total par catégories	2 058	4 416			2 039	4 410			2 004	4 409			1 981	4 407			1 979	4 456			1 937	4 417									
global mois		6 474				6 449				6 413				6 388				6 435				6 354									
Ecart Global M-1					-25	-0,4%				-36	-0,6%				-25	-0,4%				47	0,7%					-81	-1,3%				
Ecart Global Mois réf. / janvier 2013					-25	-0,4%				-61	-0,9%				-86	-1,3%				-39	-0,6%					-120	-1,9%				
Ecart Global M-1 Résidents	-7	-0,3%			-19	-0,9%				-35	-1,7%				-23	-1,1%				-2	-0,1%					-42	-2,1%				
Ecart Résidents / Janvier 2013					-19	-0,9%				-54	-2,6%				-77	-3,7%				-79	-3,8%					-121	-5,9%				
Ecart M-1 Autres abonnements	-54	-1,21%			-6	-0,1%				-1	0,0%				-2	0,0%				49	1,1%					-39	-0,9%				
Ecart Autres abo. / janv.13					-6	-0,1%				-7	-0,2%				-9	-0,2%				40	0,9%					1	0,0%				



Les comparatifs mensuels sont établis ch
ainsi que par rapport à la situation consta

Hors divers (hebdomadaires ..)	Juillet 2013				Août 2013				Septembre 2013				Octobre 2013				Novembre 2013				Décembre 2013				
Catégories	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Gambetta	163	58	412	575	166	58	413	579	167	58	423	590	172	58	424	596	173	58	430	603	170	58	421	591	
F. Médoc	182	58	627	867	181	58	628	867	185	58	627	870	191	58	625	874	189	58	634	881	191	58	633	882	
République	135	132	219	88	574	134	132	213	88	567	132	132	213	88	565	134	132	215	88	569	134	132	213	88	568
Mérignac	27	59	25	86	25	58	58	83	20	60	80	24	56	80	23	56	79	23	57	80	23	57	80	80	
08-mai	120	160	469	749	118	160	466	744	120	160	468	748	122	160	464	746	120	160	465	745	125	160	451	1	737
Mériadeck	61	175	236	236	62	174	236	236	60	177	237	63	178	241	61	179	240	64	184	248	64	184	248	248	
Saint-Jean	84	84	137	137	84	137	137	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	83	84	84	84	84	
Victoire	184	50	201	435	171	49	203	423	164	49	202	415	170	49	201	420	170	49	210	429	176	49	205	430	
Pey-Berland	320	243	563	563	314	235	549	549	301	235	536	299	234	533	296	237	533	305	244	549	305	244	549	549	
Pessac	71	286	357	357	71	284	355	355	72	283	355	72	286	358	70	286	356	67	286	353	67	286	353	353	
Bouscat	58	92	150	150	58	93	151	151	58	93	151	58	93	151	58	93	151	58	93	151	58	93	151	151	
C.Mondiale	276	477	753	753	272	498	770	770	270	495	765	275	426	701	278	415	693	292	411	703	292	411	703	703	
P.de Bx	40	441	481	481	40	340	380	380	40	339	379	42	339	381	40	338	378	41	337	378	41	337	378	378	
Bergonié	54	4	58	58	53	4	57	57	54	4	58	56	4	60	56	5	61	56	5	61	56	5	61	61	
Lhôte	133	133	133	133	133	133	133	133	133	133	130	130	130	129	129	129	129	129	129	129	129	129	129	129	
Croix de Seguey	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	57	57	57	57	57	57	57	57	57	57	57	57	57	57	
Bonnac	30	153	183	183	29	153	182	182	29	153	182	29	153	182	28	153	181	28	153	181	28	153	181	181	
Total	1 912	400	3 942	88	1 885	399	3 899	88	1 863	399	3 855	88	1 894	399	3 781	88	1 882	399	3 797	88	1 915	399	3 779	89	
Total par catégories	1 912	4 430			1 885	4 386			1 863	4 342			1 894	4 268			1 882	4 284			1 915	4 267			
global mois	6 342				6 271				6 205				6 162				6 166				6 182				
Ecart Global M-1	-12	-0,2%			-71	-1,1%			-66	-1,1%			-43	-0,7%			4	0,1%			Ecart Global M-1	16	0,3%		
Ecart Global Mois réf. / janvier 2013	-132	-2,0%			-203	-3,1%			-269	-4,2%			-312	-4,8%			-308	-4,8%			Ecart Global Mois réf. / janvier 2013	-292	-4,5%		
Ecart Global M-1 Résidents	-25	-1,3%			-27	-1,4%			-22	-1,2%			31	1,7%			-12	-0,6%			Ecart Global M-1 Résidents	33	1,8%		
Ecart Résidents / Janvier 2013	-146	-7,1%			-173	-8,4%			-195	-9,5%			-164	-8,0%			-176	-8,6%			Ecart Résidents / Janvier 2013	-143	-6,9%		
Ecart M-1 Autres abonnements	13	0,3%			-44	-1,0%			-44	-1,0%			-74	-1,7%			16	0,4%			Ecart M-1 Autres abonnements	-17	-0,4%		
Ecart Autres abo. / janv.13	14	0,3%			-30	-0,7%			-74	-1,7%			-148	-3,4%			-132	-3,0%			Ecart Autres abo. / janv.13	-149	-3,4%		

CAPACITE DES ESPACES 2 ROUES VELOS ET MOTOS

PARKINGS	Espaces 2 roues vélos	Espaces 2 roues motos
HYPERCENTRE		
Centre Commercial Mériadeck	32	28
Front du Médoc	80	65
Place Gambetta	90	
Parking Gambetta		21
Lhôte	64	5
Pey-Berland	40 (depuis le 1.04.2013)	25
CENTRE		
8 Mai 45	41	19
Victoire	60	10
Porte de Bordeaux	28	12
PERIPHERIE		
Pessac	28	10
Mérignac	78	18
TOTAL	541	213

PARCUB - SYNTHESE DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

REGROUPEMENT TOTAL DES PARCS - ANNEE 2013

INSATISFACTIONS

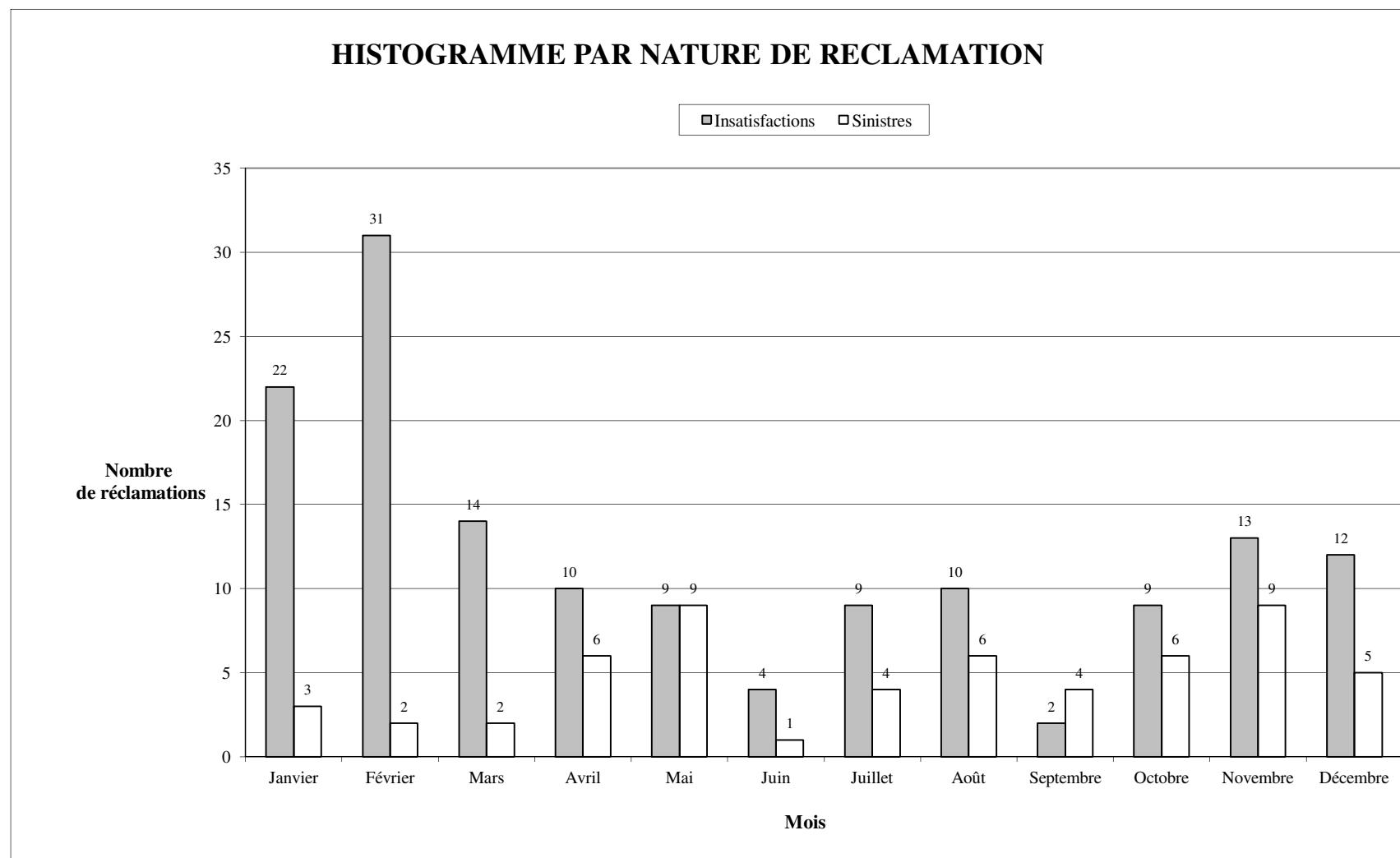
SINISTRES

MOIS	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	TOTAL
Janvier						11	11	22	1		1			2	1	3	25
Février	1				16	14	31									2	33
Mars			3		11	11	14		1		1					2	16
Avril			1		9	9	10		3		1					6	16
Mai			2		7	9	9		3		4		1	1		9	18
Juin					4	4	4								1		5
Juillet			5		4	4	9						3	1	4		13
Août			1		9	10			2		1			1	2	6	16
Septembre		1			2	2	2		3		1					4	6
Octobre				2		6	9		4		1				1	6	15
Novembre					13	13	13		4		3			1	1	9	22
Décembre				3	9	12			2		1			2		5	17
TOTAL	1	1	0	0	33	11	99	145	23	0	14	0	4	5	11	57	202

LEGENDE

INSATISFACTIONS	
Code	
1	Qualité d'ambiance
2	Qualité personnel
3	Fonctionnement équits
4	Signalétique
5	Pb sur CB et Péage caisses
6	Pb sur facture abonnés
7	Divers (tarifs, accès surfaces, etc)

SINISTRES	
Code	
1	Effractions, vandalisme, vol intérieur
2	Vol véhicule - agressions de personnes
3	Retombée barrière, porte garage et PCF
4	Nuisances diverses chantiers
5	Infiltrations plafonds-Pb peinture glissante
6	Chutes piétons (huile, peinture glissante)
7	Divers



REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

PARCUB

POSTE COMPTABLE DE :

Service public local

Parcub

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

ANNEE 2013

SOMMAIRE

P. 2	I. Informations générales Modalité de vote du mouvement	
P. 3	II. Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Sections	
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses	
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes	
P. 8-11	III. Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles	
P. 12-13	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles	
P. 14-16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
P. 17-21	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
	IV. Annexes	
	A - Eléments du bilan	Jointes
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs	
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	
	A1.3 - Autres dettes	
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
	A3.1 - Etat des provisions	
	A3.2 - Etalement des provisions	
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	
	A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement	
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif	
	A6 - Etat des charges transférées	
	A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers	
	A8.1 - Variations du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	
	A8.2 - Variations du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	
	A9.1 - Variations du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées	
	A9.2 - Variations du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties	
	B - Engagements hors bilan	
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	
	B1.3 - Etat des contrats crédits-bail	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée	
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	
	B1.6 - Etat des engagements reçus	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
	C - Autres éléments d'informations	
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N	
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N	
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
	C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPIC et des budgets annexes	
	D - Arrêté et signatures	
P. 16	Arrêté et signatures	

I. INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT		

I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) ~~CHAPITRE~~ pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) ~~CHAPITRE~~ pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- ~~semi-budgétaires~~ (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération N° ~~2016/04~~ du ~~11/12/2015~~)

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	^A 16 002 198,82 €	^G 16 564 382,50 €	^{G-A} 562 183,68 €
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	^B 2 491 649,08 €	^H 4 148 545,67 €	^{H-B} 1 656 896,59 €

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	^C 0,00	^I 2 209 117,40
	Report en section d'investissement (001)	^D 0,00	^J 9 686 593,30

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	TOTAL (réalisations + reports)	^{P=A+B+C+D} 18 493 847,90	^{Q=G+H+I+J} 32 608 638,87	^{Q-P} 14 114 790,97

RESTES A REALISERA REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	^E 0,00	^K 0,00
	Section d'investissement	^F 0,00	^L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	^{E+F} 0,00	^{K+L} 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	^{A+C+E} 16 002 198,82	^{G+I+K} 18 773 499,90	 2 771 301,08
	Section d'investissement	^{B+D+F} 2 491 649,08	^{H+J+L} 13 835 138,97	 11 343 489,89
	TOTAL CUMULE	^{A+B+C+D+E+F} 18 493 847,90	^{G+H+I+J+K+L} 32 608 638,87	 14 114 790,97

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Ch. a car. general	4 655 256,00	3 488 758,84	372 101,45	0,00	794 395,71
012	Ch. de personnel	7 481 186,00	6 700 639,68	437 124,00	0,00	343 422,32
65	Autres charges de gestion courante	6 500,00	3 541,57	0,00	0,00	2 958,43
Total des dépenses de gestion courante		12 142 942,00	10 192 940,09	809 225,45	0,00	1 140 776,46
022	Depenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Op. ordre transfert	681 950,00	681 950,00	0,00	0,00	0,00
0695-9695	Impôts sur les bénéfices	449 054,00	449 054,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	434 150,00	402 433,61	0,00	0,00	31 716,39
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 713 096,00	11 726 377,70	809 225,45	0,00	1 177 492,85
042	Op. ordre transfert	3 481 093,00	3 466 595,67			14 497,33
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 481 093,00	3 466 595,67			14 497,33
TOTAL		17 194 189,00	15 192 973,37	809 225,45	0,00	1 191 990,18
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation charges	322 000,00	323 614,99	0,00	0,00	-1 614,99
70	Valeurs de produits fabriques, prestations de services, marchandi	13 428 382,00	12 599 102,68	495 871,46	0,00	333 407,86
75	Autres produits de gestion courante	1 177 000,00	1 110 415,59	0,00	0,00	66 584,41
Total des recettes de gestion courante		14 927 382,00	14 033 133,26	495 871,46	0,00	398 377,28
76	Produits financiers	40 000,00	2 110,81	0,00	0,00	37 889,19
77	Produits exceptionnels	801 100,00	787 507,16	0,00	0,00	13 592,84
Total des recettes réelles d'exploitation		15 768 482,00	14 822 751,23	495 871,46	0,00	449 859,31
042	Op. ordre transfert	1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
TOTAL		17 194 189,00	16 068 511,04	495 871,46	0,00	629 806,50
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 209 117,40				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
20	Immobilisations incorporelles	119 800,00	72 963,94		0,00	46 836,06
21	Immobilisations corporelles	2 429 850,00	875 074,63		0,00	1 554 775,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	564 000,00	210 996,73		0,00	353 003,27
Total des dépenses d'équipement		3 113 650,00	1 159 035,30		0,00	1 954 614,70
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses financière		0,00	0,00		0,00	0,00
4581145811	Dépenses parc beaujon	170 000,00	52 653,97		0,00	117 346,03
4581245811	Dépenses parc denis	170 000,00	34 200,00		0,00	135 800,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 453 650,00	1 245 889,27		0,00	2 207 760,73
040	Op. ordre transfert	1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
042	Op. ordre transfert	0,00	0,00			0,00
4013915	Subvention d'équipement	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
TOTAL		4 879 357,00	2 491 649,08		0,00	2 387 707,92
Pour information						
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00	0,00
013	Atténuation charges	0,00	0,00		0,00	0,00
110	Report à nouveau (solde crééditeur)	0,00	0,00		0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (amortissement réel budgét)	0,00	0,00		0,00	0,00
4545821	Recettes parc beaujon	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00
4545822	Recettes parc denis	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		340 000,00	0,00		0,00	340 000,00
042	Op. ordre transfert	0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00			0,00
Total des recettes		0,00	0,00			0,00
040	Op. ordre transfert	4 163 043,00	4 148 545,67			14 497,33
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 163 043,00	4 148 545,67			14 497,33
TOTAL		4 503 043,00	4 148 545,67		0,00	354 497,33
Pour information						
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		9 686 593,30				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CH. A CAR. GENERAL	3 860 860,29		3 860 860,29
012	CH. DE PERSONNEL	7 137 763,68		7 137 763,68
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
0695-9695	Impôts sur les bénéfices	449 054,00		449 054,00
60	Variation des stocks (approvisionnements, marchandises)	0,00		0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 541,57		3 541,57
66	CHARGES FINANCIERES	0,00		0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	402 433,61		402 433,61
68	Dotations amortissement et provision	681 950,00	3 466 595,67	4 148 545,67
78	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00		0,00
Dépenses d'exploitation - Total		12 535 603,15	3 466 595,67	16 002 198,82

+

D002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE N-1	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 002 198,82
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
13	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 6		926 707,00	926 707,00
15	Provisions pour grosses réparations		319 052,81	319 052,81
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 963,94		72 963,94
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	875 074,63		875 074,63
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00		0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	210 996,73		210 996,73
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
28	Amort. matériel reçu en affectation		0,00	0,00
4013915	Subvention d'équipement		0,00	0,00
4581145811	Dépenses Parc Beaujon	52 653,97		52 653,97
4581245812	Dépenses Parc Denis	34 200,00		34 200,00
Dépenses d'investissement - Total		1 245 889,27	1 245 759,81	2 491 649,08

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ DE N-1	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 491 649,08
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	ATTENUATION CHARGES	323 614,99		323 614,99
60	Variation de stock des autres approvisionnements (peut-être subdivisé suivant le		0,00	0,00
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	13 094 974,14		13 094 974,14
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 110 415,59		1 110 415,59
76	PRODUITS FINANCIERS	2 110,81		2 110,81
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	787 507,16	926 707,00	1 714 214,16
78	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		319 052,81	319 052,81
Recettes d'exploitation - Total		15 318 622,69	1 245 759,81	16 564 382,50
+				

R002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE N-1

2 209 117,40

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

18 773 499,90

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	ATTENUATION CHARGES	0,00		0,00
110	Report à nouveau (solde créiteur)	0,00		0,00
13	Participation non réalisation aire stationnement Lhote		0,00	0,00
15	Provisions pour grosses réparations		681 950,00	681 950,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00		0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (amortissement réel budgétaire)	0,00	3 466 595,67	3 466 595,67
4545821	Recettes parc Beaujon	0,00		0,00
4545822	Recettes parc Denis	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	4 148 545,67	4 148 545,67
+				

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ DE N-1

9 686 593,30

+

Affectation aux comptes 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 835 138,97

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CH. A CAR. GENERAL	4 655 256,00	3 488 758,84	372 101,45	0,00	794 395,71
60221	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
603	Variation des stocks (approvisionnements, marchandises)	180 000,00	166 812,99	0,00	0,00	13 187,01
604	Achats d'études et prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau	60 000,00	48 211,70	2 405,97	0,00	9 382,33
60612	Electricité	653 500,00	653 466,87	0,00	0,00	33,13
60613	Fuel et huiles	7 000,00	5 742,83	0,00	0,00	1 257,17
60614	Gaz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606301	Fourniture entretien et petit équipement	30 000,00	20 836,97	225,00	0,00	8 938,03
606302	Pièces détachées accessoires auto et cycles	4 000,00	3 468,82	0,00	0,00	531,18
606303	Petit équipement et mobilier de bureau	6 000,00	1 961,82	0,00	0,00	4 038,18
606304	Petit équipement quincaillerie	29 000,00	19 619,68	2 341,88	0,00	7 038,44
606305	Petit équipement électrique et électronique	66 600,00	44 463,66	1 982,50	0,00	20 153,84
606306	Tickets Entrées/Sorties	21 000,00	16 546,80	0,00	0,00	4 453,20
606307	Produits de Nettoyage	45 500,00	30 550,16	0,00	0,00	14 949,84
606308	Vêtements de travail	25 800,00	23 268,67	0,00	0,00	2 531,33
606309	Matériaux de construction	13 000,00	8 580,24	0,00	0,00	4 419,76
606310	Peinture	94 400,00	74 155,84	0,00	0,00	20 244,16
606313	Petit équipement autolaveuse	45 000,00	34 867,37	565,30	0,00	9 567,33
60641	Fournitures de bureau	11 350,00	7 669,49	37,66	0,00	3 642,85
60642	Enveloppes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60643	Listings et papiers	4 500,00	2 878,21	0,00	0,00	1 621,79
60645	Consommables informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60646	Petit équipement informatique	17 200,00	11 166,03	0,00	0,00	6 033,97
60661	Carburants	17 000,00	12 573,71	0,00	0,00	4 426,29
60662	Carburant autolaveuse	14 000,00	11 338,85	0,00	0,00	2 661,15
60681	Produits pharmaceutiques	1 100,00	498,53	0,00	0,00	601,47
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	400,00	137,12	0,00	0,00	262,88
60683	Alimentation canine	800,00	666,24	0,00	0,00	133,76
60684	Autres produits de gardiennage	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6110	Sous-traitance générale	23 000,00	13 741,87	50,22	0,00	9 207,91
6113	Sous-traitance service canin	5 600,00	4 273,83	0,00	0,00	1 326,17
6114	Sous-traitance sté transport	1 400,00	250,00	0,00	0,00	1 150,00
6116	Sous-traitance Informatique	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
61351	Locations véhicules	22 000,00	19 494,00	0,00	0,00	2 506,00
61352	Location matériel	20 800,00	9 267,61	0,00	0,00	11 532,39
61353	Locations diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6142	Charges locatives	395 000,00	214 514,79	5 013,00	0,00	175 472,21
615200	Entretien Réparation sur biens immobiliers	394 000,00	244 896,97	0,00	0,00	149 103,03
615210	Entretien Electrique	4 000,00	1 577,90	0,00	0,00	2 422,10
61522	Maintenance menuiserie	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
615511	Entretien Matériel de transport	14 300,00	8 670,83	549,21	0,00	5 079,96
615581	Entretien Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615582	Entretien Matériel Informatique et automatisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615583	Matériel électronique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61561	Maintenance générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61562	Maintenance Photocopieur	8 000,00	3 168,75	1 565,29	0,00	3 265,96
61563	Maintenance Ascenseur et Escalier	29 000,00	20 210,81	0,00	0,00	8 789,19
61564	Maintenance automatismes et informatiques	274 300,00	220 783,08	5 436,00	0,00	48 080,92
61565	Maintenance matériel industriel	311 500,00	216 310,36	4 662,80	0,00	90 526,84
61566	Maintenance logiciel	25 560,00	18 397,79	6 714,97	0,00	447,24
61686	Assurances diverses	96 000,00	87 112,38	0,00	0,00	8 887,62
6181	Documentation	11 500,00	8 599,75	0,00	0,00	2 900,25

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500,00	1 574,51	0,00	0,00	925,49
6226	Honoraires	151 000,00	110 634,04	7 788,15	0,00	32 577,81
6231	Annonces et insertions	19 000,00	7 676,65	0,00	0,00	11 323,35
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	1 311,10	0,00	0,00	3 688,90
62380	Divers pub.	7 500,00	0,00	4 228,00	0,00	3 272,00
62381	Projets et conceptions publicitaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	200,00	75,25	0,00	0,00	124,75
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	5 257,16	0,00	0,00	2 742,84
6257	Réceptions	5 200,00	2 687,01	0,00	0,00	2 512,99
6261	Frais d'affranchissement	43 100,00	43 098,60	0,00	0,00	1,40
6262	Frais de Télécommunication	110 000,00	78 174,11	1 274,50	0,00	30 551,39
627	Services bancaires et assimilés	100 000,00	103 578,16	0,00	0,00	-3 578,16
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	1 300,00	0,00	0,00	1 700,00
62833	Assainissement et nettoyage canalisations	27 000,00	18 947,56	0,00	0,00	8 052,44
63511	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxe foncière	830 000,00	801 353,00	0,00	0,00	28 647,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organ	350 946,00	22 338,37	327 261,00	0,00	1 346,63
012	CH. DE PERSONNEL	7 481 186,00	6 700 639,68	437 124,00	0,00	343 422,32
6211	Personnel intérimaire	639 000,00	638 826,11	0,00	0,00	173,89
631200	Effort construction	18 949,00	0,00	18 629,00	0,00	320,00
631210	Taxe d'apprentissage	28 154,00	28 150,00	0,00	0,00	4,00
631300	Participation des employeurs à la formation professionnell	87 217,00	76 663,99	0,00	0,00	10 553,01
64110	Salaires, appointements	4 325 514,00	4 194 255,37	0,00	0,00	131 258,63
6412	Congés payés du personnel	65 000,00	-402 357,00	418 495,00	0,00	48 862,00
6413	Primes Panier	52 358,00	39 881,06	0,00	0,00	12 476,94
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 382 684,00	1 283 535,39	0,00	0,00	99 148,61
6452	Cotisations aux mutuelles	260 052,00	255 346,83	0,00	0,00	4 705,17
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions civiles	270 170,00	262 906,32	0,00	0,00	7 263,68
6454	Cotisations aux ASSEDIC	173 021,00	157 604,00	0,00	0,00	15 417,00
6471	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Versement Comité d'Entreprise	42 592,00	37 948,00	0,00	0,00	4 644,00
6475	Medecine du travail, pharmacie	11 000,00	8 870,04	0,00	0,00	2 129,96
64781	Médailles du travail	1 575,00	166,40	0,00	0,00	1 408,60
64782	Interessement	7 000,00	5 150,67	0,00	0,00	1 849,33
648	Tickets Restaurant	116 900,00	113 692,50	0,00	0,00	3 207,50
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 500,00	3 541,57	0,00	0,00	2 958,43
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques,	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6540	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non valeur	4 500,00	3 541,57	0,00	0,00	958,43
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE		12 142 942,00	10 192 940,09	809 225,45	0,00	1 140 776,46

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6615	Intérêts compte courant et dépôt de crédit	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	434 150,00	402 433,61	0,00	0,00	31 716,39
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	122 000,00	98 563,82	0,00	0,00	23 436,18
673	titres annulés ex .antérieur	5 000,00	2 076,92	0,00	0,00	2 923,08
6743	Subvention Exceptionnelle de Fonctionnement	25 000,00	19 648,83	0,00	0,00	5 351,17
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (charges sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	282 150,00	282 144,04	0,00	0,00	5,96
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	681 950,00	681 950,00	0,00	0,00	0,00
603	Variation des stocks (approvisionnements, marchandises)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dotations aux provisions grosses réparations	681 950,00	681 950,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorpor	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0695-9695	Impôts sur les bénéfices	449 054,00	449 054,00	0,00	0,00	0,00
6950	Impôt sur les bénéfices	449 054,00	449 054,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 713 096,00	11 726 377,70	809 225,45	0,00	1 177 492,85

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	<i>OP. ORDRE TRANSFERT</i>	3 481 093,00	3 466 595,67			14 497,33
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	3 481 093,00	3 466 595,67			14 497,33
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels sur immobilisations	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRÉLÉVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 481 093,00	3 466 595,67			14 497,33
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 481 093,00	3 466 595,67			14 497,33

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	17 194 189,00	15 192 973,37	809 225,45	0,00	1 191 990,18
--	---------------	---------------	------------	------	--------------

Pour information	0,00				
D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION CHARGES	322 000,00	323 614,99	0,00	0,00	-1 614,99
6032	Variation de stock des autres approvisionnements (peut-être)	180 000,00	132 574,08	0,00	0,00	47 425,92
6419	Remboursement, rémunération personnel	142 000,00	191 040,91	0,00	0,00	-49 040,91
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS	13 428 382,00	12 599 102,68	495 871,46	0,00	333 407,86
7061	clients abonnés	5 929 700,00	5 207 293,81	495 871,46	0,00	226 534,73
7064	clients Cb	4 974 928,00	5 904 087,37	0,00	0,00	-929 159,37
7065	Especes Caisse automatiques	1 889 458,00	1 085 800,97	0,00	0,00	803 657,03
7066	encaissements manuels	53 414,00	7 726,62	0,00	0,00	45 687,38
70870	remboursement de frais	430 882,00	288 610,54	0,00	0,00	142 271,46
70871	Remboursement Charges Trentenaires	150 000,00	105 583,37	0,00	0,00	44 416,63
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 177 000,00	1 110 415,59	0,00	0,00	66 584,41
7580	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7581	redevances locations	270 000,00	211 235,57	0,00	0,00	58 764,43
7582	Redevance Centre Commercial Meriadeck	850 000,00	854 064,88	0,00	0,00	-4 064,88
7583	Titres Restaurant	50 000,00	45 115,14	0,00	0,00	4 884,86
7584	Redevance Car Clean	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE		14 927 382,00	14 033 133,26	495 871,46	0,00	398 377,28
76	PRODUITS FINANCIERS	40 000,00	2 110,81	0,00	0,00	37 889,19
768	Autres produits financiers	40 000,00	2 110,81	0,00	0,00	37 889,19
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	801 100,00	787 507,16	0,00	0,00	13 592,84
7714	Rentrées sur créances amorties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 000,00	56 617,65	0,00	0,00	-6 617,65
773	Mandats annulés / exercices antérieurs	21 000,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
774	Subventions Exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7752	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7756	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7758	Autres éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	730 100,00	730 889,51	0,00	0,00	-789,51
TOTAL RECETTES REELLES		15 768 482,00	14 822 751,23	495 871,46	0,00	449 859,31

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	OP. ORDRE TRANSFERT	1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
6032	Variation de stock des autres approvisionnements (peut-être)	0,00	0,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	926 707,00	926 707,00			0,00
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00			0,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	499 000,00	319 052,81			179 947,19
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	17 194 189,00	16 068 511,04	495 871,46	0,00	629 806,50
--	---------------	---------------	------------	------	------------

Pour information	2 209 117,40				
R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1					

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	119 800,00	72 963,94		0,00	46 836,06
2033	Frais d'insertion	15 000,00	13 500,00		0,00	1 500,00
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marque:	104 800,00	59 463,94		0,00	45 336,06
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 429 850,00	875 074,63		0,00	1 554 775,37
211	Terrains	0,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments	18 500,00	5 750,00		0,00	12 750,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des locaux	462 500,00	54 902,18		0,00	407 597,82
21536	Installations à caractère spécifique affectées ou remises en service	0,00	0,00		0,00	0,00
21537	Installations à caractère spécifique acquises	0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres installations à caractère spécifique	0,00	0,00		0,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 642 650,00	731 293,15		0,00	911 356,85
2155	Outilage industriel	0,00	0,00		0,00	0,00
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	0,00	0,00		0,00	0,00
2182	Matériel de transport	90 000,00	51 180,00		0,00	38 820,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	216 200,00	31 949,30		0,00	184 250,70
2184	Mobilier	0,00	0,00		0,00	0,00
2185	Cheptel	0,00	0,00		0,00	0,00
2186	Emballages récupérables	0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Matériels divers	0,00	0,00		0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00		0,00	0,00
2211	Terrains nus mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2215	Terrains bâties mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2231	Bâtiments mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2235	Intalation Aménagement Constructions mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2254	Matériel industriel mis à Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2282	Matériel de Transport mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2283	Matériel de bureau et informatique mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2284	Mobilier mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	564 000,00	210 996,73		0,00	353 003,27
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	46 872,54		0,00	-46 872,54
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	4 326,14		0,00	-4 326,14
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisat	564 000,00	159 798,05		0,00	404 201,95
TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT		3 113 650,00	1 159 035,30		0,00	1 954 614,70
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES		0,00	0,00		0,00	0,00
458114581	Dépenses Parc Beaujon	170 000,00	52 653,97		0,00	117 346,03
45811	Dépenses Parc Beaujon	170 000,00	52 653,97		0,00	117 346,03
458124581	Dépenses Parc Denis	170 000,00	34 200,00		0,00	135 800,00
45812	Dépenses Parc Denis	170 000,00	34 200,00		0,00	135 800,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 453 650,00	1 245 889,27		0,00	2 207 760,73

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
040	OP. ORDRE TRANSFERT	1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
131509	Subvention transférée pey berland	0,00	0,00			0,00
1391500	Group.collect. Subv.équip sur CR	0,00	58 320,00			-58 320,00
1391501	subvention transférée du Compte de résultat pl.bergonié	0,00	8 997,00			-8 997,00
1391502	subvention transférée du Compte de résultat renouv.matéri	0,00	0,00			0,00
1391503	subvention transférée du Compte de résultat installations	0,00	0,00			0,00
1391504	subvention transférée du Compte de résultat inst.technique	0,00	0,00			0,00
1391505	subvention transférée du Compte de résultat anénagement	0,00	0,00			0,00
1391506	subvention transférée du Compte de résultat acquisition ci	0,00	178 690,00			-178 690,00
1391507	subvention transférée du Compte de résultat pl. Front med	0,00	221 632,00			-221 632,00
1391508	subvention transférée du Compte de résultat places parc be	0,00	9 543,00			-9 543,00
1391509	Subvention conseil régional transférée au Compte de résultat	28 403,00	28 403,00			0,00
1391510	Subvention conseil général transférée au Compte de résultat	29 889,00	29 889,00			0,00
1391511	Subvention FEDER transférée au Compte de résultat	11 270,00	11 270,00			0,00
1391512	Subvention SNCF transférée au Compte de résultat	15 785,00	15 785,00			0,00
1391800	Subvention transférée Travaux	11 300,00	11 300,00			0,00
1393200	Fonds affecté équipement amende de police	71 695,00	71 695,00			0,00
1393201	Amende police transfere Cpte Résultat LHOTE	9 676,00	9 676,00			0,00
1393202	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 1	37 412,00	37 412,00			0,00
1393203	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 2	0,00	0,00			0,00
1393204	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 3	0,00	0,00			0,00
1393205	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 4	0,00	0,00			0,00
1393206	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 5	102 561,00	102 561,00			0,00
1393207	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 1	12 399,00	12 399,00			0,00
1393208	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 2	0,00	0,00			0,00
1393209	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 3	0,00	0,00			0,00
1393210	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 4	0,00	0,00			0,00
1393211	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 5	66 838,00	66 838,00			0,00
1393212	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 6	14 979,00	14 979,00			0,00
1393213	Participation pour non réalisation de place de stationnement	37 318,00	37 318,00			0,00
139500	Grp. collectivités subv. équipement sur compte de résultat	58 320,00	0,00			58 320,00
139501	Subv transférée sur compte de résultat	8 997,00	0,00			8 997,00
139502	Subvention transférée Renouv mat.	0,00	0,00			0,00
139503	Subvention transférée Installation	0,00	0,00			0,00
139504	Subvention transférée Instal. techniques	0,00	0,00			0,00
139505	Subvention transférée amenagement	0,00	0,00			0,00
139506	Subvention transférée Acquisitions	178 690,00	0,00			178 690,00
139507	Subvention transférée Places fr	221 632,00	0,00			221 632,00
139508	Subvention transférée places be	9 543,00	0,00			9 543,00
15722	Provisions pour grosses réparations	499 000,00	319 052,81			179 947,19
28231	Amort. batiments reçus en affectation	0,00	0,00			0,00
28235	Amortissement agencements et installations	0,00	0,00			0,00
28254	Amort. matériel reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRÉLÉVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00			0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00			0,00
4013915	Subvention d'équipement	0,00	0,00			0,00
13915	Subvention d'équipement	0,00	0,00			0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 425 707,00	1 245 759,81			179 947,19
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 879 357,00	2 491 649,08	0,00	0,00	2 387 707,92

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00					
---	------	--	--	--	--	--

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00		0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisat	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT		0,00	0,00		0,00	0,00
013	ATTENUATION CHARGES	0,00	0,00		0,00	0,00
119	ATTENUATION CHARGES	0,00	0,00		0,00	0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (amortis)	0,00	0,00		0,00	0,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
282		0,00	0,00		0,00	0,00
110	Report à nouveau (solde créiteur)	0,00	0,00		0,00	0,00
110	Report à nouveau (solde créiteur)	0,00	0,00		0,00	0,00
4545821	Recettes parc Beaujon	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00
45821	Recettes Parc Beaujon	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00
4545822	Recettes parc Denis	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00
45822	Recettes Parc Denis	170 000,00	0,00		0,00	170 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		340 000,00	0,00		0,00	340 000,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES						B2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits raflachés	Restes à réaliser au 31/12	
040	OP. ORDRE TRANSFERT	4 163 043,00	4 148 545,67			14 497,33
131501	Subvention acquisition places parc Bergonié	0,00	0,00			0,00
131502	subvention acquisition matériel péage St Jean	0,00	0,00			0,00
131503	subvention s/ installations, agencements et construction	0,00	0,00			0,00
131504	subvention installations techniques divers parcs	0,00	0,00			0,00
131505	subvention aménagement parking 2 roues 8 mai 45	0,00	0,00			0,00
131506	subvention aquisition places cité mondiale	0,00	0,00			0,00
131507	subvention acquisition places Front Medoc	0,00	0,00			0,00
131508	subvention acquisition places bergonié	0,00	0,00			0,00
131509	Subvention transférée Conseil Régional	0,00	0,00			0,00
131510	Subvention transférée Conseil General	0,00	0,00			0,00
131511	Subvention transférée FEDER	0,00	0,00			0,00
131512	Subvention transférée SNCF	0,00	0,00			0,00
131800	subvention travaux aménagement Pey Berland	0,00	0,00			0,00
133201	Amende de police rue Lhote	0,00	0,00			0,00
133202	Amende de police aménagements divers parcs 1	0,00	0,00			0,00
133203	Amende de police aménagements divers parcs 2	0,00	0,00			0,00
133204	Amende de police aménagements divers parcs 3	0,00	0,00			0,00
133205	Amende de police aménagements divers parcs 4	0,00	0,00			0,00
133206	Amende de police aménagements divers parcs 5	0,00	0,00			0,00
133207	Amende de police aménagements divers parcs 6	0,00	0,00			0,00
133208	Amende de police aménagements divers parcs 7	0,00	0,00			0,00
133209	Amende de police aménagements divers parcs 8	0,00	0,00			0,00
133210	Amende de police aménagements divers parcs 9	0,00	0,00			0,00
133211	Amende de police aménagements divers parcs 10	0,00	0,00			0,00
133213	Participation non réalisation aire stationnement St Jean	0,00	0,00			0,00
133500	Participation non réalisation aire stationnement Lhote	0,00	0,00			0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	681 950,00	681 950,00			0,00
2231	Batiments reçus en affectation	0,00	0,00			0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	3 284,00	3 933,47			-649,47
2805	Amortissement Concessions et droits similaires, brevets, li	72 828,00	44 654,28			28 173,72
28131	Amortissement batiments	75 938,00	58 484,68			17 453,32
28135	Amortissement Instalations, amenag. des constructions	82 362,00	92 644,22			-10 282,22
28154	Amortissment Materiel industriel	410 132,00	380 552,72			29 579,28
28182	Amortissement Materiel de transport	27 493,00	26 214,38			1 278,62
28183	Amort. Materiel de bureau informatique	19 829,00	14 901,30			4 927,70
28184	Amortissement du Mobilier de bureau	389,00	388,98			0,02
28185	Amort. Cheptel	172,00	171,46			0,54
28211	Amortissements Terrains Nus	0,00	0,00			0,00
28215	Amortissements Terrains Bâties	0,00	0,00			0,00
28231	Amortissement Batiments reçus en affectation	2 350 799,00	2 421 401,62			-70 602,62
28235	Amortissement Inst amenag. recus en affectation	326 165,00	299 957,83			26 207,17
28254	Amortissement Mat. indus recus en affectation	111 702,00	123 290,73			-11 588,73
28282	Amortissement Matériel de transport reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
28283	Amortissement Matériel de Bureau reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
28284	Mobilier reçu en affectation	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 163 043,00	4 148 545,67			14 497,33
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00			0,00
2293	Droit de l'Affectant (EPCI)	0,00	0,00			0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	0,00	0,00			0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00			0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00			0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 163 043,00	4 148 545,67			14 497,33
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 503 043,00	4 148 545,67	0,00	0,00	354 497,33
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	9 686 593,30				

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES					IV
ELEMENTS DU BILAN					A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES					

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	1 425 707,00	1 245 759,81 €	0,00	179 947,19
	HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C	1 425 707,00	1 245 759,81 €	0,00	179 947,19
	Autres dépenses financières (sous-total) (B)	0,00	0,00 €	0,00	0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00 €	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00 €	0,00	0,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00 €	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00 €	0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2235	Intalation Aménagement Constructions mis en Affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2254	Matériel industriel mis à Affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2282	Matériel de Transport mis en Affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2283	Matériel de bureau et informatique mis en Affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2284	Mobilier mis en Affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2211	Terrains nus mis en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2215	Terrains bâties mis en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2231	Bâtiments mis en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00 €	0,00	0,00
458114581	Dépenses Parc Beaujon	0,00	0,00 €	0,00	0,00
458124581	Dépenses Parc Denis	0,00	0,00 €	0,00	0,00
	Transfert entre sections = C + D	1 425 707,00	1 245 759,81 €	0,00	179 947,19
	Reprises / autofinancement antérieur (C)	1 425 707,00	1 245 759,81 €	0,00	179 947,19
1391510	Subvention conseil général transférée au Compte de résultat	29 889,00	29 889,00 €	0,00	0,00
1391511	Subvention FEDER transférée au Compte de résultat	11 270,00	11 270,00 €	0,00	0,00
1391512	Subvention SNCF transférée au Compte de résultat	15 785,00	15 785,00 €	0,00	0,00
1393213	Participation pour non réalisation de place de stationnement	37 318,00	37 318,00 €	0,00	0,00
28235	Amortissement agencements et installations	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28231	Amort. batiments reçus en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28254	Amort. matériel reçu en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131509	Subvention transférée pey berland	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1391509	Subvention conseil régional transférée au Compte de résultat	28 403,00	28 403,00 €	0,00	0,00
1391500	Group.collect. Subv.équip sur CR	0,00	58 320,00 €	0,00	-58 320,00
1391501	subvention transférée du Compte de résultat pl.bergonié	0,00	8 997,00 €	0,00	-8 997,00
1391502	subvention transférée du Compte de résultat renouv.matériel	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1391503	subvention transférée du Compte de résultat installations	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1391504	subvention transférée du Compte de résultat inst.techniques	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1391505	subvention transférée du Compte de résultat anénagement	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1391506	subvention transférée du Compte de résultat acquisition cité	0,00	178 690,00 €	0,00	-178 690,00
1391507	subvention transférée du Compte de résultat pl. Front medoc	0,00	221 632,00 €	0,00	-221 632,00
1391508	subvention transférée du Compte de résultat places parc bergonié	0,00	9 543,00 €	0,00	-9 543,00
139500	Grp. collectivités subv. équipement sur compte de resultat	58 320,00	0,00 €	0,00	58 320,00
139501	Subv transférée sur compte de resultat	8 997,00	0,00 €	0,00	8 997,00
139502	Subvention transférée Renouv mat.	0,00	0,00 €	0,00	0,00
139503	Subvention transférée Installation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
139504	Subvention transférée Instal. techniques	0,00	0,00 €	0,00	0,00
139505	Subvention transférée aménagement	0,00	0,00 €	0,00	0,00
139506	Subvention transférée Acquisitions	178 690,00	0,00 €	0,00	178 690,00
139507	Subvention transférée Places fr	221 632,00	0,00 €	0,00	221 632,00
139508	Subvention transférée places be	9 543,00	0,00 €	0,00	9 543,00
1391800	Subvention transférée Travaux	11 300,00	11 300,00 €	0,00	0,00
1393200	Fonds affecté équipement amende de police	71 695,00	71 695,00 €	0,00	0,00
1393201	Amende police transfere Cpte Résultat LHOTE	9 676,00	9 676,00 €	0,00	0,00
1393203	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 2	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1393204	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 3	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1393205	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 4	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1393202	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 1	37 412,00	37 412,00 €	0,00	0,00
1393206	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 5	102 561,00	102 561,00 €	0,00	0,00
1393207	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 1	12 399,00	12 399,00 €	0,00	0,00
1393208	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 2	0,00	0,00 €	0,00	0,00

1393209	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 3	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1393210	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 4	0,00	0,00 €	0,00	0,00
1393211	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 5	66 838,00	66 838,00 €	0,00	0,00
1393212	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 6	14 979,00	14 979,00 €	0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	499 000,00	319 052,81 €	0,00	179 947,19
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00 €	0,00	0,00
13915	Subvention d'équipement	0,00	0,00 €	0,00	0,00

IV - ANNEXES					IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES					A4.2

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(I)	Libellé (I)	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = H+J+K	4 163 043,00	III 4 148 545,67 €	0,00	14 497,33
119	ATTENUATION CHARGES	0,00	0,00 €	0,00	0,00
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00 €	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	0,00 €	0,00	0,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	0,00	0,00 €	0,00	0,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00 €	0,00	0,00
282		0,00	0,00 €	0,00	0,00
	Transferts entre sections (K)	4 163 043,00	4 148 545,67 €	0,00	14 497,33
131509	Subvention transférée Conseil Régional	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131510	Subvention transférée Conseil General	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131511	Subvention transférée FEDER	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131512	Subvention transférée SNCF	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133213	Participation non réalisation aire stationnement St Jean	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28185	Amort. Cheptel	172,00	171,46 €	0,00	0,54
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28184	Amortissement du Mobilier de bureau	389,00	388,98 €	0,00	0,02
15722	Provisions pour grosses réparations	681 950,00	681 950,00 €	0,00	0,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	3 284,00	3 933,47 €	0,00	-649,47
2805	Amortissement Concessions et droits similaires, brevets, licences.	72 828,00	44 654,28 €	0,00	28 173,72
28131	Amortissement batiments	75 938,00	58 484,68 €	0,00	17 453,32
28135	Amortissement Instalations, amenag. des constructions	82 362,00	92 644,22 €	0,00	-10 282,22
28154	Amortissement Materiel industriel	410 132,00	380 552,72 €	0,00	29 579,28
28182	Amortissement Materiel de transport	27 493,00	26 214,38 €	0,00	1 278,62
28183	Amort. Materiel de bureau informatique	19 829,00	14 901,30 €	0,00	4 927,70
28231	Amortissement Batiments reçus en affectation	2 350 799,00	2 421 401,62 €	0,00	-70 602,62
28235	Amortissement Inst amenag. recus en affectation	326 165,00	299 957,83 €	0,00	26 207,17
28254	Amortissement Mat. indus recus en affectation	111 702,00	123 290,73 €	0,00	-11 588,73
28284	Mobilier reçu en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2231	Batiments reçus en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28211	Amortissements Terrains Nus	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28215	Amortissements Terrains Bâtis	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28282	Amortissement Matériel de transport reçu en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
28283	Amortissement Matériel de Bureau reçu en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131501	Subvention acquisition places parc Bergonié	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131502	subvention acquisition matériel péage St Jean	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131503	subvention sl/ installations, agencements et construction	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131504	subvention installations techniques divers parcs	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131505	subvention aménagement parking 2 roues 8 mai 45	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131506	subvention aquisition places cité mondiale	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131507	subvention aquisition places Front Medoc	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131508	subvention aquisition places bergonié	0,00	0,00 €	0,00	0,00
131800	subvention travaux aménagement Pey Berland	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133201	Amende de police rue Lhote	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133202	Amende de police aménagements divers parcs 1	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133203	Amende de police aménagements divers parcs 2	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133204	Amende de police aménagements divers parcs 3	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133205	Amende de police aménagements divers parcs 4	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133206	Amende de police aménagements divers parcs 5	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133207	Amende de police aménagements divers parcs 6	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133208	Amende de police aménagements divers parcs 7	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133209	Amende de police aménagements divers parcs 8	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133210	Amende de police aménagements divers parcs 9	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133211	Amende de police aménagements divers parcs 10	0,00	0,00 €	0,00	0,00
133500	Participation non réalisation aire stationnement Lhote	0,00	0,00 €	0,00	0,00
15182	Autres provisions pour risques	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2254	Matériel reçu en affectation	0,00	0,00 €	0,00	0,00
2293	Droit de l'Affectant (EPCI)	0,00	0,00 €	0,00	0,00

(1) - Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
------	----------------------------------	------

R001	Excédent d'investissement reporté	9 686 593,30
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant
Dépenses financières (I) + D 001	1 245 759,81
Recettes financières (III) + R 001 + R 1064 + R 1068	13 835 138,97
Solde (recettes - dépenses)	(1) 12 589 379,16
Solde net hors charges transférées (D) (2)	(1) 12 589 379,16

(1) . Indiquer le signe algébrique

(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

ARRETE - SIGNATURES

		Nombre de membres en exercice
		Nombre de membres présents
		Nombre de suffrages exprimés
		VOTES : Pour
		Contre
		Abstentions
Présenté par le	(1),	Date de convocation : / /
A	, le	
Le	(1),	
Délibéré par	(2), Réuni en session	
A	, le	
		Les membres (2)
Certifié exécutoire par le	(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le	et de la publication le / /
		A , le / /

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ...

Annexe n° 9

SECTION D'INVESTISSEMENT- RECETTES		COMPTE 2012	COMPTE 2013	Ecart en valeur	Ecart en %
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-			
1641	Emprunts en euros				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-			
238	Avances et acomptes versés				
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	-			
040	OP. ORDRE TRANSFERT	3 544 533,05	4 148 545,67	604 012,62	17,04%
15722	Provisions pour grosses réparations	22 000,00	681 950,00	659 950,00	2999,77%
28033	Amortissement frais d'insertion	3 284,68	3 933,47	648,79	19,75%
2805	Amortissement des logiciels	25 615,61	44 654,28	19 038,67	74,32%
28131	Amortissement des bâtiments	59 933,68	58 484,68	-1 449,00	-2,42%
28135	Amortissement agencements, installations	85 541,87	92 644,22	7 102,35	8,30%
28154	Amortissement Matériel industriel	298 223,72	380 552,72	82 329,00	27,61%
28182	Amortissement Matériel de transport	26 343,96	26 214,38	-129,58	-0,49%
28183	Amortissement Matériel de bureau et informatique	13 759,79	14 901,30	1 141,51	8,30%
28184	Amortissement mobilier de bureau	388,98	388,98	-	0,00%
28185	Amortissement Cheptel	171,46	171,46	-	0,00%
28231	Amortissement bâtiments reçus en affectation	2 421 401,62	2 421 401,62	-	0,00%
28235	Amortissement agenc., instal.lreçus en affectation	376 165,20	299 957,83	76 207,37	-20,26%
28254	Amortissement Matériel industriel reçus en affectation	211 702,48	123 290,73	-88 411,75	-41,76%
28284	Amortissement Mobilier reçu en affectation			-	
042	OP. ORDRE TRANSFERT	-			
4545821	Recettes Parc Beaujon				
4545822	Recettes Parc Denis				
	TOTAL RECETTES REELLES	3 544 533,05	4 148 545,67	604 012,62	17,04%
040	OP. ORDRE TRANSFERT				
15182	Autres provisions				
2231	Batiments reçus en affectation				
2254	Matériel reçu en affectation				
	Total des prélevements provenant de la section d'exploitation				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
2293	Droit de l'affectant				
	TOTAL RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 544 533,05	4 148 545,67		